



MASTER TOURISME

Parcours « Tourisme et Développement »

MÉMOIRE DE PREMIÈRE ANNÉE

Corrélations entre tourisme et agriculture extensive en montagne

Présenté par :

Marie CORNIGLION

Corrélations entre tourisme et agriculture extensive en montagne

L'ISTHIA de l'Université Toulouse - Jean Jaurès n'entend donner aucune approbation, ni improbation dans les projets tuteurés et mémoires de recherche. Les opinions qui y sont développées doivent être considérées comme propre à leur auteur(e).

À mon père

Et à ma mère

Remerciements

Dans un premier temps, je souhaite remercier chaleureusement mon maître de mémoire, Monsieur Sébastien Rayssac, pour sa disponibilité, pour m'avoir guidée, encouragée et pour ses précieux conseils tout au long de la rédaction de ce mémoire.

Je remercie l'ensemble des enseignants pour leurs interventions tout au long de cette année en Master 1 Tourisme et Développement. Je remercie tout particulièrement Madame Jacinthe Bessière et à Madame Laurence Lafforgue pour leurs conseils dans mon travail de recherche.

Je tiens à remercier Madame Béatrice Leclercq pour avoir relu mon mémoire et pour m'avoir encouragée tout au long de mes études.

Enfin, je remercie la promotion 2023-2024 de Master 1 Tourisme et Développement pour cette agréable année passée à leurs côtés.

Je tiens également à remercier Martine Araud de la bibliothèque universitaire de Foix pour ses conseils de lecture.

Sommaire

Remerciements.....	5
Sommaire.....	6
Introduction générale	7
PARTIE 1 : EXPLORATION DES MONDES MONTAGNARDS : ENTRE NATURE, TOURISME ET AGRICULTURE.....	9
Introduction de la partie 1.....	10
Chapitre 1 : La Montagne, un territoire en or par sa diversité	11
Chapitre 2 : Évolution du tourisme de montagne.....	23
Chapitre 3 : L'agritourisme : l'alliance entre tourisme et agriculture	46
Conclusion de la partie 1	56
PARTIE 2 : LES CLÉS D'UNE COLLABORATION ENTRE TOURISME ET AGRICULTURE	57
Introduction de la partie 2.....	58
Chapitre 1 : L'agritourisme semble contribuer à une découverte et à une préservation du patrimoine culturel agricole.....	59
Chapitre 2 : L'agritourisme semble relever du tourisme durable	68
Conclusion de la partie 2	76
PARTIE 3 : PROJECTION DE LA RECHERCHE SUR LE TERRITOIRE DES DEUX SAVOIE	77
Introduction de la partie 3, choix du terrain d'étude	78
Chapitre 1 : Présentation du terrain d'étude : les deux Savoie, un territoire propice à l'agritourisme	79
Chapitre 2 : Méthodologie de vérification des hypothèses.....	91
Conclusion de la partie 3	101
Conclusion générale	102
Bibliographie.....	104
Annexes.....	114
Tables des annexes	114
Table des figures	137
Table des tableaux	138
Table des matières.....	139
Résumé	144
Abstract.....	144

Introduction générale

Ce sujet d'étude a été choisi dans le cadre de ma première année de Master 1 Tourisme et Développement. L'intérêt pour ce sujet vient de mon attrait pour les territoires de montagne, de mes expériences professionnelles en lien avec le tourisme et l'agriculture et de mes études précédentes (BTS tourisme et ma licence professionnelle Activités Touristiques de Montagne). Ce mémoire traite des domaines dans lesquels j'ai aimé avoir des expériences et des formations. Il me permet d'approfondir mes connaissances et de développer de nouvelles compétences pour ma future vie professionnelle.

La France figure en troisième position, derrière les États-Unis et l'Autriche, des pays leaders du tourisme hivernal de montagne au monde¹. Les territoires de montagne, par leur diversité, ont toujours captivé l'imaginaire humain. Aujourd'hui la montagne est principalement appréciée pour ses paysages, son climat, sa biodiversité, les activités sportives et de loisir qu'elle permet.

La multitude d'activités économiques présentes en montagne peuvent être à l'origine de conflits que nous évoquerons. En particulier, entre le tourisme et l'agriculture. Les deux activités rencontrent des désaccords sur de nombreux points. L'un des enjeux du tourisme en montagne est donc de concilier une fréquentation de loisirs avec l'agriculture.

Ce mémoire se concentre sur la corrélation entre le tourisme et l'agriculture extensive de montagne. Nous nous sommes alors posé la question suivante : comment concilier agriculture et tourisme en montagne ?

Notre réflexion s'est construite autour de cette question de départ. Cette question nous a permis de réaliser, de structurer, de guider et cibler les recherches pour la première partie de ce travail, la revue de littérature. Dans ce cadre, nous définirons les concepts clés de

¹ Tristan Gaudiaut, 2023, Infographie: Les pays leaders du tourisme de montagne -Statista, <https://fr.statista.com/infographie/16321/frequentation-des-stations-sports-hiver-nombre-de-visites-par-pays>, 5 décembre 2023, consulté le 17 avril 2024.

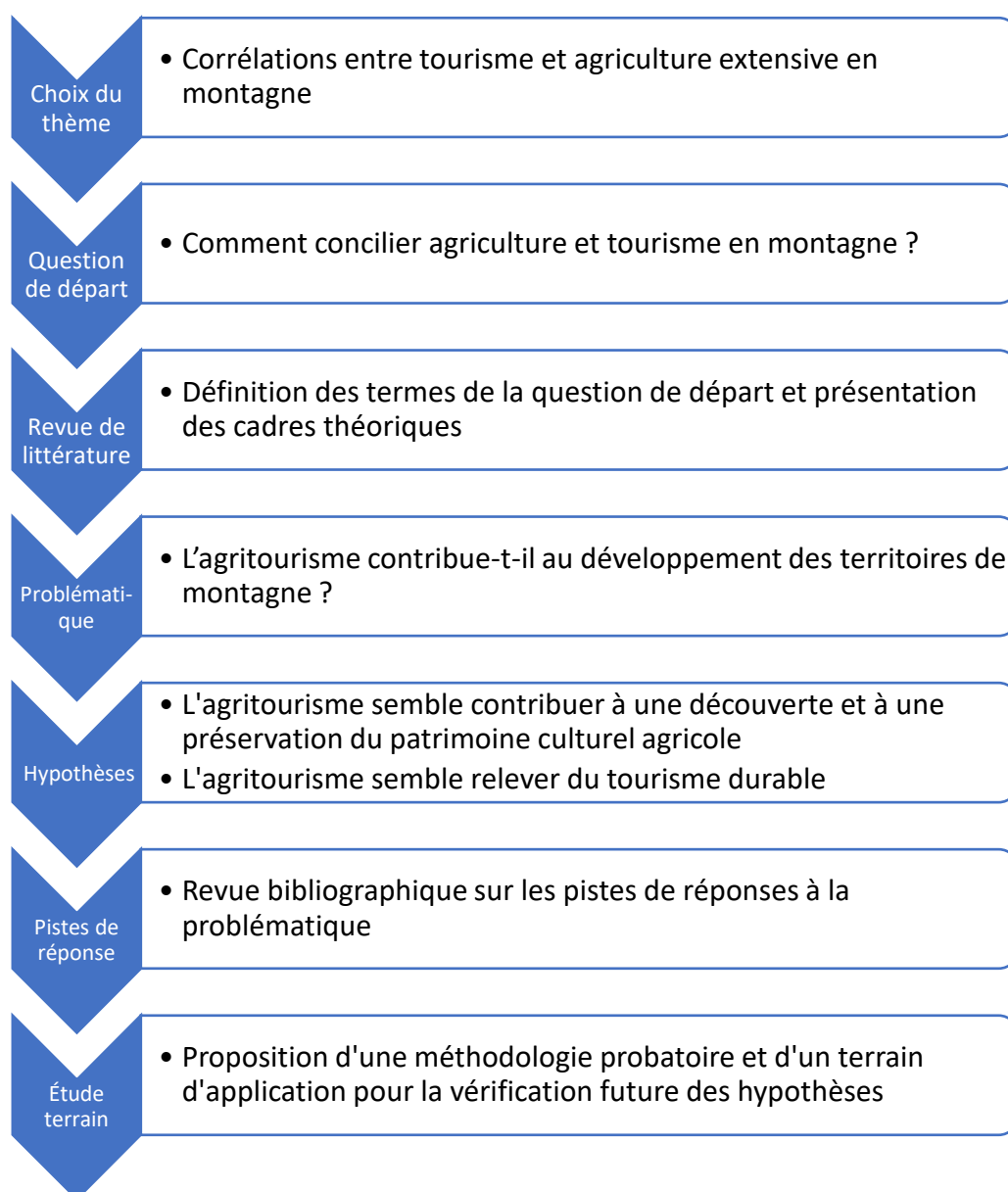
notre sujet. Nous présenterons quelques éléments théoriques sur la montagne, le tourisme et l'agritourisme avant de construire une problématique.

Dans une deuxième partie, nous formulerons des hypothèses pour tenter de répondre à notre problématique. Chacune de nos hypothèses fera l'objet d'une recherche empirique.

Ce travail se terminera par une proposition de méthodologie probatoire et par une proposition de terrain d'étude pour la vérification des hypothèses.

Enfin nous conclurons en faisant un bilan des apports de ce travail.

Figure 1 : Méthodologie de la recherche : les grandes étapes



Partie 1 : Exploration des Mondes

Montagnards : entre nature, tourisme et
agriculture

Introduction de la partie 1

Cette partie a pour objectif d'apporter des éléments théoriques sur les thèmes étudiés : la montagne, le tourisme et l'agritourisme. La question de départ évoquée précédemment a permis de structurer, guider et de cibler les recherches.

Dans un premier chapitre, nous allons explorer les multiples facettes de la montagne. Nous commencerons par une présentation de ses caractéristiques et de ses origines pour ensuite se pencher sur ses atouts spécifiques ainsi que sur les activités économiques qui y sont développées.

Nous explorerons par la suite l'évolution du tourisme en montagne, depuis ses origines jusqu'à ses impacts, en mettant en lumière les étapes clés de son développement. Nous accorderons une importance sur les impacts à la fois positifs et négatifs du tourisme, sur les plans économiques, sociaux et environnementaux.

Nous terminerons cette partie par un chapitre sur la thématique de l'agritourisme. Nous retracerons les débuts de cette pratique, son évolution et les motivations profondes qui poussent les agriculteurs à diversifier leurs activités. De même, nous explorerons les motivations des touristes. Nous nous pencherons sur l'offre agritouristique, en parcourant la diversité des produits proposés aux visiteurs ainsi que la répartition géographique de l'agritourisme en France. Nous évaluerons les problèmes spécifiques liés à cette activité.

Chapitre 1 : La Montagne, un territoire en or par sa diversité

Ce chapitre a pour objectif, de définir et de présenter la montagne dans son ensemble.

1. La montagne, présentation de cet espace naturel

1.1. Comment définir la montagne

La montagne est un élément difficile à définir. Plusieurs définitions proposent d'énumérer ses caractéristiques. Pourtant, lorsqu'on parle de montagne, tout le monde imagine une élévation terrestre. Mais où débute réellement la montagne ?

Isabelle Sacareau (2003, p. 14) définit la montagne comme un espace dont l'altitude, les systèmes de pentes entraînent une discontinuité topographique et/ou climatique importante par rapport aux espaces voisins. De plus, le terme de montagne englobe des ordres de grandeur différents qui expriment des cordillères, des chaînes, des massifs, des montagnes singulières.

La loi montagne définit également les zones de montagne et les massifs. La délimitation des zones est fixée par décret (cf. Figure 1, p 12).

1.1.1. La zone montagne

La loi du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne, dite loi montagne, indique que les zones de montagne se caractérisent par des handicaps significatifs. Ils rendent les conditions de vie plus difficiles et limitent le développement de certaines activités économiques liées à l'utilisation de la terre en raison :

- soit de l'altitude et des conditions climatiques réduisant la période de végétation ;
- soit de la présence de fortes pentes rendant impossible la mécanisation ou exigeant l'utilisation de matériel spécialisé coûteux ;
- soit par l'association de ces deux paramètres : l'altitude et la pente (Légifrance 2016a).

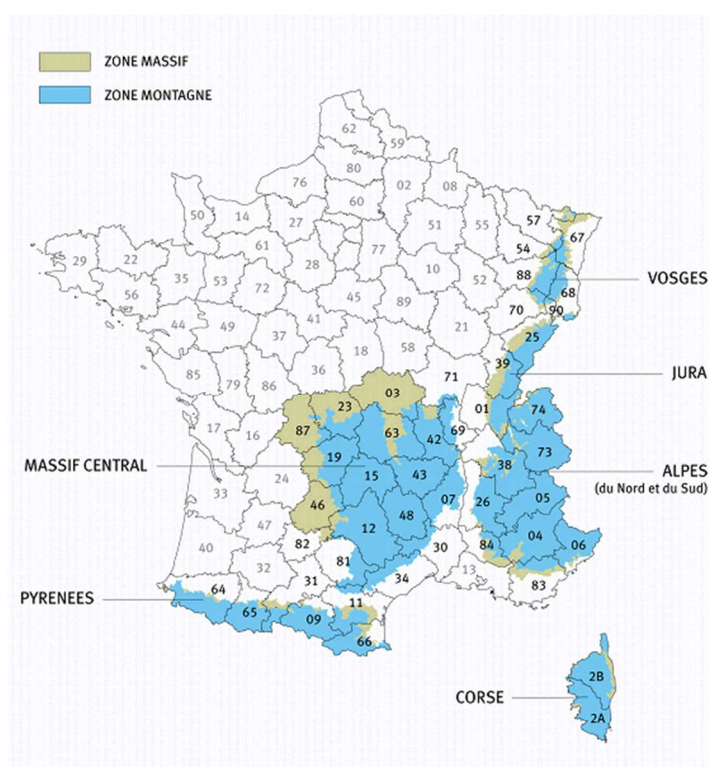
La directive du conseil des communautés européennes 76/401 CEE du 6 avril 1976, précise la définition de la montagne. Pour être classée en zone de montagne en France, une

commune doit avoir une altitude moyenne de 600 m dans les Vosges, 700 m dans les autres massifs et 800 m dans les versants méditerranéens. Une commune peut aussi être classée en zone de montagne si elle présente une pente de 20 %, ou si elle combine une altitude minimale de 500 mètres avec une pente moyenne de 15 % (Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes et Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi 2017). La délimitation du territoire en zone de montagne est essentiellement liée à l'activité agricole et à la reconnaissance des handicaps naturels (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation 2022).

1.1.2. La zone massif

Les zones de massif, définies par l'article 5 de la loi montagne, incluent les zones de montagne et « *les zones qui leur sont immédiatement contigües [villes et piémont] formant avec elle la même entité géographique, économique et sociale* » (Légifrance 2016b). Cette approche basée sur la notion de massif est spécifique à la France (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation 2022).

Figure 2 : Carte des massifs et périmètres zone massif et zone montagne ²



² Patrimoine naturel de la montagne : concilier protection et développement, <https://www.senat.fr/rap/r13-384/r13-384.html>, 3 avril 2023, consulté le 25 janvier 2024. D'après : DATAR, Atout France

1.2. Massifs montagneux en France : des origines différentes

La France métropolitaine compte 6 massifs montagneux : les Alpes, le Massif central, le massif Corse, le Jura, les Pyrénées et les Vosges. Ils couvrent jusqu'à 30 % du territoire métropolitain et environ 15 % de la population française vit en montagne (Ministère de l'aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités et Conseil national de la montagne 2017). Nos massifs français métropolitains n'ont pas tous le même âge ni la même origine. On distingue 2 types de montagnes : les montagnes anciennes et les montagnes récentes.

1.2.1. *Les massifs anciens*

Les massifs anciens datent de l'ère primaire (Juguet et Peyroutet 2015, p. 134). L'ère primaire (également appelé Paléozoïque) correspond à la période géologique la plus longue : - 542 millions d'années à - 251 millions d'années. Elle a duré 291 millions d'années (Blieck s.d). Parmi les massifs anciens, nous avons le massif Armoricaire, le massif Central, les Vosges et les Ardennes. Ces massifs ont été aplanis par l'érosion. La chaîne des Puys dans le massif Central est caractérisée par des sommets en cône d'origine volcanique (Juguet et Peyroutet 2015, p. 134; Jacquet-Monsarrat 2002, p. 6)³.

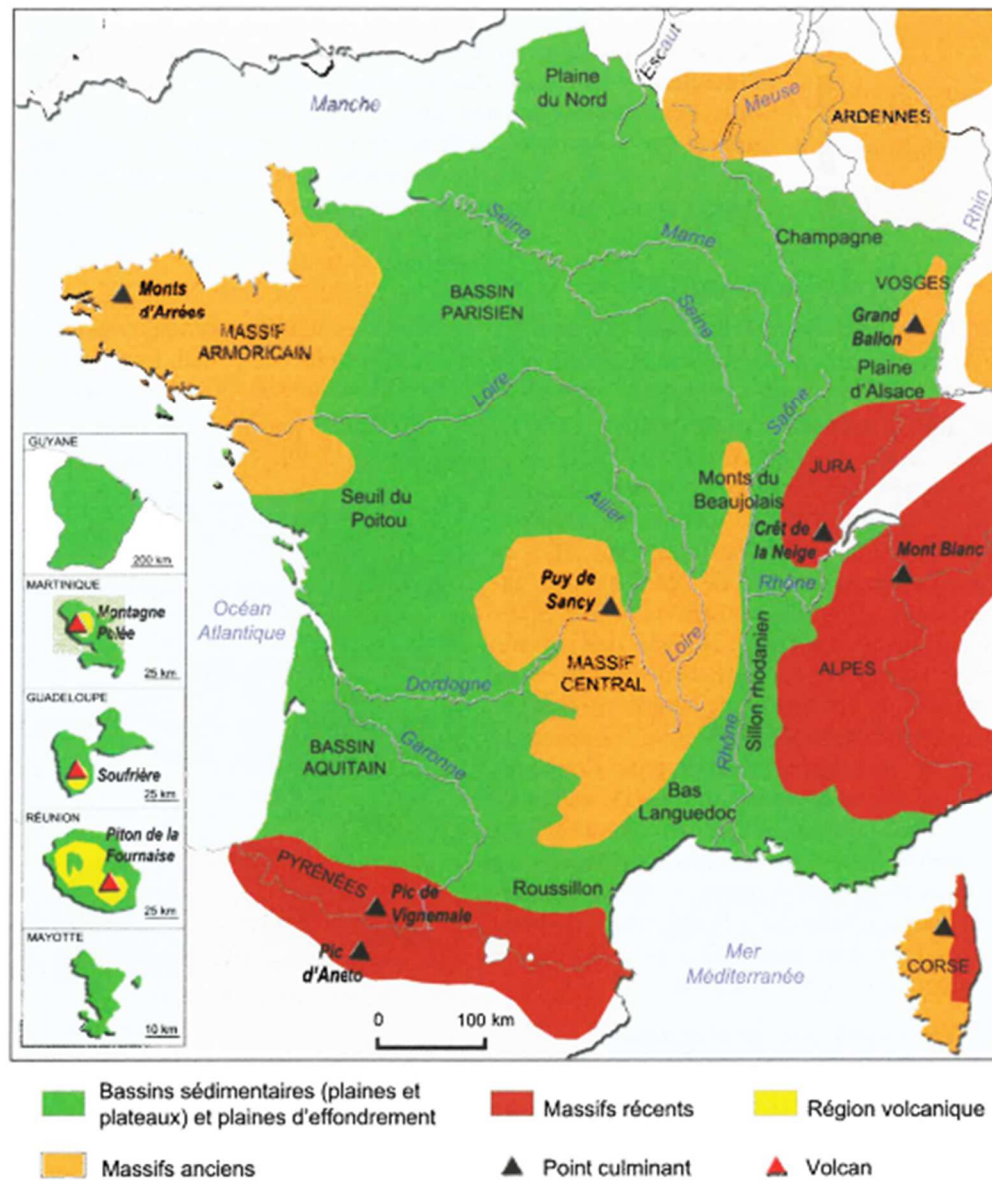
1.2.2. *Les massifs récents*

Les massifs récents datent de l'ère tertiaire. C'est au cours de cette période géologique, de - 5,5 millions d'années à - 1,8 million d'années (Julien s.d), que sont apparus les Alpes, les Pyrénées et le Jura (Juguet et Peyroutet 2015, p. 134).

Les Massifs récents présentent des sommets élancés. Ils incluent les principaux points culminants du pays avec notamment le Mont-Blanc, 4807m d'altitude, situé dans les Alpes du Nord. Il s'agit également du plus haut sommet d'Europe (Jacquet-Monsarrat 2002, p. 6).

³ La chaîne varisque en France, un édifice multi-collisionnel et poly-cyclique / Introduction — Planet-Terre, <https://planet-terre.ens-lyon.fr/ressource/chaine-varisque-France-1.xml>, consulté le 18 novembre 2023.

Figure 3 : Le relief français : massifs anciens et massifs récents⁴



⁴ Juguet Isabelle et Peyroutet Claude, 2015, Le tourisme en France, Paris, Nathan (coll. « Repères pratiques 32 »), 159 p. page 145

2. Des atouts liés aux spécificités de la montagne

Les atouts de la montagne sont nombreux. La richesse naturelle de la montagne est liée à l'association de ses reliefs, altitudes et climats, offrant une variété importante de paysages (ATOOUT-France 2012, p. 10-11).

2.1. Un relief et un climat à l'origine des spécificités de la montagne

Le climat est une des caractéristiques de la montagne. En effet, l'altitude entraîne une diminution de l'oxygène et des températures (Veyret et Vigneau 2011, p. 242). La réduction des températures est d'environ 0,5 °C pour une montée de 100 m en altitude (Fischesser 1982, p. 16). Cette baisse varie selon la saison, l'orientation du versant (adret ou ubac⁵), l'altitude et la région (Baud, Bourgeat et Bras 2015, p. 355). Ce climat montagnard a un impact sur l'étagement des formations végétales (Veyret et Vigneau 2011, p. 247). La végétation diffère avec l'altitude, constituant ainsi des étages d'écosystèmes appelés étages bioclimatiques.

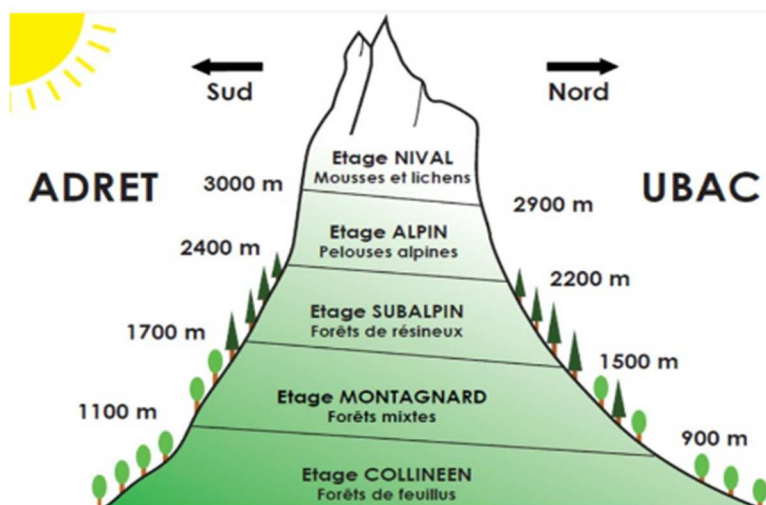


Figure 4 : Étagement bioclimatique en montagne⁶

⁵ Le versant adret est orienté au sud et dispose d'un ensoleillement plus important que le versant ubac orienté au nord. L'ubac a une durée d'ensoleillement courte que l'adret au cours d'une même journée.

⁶ Accompagnateur-en-moyenne-montagne.fr, <https://franceonline.fr/domaine/64b9825fee18d17b27066fa5>, consulté le 14 février 2024.

2.2. Une richesse naturelle

2.2.1. Une richesse floristique et faunistique

La montagne est un milieu d'une grande richesse en termes de biodiversité.

L'étage collinéen est constitué de feuillus, le chêne et le châtaigner sont souvent dominant. C'est également ici à 900 m d'altitude qu'on trouve les derniers paysages de vignes.

L'étage montagnard présente des forêts mixtes jusqu'à 1500 m. La présence du hêtre, de l'épicéa, des sapins est courante. Le coq de bruyère ou tétras-lyre vit entre l'étage montagnard et l'étage subalpin. (Fischesser 1982, p. 16,91-97; Baud, Bourgeat et Bras 2015, p. 357,550).

L'étage subalpin est essentiellement composé de conifères : épicéas, mélèzes, et des végétations basses telles que le rhododendron. La végétation disparaît petit à petit, les arbres sont de plus en plus dispersés pour laisser la place à la pelouse alpine dans l'étage alpin. C'est la zone de l'edelweiss, du génépi, du chamois, du bouquetin, de la perdrix des neiges et du lièvre variable (Fischesser 1982, p. 16,91-97; Baud, Bourgeat et Bras 2015, p. 357,550).

Viens ensuite l'étage nival avec une omniprésence de mousses, lichens et de neige éternelle (Fischesser 1982, p. 16,91-97; Baud, Bourgeat et Bras 2015, p. 357,550).

Le remplacement de la végétation s'effectue de manière progressive selon l'altitude. (Fischesser 1982, p. 16,91-97; Baud, Bourgeat et Bras 2015, p. 357,550).

L'étagement de la végétation va influencer sur la faune, offrant des milieux propices à de nombreuses espèces.

Les Alpes, par exemple, accueillent plus de 30 000 types d'animaux et 13 000 types de plantes⁷, dont certaines sont protégées. Au total, les montagnes françaises abritent 46

⁷ Les Alpes, une région menacée | WWF France, <https://www.wwf.fr/espaces-prioritaires/alpes> , consulté le 26 janvier 2024.

espèces animales protégées et près de la moitié des espèces végétales protégées vivent dans les Alpes⁸.

Parmi les espèces principales, il est possible de voir des mammifères herbivores (chamois, bouquetin, mouflon, chevreuil) ; des grands carnivores (loup, lynx boréal) ; des rongeurs (souris, campagnol, musaraigne) ; des rapaces (aigle royal, vautour fauve, gypaète barbu, faucon pèlerin, hibou grand duc) ; des amphibiens (salamandre de Lanza, grenouille, crapaud) ; des reptiles (vipère aspic, couleuvre, orvet) ; des crustacés ; des poissons ; des chiroptères (chauvesouris) ; des insectes (papillons, coléoptères, sauterelles) et des mollusques (Kulesza 2015).

Les montagnes accueillent 85 % des espèces d'amphibiens, d'oiseaux et de mammifères d'après une étude publiée dans la revue Science en septembre 2019, mais aussi des espèces endémiques telles que la Spéléomante de Strinati dans les Alpes-Maritimes ou le Desman des Pyrénées^{9 10 11}. Le parc national du Mercantour compte 30 espèces endémiques en termes de flore (Giran 2003, p. 67).

L'étagement bioclimatique est notamment responsable de la présence dans les Alpes de 270 espèces végétales communes avec les régions arctiques (Fischesser 1982, p. 16).

2.2.2. *Un patrimoine naturel*

La montagne dispose d'un patrimoine naturel comprenant (selon la convention de la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel de l'UNESCO) « *les monuments naturels constitués par des formations physiques et biologiques* », « *les formations géologiques et physiographiques et les zones strictement délimitées constituant l'habitat*

⁸ Biodiversité française site national de la Convention sur la diversité biologique | Biodiversité des Montagnes, <https://biodiv.mnhn.fr/fr/ecosystems/biodiversite-des-montagnes>, consulté le 27 janvier 2024.

⁹ Spéléopès de Strinati | Parc national du Mercantour, <https://www.mercantour-parcnational.fr/fr/des-connaissances/le-patrimoine-naturel/la-faune-du-mercantour/spelerpes-de-strinati>, consulté le 26 janvier 2024.

¹⁰ Le desman des Pyrénées | Portail des parcs nationaux de France, <https://www.parcsnationaux.fr/fr/des-connaissances/biodiversite/faune-emblematisque/les-mammiferes/le-desman-des-pyrenees>, consulté le 26 janvier 2024.

¹¹ Guyenro Juliette de, 2019, La montagne, refuge de la biodiversité pour de nombreuses espèces, <https://www.geo.fr/animaux/la-montagne-refuge-de-la-biodiversite-pour-de-nombreuses-especes-197635>, 20 septembre 2019, consulté le 26 janvier 2024.

d'espèces animales et végétales menacées » et « les sites naturels ou les zones naturelles strictement délimitées » (UNESCO Centre du patrimoine mondial).

Le patrimoine naturel de la montagne est riche en milieux écologiques : faunistique, floristique, géologique (Légifrance 2022). Ainsi les gorges, grottes, glaciers, lacs, tourbières, marais et cours d'eau font partie des paysages et milieux inclus dans le patrimoine naturel (Légifrance 2005).

2.3. Un patrimoine culturel

La montagne se caractérise aussi par une richesse patrimoniale exceptionnelle (France Commissariat général du plan 1999a, p. 619). Le patrimoine de la montagne est riche et varié.

2.3.1. *Patrimoine matériel montagnard*

Le patrimoine culturel matériel, comprend le patrimoine bâti également appelé patrimoine monumental. Ce patrimoine est rarement classé (Agence française de l'ingénierie touristique 2001, p. 4). Il varie selon son époque de construction, les matériaux utilisés, les traditions...(France Ministère de l'agriculture et de la pêche 2001, p. 59). Il rassemble les ensembles architecturaux, sites archéologiques, musées et les monuments divers : civils, militaires, religieux ou industriels (Agence française de l'ingénierie touristique 2001, p. 4). Il peut être constitué de villages de caractères, d'églises, de châteaux, d'ouvrages d'art routiers et ferroviaires. (Agence française de l'ingénierie touristique 2001, p.19).

Il inclut les bâtiments utilisés pour des activités productives agricoles, artisanales ou industrielles, lavoirs, fontaines, fours, puits... (Agence française de l'ingénierie touristique 2001, p.19), moulins, fours à chaux, tanneries... (Vincent 2007)

Le patrimoine matériel est un témoin de la vie économique et sociale des siècles passés (Vincent 2007).

2.3.2. *Patrimoine immatériel montagnard*

Selon la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, le patrimoine culturel immatériel comprend : les traditions orales (y compris la langue) ; les arts du spectacle ; les pratiques sociales, rituels et événements festifs ; les connaissances et

pratiques concernant la nature et l'univers ; les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel (Jadé 2006, p. 14; UNESCO Patrimoine culturel immatériel).

C'est un patrimoine hérité de nos ancêtres et transmis de génération en génération. Il est lié à l'histoire et au milieu naturel des populations locales. Il procure à ces populations un sentiment d'identité (UNESCO Patrimoine culturel immatériel).

3. Les activités économiques de la montagne : une pluriactivité ?

Les activités économiques en montagnes sont nombreuses et la spécialité peut parfois varier selon les massifs (France Commissariat général du plan 1999b, p. 74). Elles exploitent les ressources naturelles de la montagne (Insee 2017).

3.1. Les activités industrielles, commerciales et artisanales

Les activités industrielles commerciales et artisanales présentes en montagne sont essentiellement liées à l'hydroélectricité (Alpes), à l'horlogerie (l'Arve), au bois (Vosges, Jura, Alpes), au textile (Bas Dauphiné, Vosges, Massif Central : Roanne, Yssingaux), à la métallurgie (bas Dauphiné et Jura), à la verrerie (Vosges), à la papeterie et à la coutellerie (Massif Central, Maurienne) (Jean et Périgord 2009, p. 89). L'industrie occupe 16,6 % des emplois totaux en montagne en 2013 (Insee 2017).

L'énergie hydraulique présente en montagne a permis le fonctionnement de certaines activités artisanales et industrielles (Insee 2017).

Entre le XVI^e et le XIX^e siècle, les cours d'eau en montagne ont été équipés de moulins qui servaient à la transformation des récoltes en farine ou en huile. Certains permettaient d'actionner des marteaux pour broyer la pâte à papier, des meules pour l'affûtage des couteaux, des métiers à tisser...(Jacquet-Monsarrat 2002, p. 11). Dans le massif des Bauges, en Savoie, la force de l'eau a permis de faire fonctionner les scieries à grand cadre¹².

¹² Office de Tourisme des Aillons-Margeriaz, Scierie à grand cadre | Site et monument historiques, <https://www.lesaillons.com/scierie-a-grand-cadre.html>, consulté le 19 février 2024.

Le déclin de l'industrie horlogère au début du XX^e siècle a favorisé l'apparition de nouveaux marchés comme le décolletage et la mécanique de précision. Ce sont des activités présentes dans la vallée de l'Arve et autour de Cluses (Insee 2017).

Au XIX^e siècle, la construction de centrales hydroélectriques entraîne le développement de nouvelles activités : usines chimiques, métallurgiques ... dans les Alpes du Nord, le Jura et les Pyrénées.

Les industries autour de la fabrication des matières plastiques, caoutchouc et de l'exploitation des eaux minérales (Évian ou Volvic) peuvent être retrouvées en montagne (Insee 2017).

Dans les régions peu industrialisées comme les Alpes du Sud et le Massif Central, le manque d'emplois a poussé la population locale à se rendre massivement et définitivement dans les régions où il y avait du travail (Jacquet-Monsarrat 2002, p. 11).

3.2. Les activités agropastorales : l'agriculture, l'élevage et le pastoralisme

L'agriculture signifie, la culture du champ. Cela désigne le fait de travailler la terre, de cultiver le sol pour la production végétale et animale (élevage)(Baud, Bourgeat et Bras 2015, p. 9).

L'activité agricole est très présente en montagne. C'est d'ailleurs dans cet espace que les agriculteurs sont les plus présents (Le Bras et Schmitt 2020, p. 22,24). En 2013, 4,4 % des emplois en zone de montagne sont consacrés à l'agriculture et à la sylviculture (Insee 2017).

L'agropastoralisme est une pratique agricole qui regroupe l'activité d'élevage et les cultures dans l'objectif de nourrir le troupeau (prairies, céréales, châtaignes...). Le pâturage en estives tient une place importante dans l'alimentation des troupeaux¹³. Le pastoralisme est une activité traditionnelle présente en particulier dans les massifs montagneux. C'est une activité liée à l'élevage des animaux (bovins, ovins, caprins, équins) (Brisebarre et al. 2009, p. 9,15). Les troupeaux pâturent dans de grandes surfaces. Une des particularités du

¹³ L'agropastoralisme | Parc national des Cévennes, <https://www.cevennes-parcnational.fr/fr/des-actions/accompagner-le-developpement-durable/promouvoir-une-agriculture-vertueuse-0> , consulté le 29 janvier 2024.

pastoralisme c'est la pratique de la transhumance, qui consiste à monter du bétail dans les prairies d'altitude au printemps et à le descendre en plaine en automne (Insee 2017).

Les agriculteurs façonnent et entretiennent les paysages en limitant les risques naturels et la progression de la forêt (Jacquet-Monsarrat 2002, p. 26; Insee 2017). Le pastoralisme est considéré comme bénéfique pour l'environnement. Il permet l'entretien de l'espace et la prévention des incendies, dans les zones sèches, ou des avalanches dans les régions de montagne (Rieutort et al. 2014, p. 73). Cette activité permet d'éviter l'embroussaillage, la disparition de nombreux chemins. Elle permet de conserver des emplois, préserver les éléments du patrimoine culturel. Le pastoralisme contribue à conserver la qualité des paysages et des patrimoines propices à l'activité touristique (Juristourisme 2017).

3.3. Les activités forestières

Les forêts recouvrent une surface importante de l'espace montagnard. Les activités forestières telles que la production de bois présentent un grand potentiel économique. Le bois peut servir pour différentes utilisations comme par exemple pour le papier, le carton, la charpente, l'ameublement, mais aussi pour l'approvisionnement en bois des chaudières (Insee 2017). 1,2 % des emplois en zone de montagne concernent l'industrie du bois et du papier, en 2013.

3.4. Le tourisme

Des activités économiques présentent en montagne, le tourisme est la plus récente (Merlin 2007, p. 155).

Le tourisme est défini par l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) comme « *les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans les lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs* » (Abdel Khiati 2019). Le secteur du tourisme représente une part importante de l'emploi en montagne en 2013, soit 7,4 % des emplois (Insee 2017).

Les atouts principaux de la montagne pour le tourisme sont :

- Les caractéristiques physiques du milieu qui permettent une grande diversité d'activités sportives telles que les sports de glisse (ski alpin, ski nordique...), les sports d'eau vive (canoé, canyoning, pêche...), les sports aériens (parapente, planeur...), la randonnée pédestre ou cycliste, l'alpinisme.
- Les paysages sont riches et diversifiés. Ces paysages spécifiques et remarquables proviennent des étages de végétation, de la richesse écologique, faunistique et floristique des montagnes.
- Le climat et les ressources naturelles (eau, air pur...) sont exploités pour le tourisme de santé
- Une image positive. La montagne est vue comme un réservoir de pureté, un lieu de ressourcement, d'efforts. Les patrimoines culturels et les cultures contribuent à cette image.

Ces éléments sont à l'origine de l'intérêt touristique croissant de la montagne (France Commissariat général du plan 1999b, p. 67, 292, 293).

La montagne est donc un territoire pluriactivités. En effet, plusieurs activités économiques différentes sont exercées de manière simultanée ou successives. La pluriactivité est une caractéristique de l'économie montagnarde reconnue par la loi montagne de 1985 (France Commissariat général du plan 1999b, p. 395). C'est un facteur de développement économique de la zone de montagne (France Commissariat général du plan 1999b, p. 406).

Chapitre 2 : Évolution du tourisme de montagne

Parmi les activités économiques de la montagne, nous avons évoqué précédemment le tourisme. Nous allons maintenant étudier cette activité, son apparition et ses impacts en montagne.

1. L'émergence du tourisme dans l'espace montagnard

1.1. L'imaginaire de la montagne

La montagne est source de nombreuses représentations culturelles. La forme la plus répandue de l'imaginaire de la montagne « *considère la montagne comme « un ailleurs »* », c'est un espace qui se différencie par ses paysages contrastés et sa topographie ; « *et comme un « autre » autrement constitué, autrement organisé* » (Bart et al. 2001, p. 35-36).

La montagne, d'un point de vue religieux, fut considérée comme un espace qui assure une communication verticale entre le ciel et « *le monde d'en bas* ». La montagne est vue comme un lieu sacré. L'ascension de la montagne est un acte de purification, de régénération physique et spirituelle de l'homme. Le mal, l'ivresse des montagnes accroît ce sentiment. Cet imaginaire pourrait être à l'origine de pratiques touristiques, notamment des premières expéditions, comme celle du Val d'Aoste au XVIII^e siècle qui consistait à vérifier la présence ou non du paradis. À l'époque romantique, le caractère de paysages de nature indompté fut valorisé dans les écrits. Durant le milieu du XIX^e siècle, la montagne a été un laboratoire privilégié pour l'observation et l'expérimentation. Aujourd'hui la montagne comme nature originelle et comme source de bienfaits occupe une place importante dans l'imaginaire touristique (Debarbieux 1995, p. 10-15; Bart et al. 2001, p. 36).

1.2. La visite des glaciers intégrée au Grand Tour au XVII^e siècle

À partir de la fin du XVII^e siècle, le tourisme apparaît en Europe, avec le Grand Tour. La naissance de ces voyages daterait de 1700 selon Mead et Maxwell (historiens anglo-saxons). L'objectif était de terminer l'éducation des jeunes aristocrates, sortant d'Oxford et de Cambridge, par un voyage sur le continent (Boyer 2000, p. 39). Le terme tourisme est né à l'époque romantique au XIX^e siècle. Il s'agit d'un terme qui a mis du temps à entrer dans le vocabulaire. La première définition apparaît en 1863 dans le dictionnaire Littré, puis dans

le Larousse en 1875. Le mot "tourist" vient de l'anglais "tour" (Boyer 2000, p. 9, 13). Il désigne les voyageurs accomplissant le Grand Tour. Ce voyage initiatique est long d'un an, ou plus (Juguet et Gérin-Grataloup 2021, p. 9). Les destinations privilégiées sont l'Italie, la Suisse, la France et l'Allemagne (Boyer 2000, p. 40) (cf. Annexe A, p 115).

Le tourisme de montagne apparaît avec le Grand Tour.

Les premières expéditions scientifiques en montagne donnent envie aux aristocrates anglais d'effectuer des visites sur les glaciers de Chamonix, à partir de 1770. Ils s'arrêtent à Chamonix avant d'arriver à Genève. La première Compagnie des guides apparaît alors à Chamonix entre 1821 et 1823, avec des paysans locaux pour guides (Gravari-Barbas et Jacquot 2018, p. 16-17).

La Mer de Glace, par exemple, a été découverte en 1741. Les aménagements successifs, hôtel, train à crémaillères, ont favorisé les visites d'un large public¹⁴.

Figure 5 : 8 Fi 1192 - Chamonix - Traversée de la Mer de Glace - 1907¹⁵

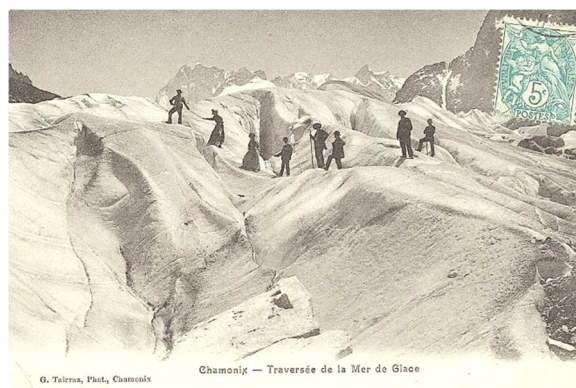


Figure 6 : 8 Fi 1187 - Traversée de la Mer de Glace - 1890-1900¹⁶



¹⁴ Annecy Ville, 2021, Visite Mer de Glace : accès, randonnée, train du Montenvers, <https://www.annecy-ville.fr/villes-de-haute-savoie/chamonix/la-mer-de-glace-a-chamonix/>, 12 novembre 2021, consulté le 15 avril 2024.

¹⁵ Archives Départementales de la Haute-Savoie, 1907, 8 Fi 1192 - Chamonix Traversée de la Mer de Glace. - 1907, https://archives.hautesavoie.fr/ark:/67033/a907ea9480dad82239c60a51c3b3deed/dao/0/idsearch:RECH_ea2a9852c16b3fee4a7557798e23e1cc, 1907, consulté le 2 mars 2024.

¹⁶ Archives départementales de Haute-Savoie, 1890, 8 Fi 1187 - Traversée de la Mer de Glace. - 1890-1900, https://archives.hautesavoie.fr/ark:/67033/269a72bfa3e852d2fa16f6c02b56bb5e/dao/0/layout:linear/idsearch:RECH_3b8e290536c30f17315a248b5bca5af6, 1900 1890, consulté le 2 mars 2024.

1.3. La montagne, un lieu de villégiature à partir du XVIII^e siècle : le thermalisme et le climatisme

Les Anglais sont également à l'origine de l'apparition de la villégiature (fait de séjourner dans un lieu), au XVIII^e siècle (Gravari-Barbas et Jacquot 2018, p. 12-13).

La villégiature à la montagne naît au milieu du XIX^e siècle. Les vertus du thermalisme (traitement par l'eau) et le climatisme (traitement par l'air) sont reconnus comme traitement contre certaines maladies (Gravari-Barbas et Jacquot 2018, p. 16-17).

Les stations climatiques, fréquentées en saison estivale, permettent de traiter la tuberculose par exemple (Gravari-Barbas et Jacquot 2018, p. 16-17). Dans les stations climatiques, les sanatoriums sont des établissements de cure destinés au traitement de la tuberculose et de diverses maladies chroniques (Encyclopædia Universalis 2023). Les cures d'air ont commencé à se développer à Saint-Gervais (Savoie), Davos ou Saint-Moritz (Suisse) (GAY s.d.).

En France, environ 250 sanatoriums ont été construits entre 1900 et 1950. Ils sont situés sur des plateaux ensoleillés ou face à la mer ¹⁷.

La France compte aujourd'hui 97 établissements thermaux répartis dans 88 stations. 80 % d'entre elles se situent en Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle-Aquitaine (Ministère l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique 2023). Parmi les stations thermales les plus anciennes figurent les stations d'Aix-les-Bains (en Savoie), de Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), de Dax (Landes) et du Mont-Dore (Puy-de-Dôme)¹⁸.

¹⁷ Isère Culture, Le climatisme en Isère I La tuberculose, les sanatorium, le climatisme, <https://culture.isere.fr/page/du-sanatorium-au-climatisme-en-isere>, consulté le 17 février 2024.

¹⁸ Lefebvre Lucie, 2021, 5 stations thermales parmi les plus anciennes de France, <https://www.officiel-thermalisme.com/2021/03/18/stations-thermales-anciennes-france/>, 18 mars 2021, consulté le 17 février 2024.

1.4. Le rôle des transports et des congés payés dans le développement du tourisme

Les stations thermales, climatiques et balnéaires se sont développées ou sont apparues grâce à la proximité des voies ferrées (Cazes 1995, p. 27).

La première ligne ferroviaire française de transport de voyageurs a été inaugurée en 1837¹⁹.

La hausse du niveau de vie liée aux Trente Glorieuses a permis d'étendre la pratique du tourisme. D'abord réservé aux aristocrates et à la bourgeoisie au XIX^e siècle, le tourisme s'est étendu aux classes moyennes puis aux classes populaires au XX^e siècle. Les congés payés entraînent la démocratisation des vacances. Les congés payés apparus à partir de 1936, le développement des transports et la baisse de leur coût ont joué un rôle important dans le développement du tourisme. La voiture se généralise dans les années 1960 en France, puis les vols low cost font de même dans les années 70. L'automobile permet de développer le tourisme dans d'autres zones que celles proches des gares (Juguet et Gérin-Grataloup 2021, p. 10,12).

2. Une transformation de la montagne liée au tourisme

2.1. Le développement des stations : de la station climatique à la station de sport d'hiver, le début d'un nouveau tourisme

Les stations climatiques ont été les premières à être transformées en station de sport d'hiver. La première à naître est Saint-Moritz (Suisse) où un hôtelier J.Badrutt convint sa clientèle de revenir en hiver pour profiter d'activités comme la luge, le curling puis le ski. Les premières remontées mécaniques sont réalisées par les compagnies ferroviaires avec notamment la mise en place de téléphériques. Dans la première moitié du XX^e siècle, le plan neige permet le développement à plus grande échelle du tourisme en montagne. Avec le développement du tourisme, le premier office de tourisme apparaît à Grenoble en 1889,

¹⁹ SNCF, 2023, Deux siècles d'histoire, <https://www.sncf.com/fr/groupe/patrimoine/deux-siecles-histoire> , 29 novembre 2023, consulté le 19 novembre 2023.

en 1901 Davos en Suisse crée son office du tourisme et instaure une taxe de Séjour (Gravari-Barbas et Jacquot 2018, p. 16-17).

Cependant, le tourisme nécessite des équipements de transports, d'hébergement, de loisirs etc. (Baud, Bourgeat et Bras 2015, p. 506), alors des actions vont être engagées pour aménager le territoire pour l'activité touristique.

2.2. L'aménagement touristique qu'est ce que c'est ?

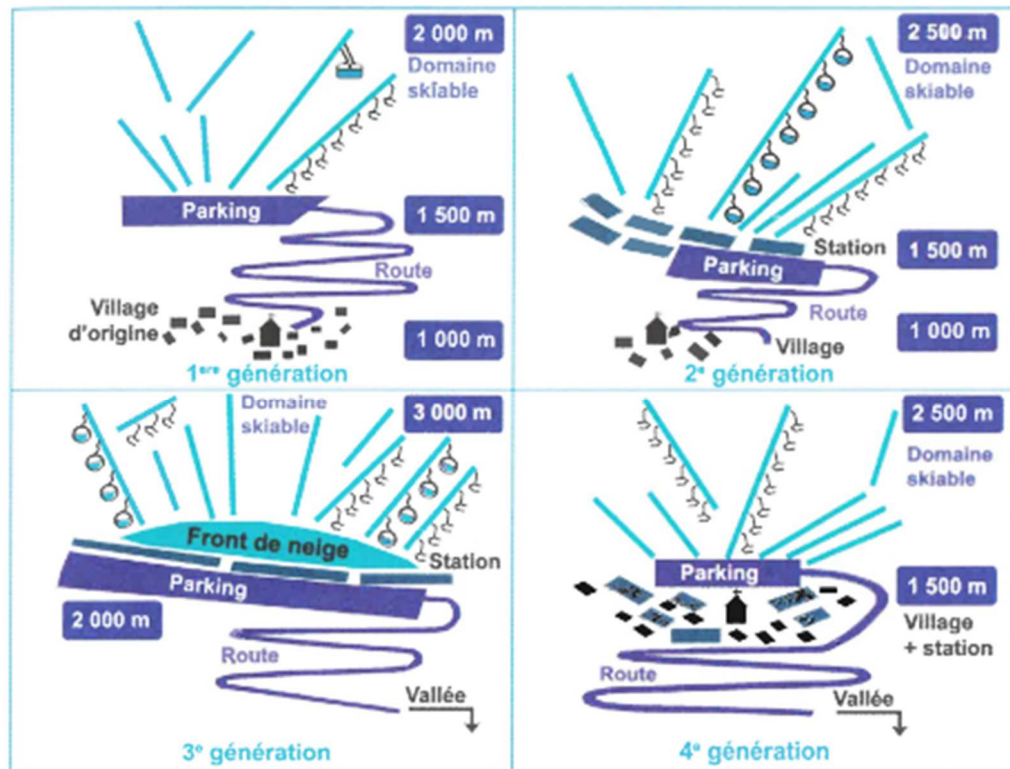
Catherine Sicart (2017, p. 9) nous dit « *L'aménagement touristique consiste à façonner l'espace à des fins récréatives* ». La démocratisation du tourisme dans les années 1930 correspond avec le déploiement des premières politiques de développement touristique sur le littoral et l'espace montagnard français afin de permettre l'accès aux vacances pour tous à prix bas.

Les politiques d'aménagement touristique doivent répondre aux objectifs suivants : le droit aux vacances et au tourisme pour tous, le développement touristique au profit des régions d'accueil et la préservation du patrimoine naturel et culturel (Merlin 2007, p. 81).

2.3. L'évolution des stations de montagne : des stations premières générations au plan avenir montagne

L'aménagement touristique de la montagne se traduit par quatre générations de stations.

Figure 7 : Les générations de stations de ski²⁰



2.3.1. La station première génération

Premièrement, le village station, dit station première génération (Merlin 2006, p. 26). Les stations premières générations sont issues de la découverte de la montagne et de l'alpinisme... (Merlin 2007, p. 157). Elles se réalisent grâce à la collaboration des habitants (Ina 1974). Situées entre 900 et 1200 m d'altitude, elles se sont développées entre la fin du XIX^e siècle et les années 1930 à partir de villages existants (Chamonix, Saint Gervais, Valloire, Chamrousse). La villégiature mondaine est à l'origine de la présence de Casinos, Palaces et établissements thermaux dans ces stations (Juguet et Peyroutet 2015, p. 136; Merlin 2007, p. 157).

2.3.2. La station deuxième génération ou station artificielles

Deuxièmement, la station artificielle, dite station deuxième génération est destinée à la pratique du ski alpin (Sicart 2017, p. 27). Elles sont apparues sur des sites vierges (ex nihilo)

²⁰ Juguet Isabelle et Gérin-Grataloup Anne-Marie, 2021, Géographie, tourisme et territoires, Paris, Nathan (coll. « Repères pratiques 32 »), 159 p. page 77.

entre les deux guerres mondiales avec le développement de la pratique du ski (Juguet et Peyroutet 2015, p. 136). La pratique du ski est apparue à la fin du XIX^e siècle et les équipements sportifs (remontées mécaniques, patinoires, terrains de sports et de jeux) sont arrivés entre les deux guerres (Merlin 2007, p. 157). Créés suite à des initiatives privées l'organisation spéciale de ce modèle de station est anarchique par manque de planification (Juguet et Peyroutet 2015, p. 136; Merlin 2007, p. 160). Le journaliste du reportage de l'Institut National de l'Audiovisuel (Ina) déclare « *on a construit n'importe quoi n'importe comment* », « *des stations sans âme et sans unité* » (Ina 1974). Les stations de Courchevel, Méribel, Megève, l'Alpe d'Huez, Chamrousse, Tignes sont des stations qui ont été développées sur ce modèle (Merlin 2006, p. 159; Juguet et Peyroutet 2015, p. 136; Ina 1974).

2.3.3. *Les stations troisième génération ou stations intégrées*

Troisièmement les stations intégrées dites également stations troisième génération, sont nées entre 1960-1975 dans le cadre du plan d'aménagement de la montagne, plan neige (1964). Ce plan est une initiative de l'état pour valoriser l'or blanc, la neige, et prévoit la création de 15 stations à une altitude variable entre 1800 m et 2300 m. L'aménagement est confié à des promoteurs immobiliers. Des barres d'immeubles sont construites au pied des pistes (exemples : la Plagne, Flaine, Avoriaz, Val Thorens)(Juguet et Peyroutet 2015, p. 136).

L'objectif était d'attirer les skieurs étrangers et de retenir les skieurs français dans les stations françaises pour attirer des devises, et dans un second temps créer des emplois (Merlin 2007, p. 163). Le plan envisageait également la construction de 150 000 lits nouveaux entre 1971 et 1975 pour accueillir les skieurs. Au total 23 stations anciennes et 20 stations nouvelles des Pyrénées et des Alpes devaient bénéficier de ce plan (Ina 1977).

La directive montagne sur la protection et l'aménagement de la montagne, apparue en 1977, a mis fin au plan neige. Elle fut instaurée en réaction à l'excès de constructions de stations et dans un objectif de protection du milieu (Merlin 2006, p. 118). La construction de stations au-dessus d'une certaine altitude est interdite, une limite a été fixée pour chaque massif. La construction de stations à plus de 1 600 mètres d'altitude dans les Alpes et à plus de 1 400 mètres d'altitude dans les Pyrénées est interdite (Juguet et Peyroutet 2015, p. 136).

2.3.4. *Les stations quatrième génération ou stations villages*

À la fin des années 1970 apparaissent les stations quatrième générations. Elles imitent les stations suisses et autrichiennes (Juguet et Peyroutet 2015, p. 136). Elles s'inspirent des stations première génération (Merlin 2007, p. 174). Les constructions sont mieux intégrées au paysage (Juguet et Peyroutet 2015, p. 136). Les « *formes urbaines et architecturales* » sont abandonnées (Merlin 2007, p. 174). Ces nouvelles stations sont créées à partir de villages existants ou dans des sites vierges (Sicart 2017, p. 26).

2.3.5. *Le Plan Avenir Montagne (PAM)*

Le dernier plan d'aménagement pour l'espace montagnard est le plan avenir montagne. Le plan Avenir montagnes (PAM), est présenté le 27 mai 2021. Il a été lancé par Jean Castex suite à la crise sanitaire afin de relancer les stations de montagne des 9 massifs français, fermées pendant la pandémie du Covid-19. Ce projet permet d'accompagner les territoires de montagne vers une stratégie de développement touristique durable et diversifiée.

Le PAM a plusieurs objectifs. Le premier vise à diversifier l'offre touristique et à attirer de nouvelles clientèles. Le second est dédié à l'accélération de la transition écologique des activités touristiques de montagne. Enfin, le plan cherche à dynamiser le secteur de l'immobilier de loisir afin d'éviter la formation de « lits froids ».

331 millions d'euros sur deux ans (2021 et 2022) ont été accordés pour ce projet lancé par l'état. Il mobilise différents acteurs, notamment les régions concernées par des zones de montagnes, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), la Banque des territoires, France mobilités et Atout France. (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires 2023a; Agence Nationale de la Cohésion des Territoires 2023b).

Les projets portent sur les domaines suivants :

- « *le développement d'équipements touristiques durables liés à la diversification deux ou quatre saisons et la modernisation des équipements liés à l'activité neige,*
- *le soutien à la transition écologique des activités et de la protection de la biodiversité,*
- *le développement des mobilités du premier (ou du dernier) kilomètre,*

- *la rénovation, la modernisation des établissements thermaux et leur diversification (mise en valeur du patrimoine historique),*
- *la rénovation de certains hébergements touristiques et la création ou la rénovation d'hébergements de saisonniers. » (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires 2023a)*

2.4. L'adaptation des territoires de montagne

2.4.1. La bisaisonnalité dans les territoires de montagne

La destination montagne se caractérise par sa double saisonnalité : une saison été et une saison d'hiver, toutes deux différentes. Les activités sont souvent saisonnières. L'été est propice aux promenades et aux randonnées. En hiver, les sports de glisse sont prédominants avec tous les sports d'hiver et les raquettes.

Selon les saisons, les clientèles varient. En hiver, la clientèle est « *plus ciblée* » et concentrée dans les stations sur une plus petite partie du territoire. Selon Atout France cette saison est centrée sur les vacances scolaires (ATOOUT-France 2014). À l'inverse en été un « *plus grand public* » est présent et il est plus diffus (Boisseau et al. 2008, p. 9). Pour Atout France le tourisme estival se développe aussi en dehors des vacances d'été : printemps, automne, selon les territoires (ATOOUT-France 2014).

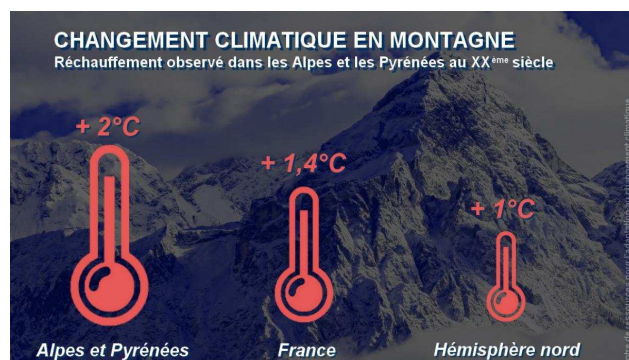
Selon l'Insee, une saison dure quatre mois, la saison d'hiver s'étend de décembre à mars et la saison d'été de mai à août (Insee 2023a; Insee 2023b).

2.4.2. Le changement climatique en montagne : la crise de l'or blanc

Le changement climatique est dû à l'augmentation de Gaz à Effet de Serre (GES) dans l'atmosphère (notre-environnement 2024). Le réchauffement climatique se traduit par l'augmentation des températures, la modification du climat (précipitations, enneigement, ...), l'augmentation des phénomènes rares, intenses ou extrêmes (sécheresses, inondations, incendies, vagues de chaleur...) (cf. Annexe B, p 116). (Morin 2022, p. 37-41; notre-environnement 2024).

Figure 8 : Changement climatique en montagne²¹

Dans les Alpes et les Pyrénées françaises, la température a augmenté de +2°C au cours du XX^e siècle, contre +1,4°C dans le reste de la France (Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires 2024).



Le réchauffement favorise les chutes de pluie au détriment des chutes de neige à basse et moyenne altitude ce qui entraîne un rétrécissement du manteau neigeux. Il favorise également l'intensification de la fonte printanière à toutes les altitudes (Morin 2022, p. 37-41; notre-environnement 2024; Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires 2024). Par exemple le Col de Porte (1325m) situé près de Grenoble, dans le massif de la Chartreuse (38), est équipé d'un site de mesures nivométéorologique. Dans cette station de sports d'hiver, l'enneigement hivernal a diminué en moyenne de 38 cm et la température de l'air moyenne a augmenté de +1,0°C en 30 ans (cf. Annexe C, p 117) (Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires 2023; Météo-France 2020). La Mer de Glace a reculé d'environ 2 km depuis 1900 et a perdu 120 m d'épaisseur en 40 ans²².

Le réchauffement climatique en montagne a des effets sur le tourisme, la ressource en eau, le pastoralisme (les points d'eau se tarissent, moins d'herbe dans les alpages à certaines périodes)... Il augmente les risques naturels : effondrements glaciaires, glissements de terrain dans les régions de moraine instables, chutes de séracs, laves torrentielles, écoulements, glissements de terrain deviennent plus fréquents (Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires 2024).

²¹ Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires, 2024, La montagne, en première ligne face au réchauffement climatique, <https://www.adaptation-changement-climatique.gouv.fr/dossiers-thematiques/milieux/montagne>, 12 janvier 2024, consulté le 28 février 2024.

²² Acteurs du Tourisme Durable, 2020, Livre Blanc : Tourisme et changement climatique, <https://www.tourisme-durable.org/tourisme-durable/ressources-1/item/1281-atd-publie-son-livre-blanc-tourisme-et-changement-climatique>, juillet 2020, consulté le 28 février 2024.

Les problèmes persistants d'enneigement ont révélé la vulnérabilité financière des stations (Viès 1996, p. 31). De plus, le réchauffement climatique limite les possibilités de production de neige de culture car celle-ci nécessite des températures à partir de -2°C ou -3°C. Après 2050, si les températures moyennes dépassent les 3°C la neige de culture ne permettra pas de couvrir les domaines skiables. D'ici à 2025, elle devrait permettre de couvrir 45 % de l'ensemble des stations de ski (Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires 2024; France Montagnes 2017).

2.4.3. Développement du tourisme 4 saisons

Selon Benjamin Blanc et Guillaume Desmurs « *une station quatre saisons ne signifie pas uniquement du tourisme à l'année, mais bien une vie locale toute l'année* »²³.

Les stations doivent repenser et diversifier leur offre au-delà du tout ski afin que le tourisme contribue à faire vivre les territoires de montagne, en termes d'emplois et d'activités locales. Dans cet objectif, les stations doivent « *veiller à la bonne répartition spatio-temporelle de la fréquentation touristique, lissée le plus possible sur les quatre saisons* »²⁴. L'enjeu est ici économique. Mais d'autres raisons poussent également les stations à se diversifier : le changement climatique (baisse et variabilité de l'enneigement²⁵), la modification de la demande touristique et l'importance grandissante de la prise en compte du développement durable (Langenbach et Jaccard 2019).

Pour attirer les visiteurs et les inciter à revenir dans les stations, une offre complémentaire au ski est développée sur les autres saisons proposant de nouvelles expériences et activités. Cette offre valorise le patrimoine, la culture locale, l'agritourisme. Les stations proposent également une gamme variée d'activités incluant la randonnée, le VTT ou vélo à assistance électrique, le parapente, les centres aqualudiques et les espaces de bien être ...²⁶

²³ Blanc Benjamin et Desmurs Guillaume, 2022, La transition au cœur des territoires de montagne - Une vie à l'année : la clé du futur pour les stations de ski, Espaces Tourisme et Loisirs hors-Série., p.56-58

²⁴ Pannekoucke Fabrice et Flasseur Lionel, 2022, La transition au cœur des territoires de montagne - Tourisme bienveillant : La mise en oeuvre d'une vision, Espaces Tourisme et Loisirs hors-Série., p.32-37

²⁵ vie-publique.fr, 2022, Tourisme de montagne : une diversification nécessaire des activités, <http://www.vie-publique.fr/en-bref/284434-tourisme-de-montagne-une-diversification-necessaire-des-activites>, 22 mars 2022, consulté le 4 mars 2024.

²⁶ Retailleau Joël, 2021, Comment réussir sa relation avec les élus | L'avenir de la montagne - Stations de montagne : s'adapter pour garder la cote, Espaces Tourisme et Loisirs., p.94-98

La station de Métabief (Doubs) dans le Jura est un exemple de station en transition : sa transition s'organise autour de la luge quatre saisons, le VTT de descente et, surtout, la randonnée « *contemplative* »²⁷.

3. Les impacts du tourisme en montagne

Le tourisme a de nombreux impacts économiques, environnementaux et sociaux. Ils peuvent être positifs mais également négatifs.

3.1. Impacts positifs

Le tourisme, permet de nombreux apports économiques pour le territoire, des emplois sont créés et des investissements sont engagés.

3.1.1. *Les retombées économiques : investissements dans les infrastructures*

Les consommations touristiques permettent une répartition des ressources au niveau régional (Merlin 2007, p. 47). Le tourisme, par les ressources financières qu'il apporte, permet différents investissements.

Des investissements sont réalisés dans les transports, avec le développement ou l'amélioration des chemins de fer, des réseaux routiers, des transports aériens (Merlin 2007, p. 48-49). En montagne, les aéroports sont rares mais on peut cependant parler d'altiport pour les petits aérodromes présents dans les stations de ski comme à Courchevel. Les aéroports sont généralement situés à proximité de grands pôles urbains. Ils permettent l'arrivée des touristes depuis des destinations lointaines. Les touristes utilisent d'autres moyens de transport (bus, trains, voiture) afin de se rendre en montagne.

Les aménagements bénéficient également aux locaux et contribuent au désenclavement d'espaces peu accessibles²⁸.

²⁷ Patriarca Éliane, 2022, La transition au cœur des territoires de montagne - Métabief, Céüse, Serre Chevalier quand les stations entament leur mue, Espaces Tourisme et Losirs hors-Série., p.66-71

²⁸ Géoconfluences, 2018, Effets (économiques, sociaux) du tourisme, <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/impacts-economiques-societaux>, mars 2018, consulté le 21 janvier 2024.

Des investissements dans les équipements sont également réalisés. Les équipements incluent les remontées mécaniques, les établissements thermaux, centres de congrès et équipements de loisirs sportifs ou ludiques par exemple (Merlin 2007, p. 49).

Ces investissements concernent des infrastructures publiques qui profitent aux touristes, mais également aux populations locales. Cela contribue à améliorer leur cadre de vie²⁹.

3.1.1. Les impacts économiques : création d'emplois

Le tourisme permet la création de nombreux emplois (Merlin 2007, p. 49). On estime qu'en 2019, le secteur du tourisme représente 2 millions d'emplois, emplois directs et indirects compris, et pèse plus de 7 % dans le Produit Intérieur Brut (PIB) national (Gouvernement 2019). La majorité des emplois sont directs (Merlin 2007, p. 49). Il s'agit d'activités qui impliquent un contact direct avec les touristes selon la méthodologie de l'emploi lié au tourisme de l'Insee. On peut citer par exemple les hébergeurs, loueurs de matériels, les prestataires d'activités, les restaurateurs.... (Guillaume et Insee Midi-Pyrénées 2012).

Il y a également les emplois indirects qui correspondent aux fournisseurs, sous-traitants, prestataires de services. Ils travaillent pour des structures touristiques qui elles sont en contact direct avec les touristes (Guillaume et Insee Midi-Pyrénées 2012). Les emplois indirects contribuent au développement des commerces et de l'artisanat local (Merlin 2006, p. 22).

Avec 350 stations de ski, 8 000 kilomètres de pistes, les stations françaises emploient 120 000 personnes en plaine et en vallée (Juristourisme 2022, p. 14). Le tourisme hivernal dont le ski représente 82 % du chiffre d'affaires de la montagne³⁰.

3.1.2. Les conséquences sociales

Le tourisme favorise la mise en valeur des monuments et des paysages (Merlin 2006, p. 22). Il contribue à améliorer les conditions de vie des habitants notamment grâce à

²⁹ OCDE, 2024, Redéfinir le succès du tourisme dans une optique de croissance durable, <https://www.oecd-ilibrary.org/sites/68cbe280-fr/index.html?itemId=/content/component/68cbe280-fr#section-d1e12504>, 2024.

³⁰ vie-publique.fr, 2022, Tourisme de montagne : une diversification nécessaire des activités, <http://www.vie-publique.fr/en-bref/284434-tourisme-de-montagne-une-diversification-necessaire-des-activites>, 22 mars 2022, consulté le 4 mars 2024.

l'amélioration des équipements : services publics, transports, créations de nouveaux commerces, augmentation moyenne des revenus et du niveau de vie (Debarbieux 1995, p. 72). Le tourisme a contribué à la dynamisation économique et démographique des montagnes (Juguet et Peyroutet 2015, p. 138). En effet la création d'emploi contribue au maintien et à la progression démographique des régions montagneuses. L'ensemble des communes françaises équipées d'une station de sports d'hiver ont constaté une hausse de la croissance démographique de 8 % entre 1975 et 1990 (Debarbieux 1995, p. 71).

3.2. Effets négatifs

3.2.1. *Impacts économiques et impacts sociaux : l'augmentation des prix*

La sensibilité croissante de la clientèle touristique pour les questions environnementales a incité les acteurs touristiques à réfléchir à l'intégration de leurs équipements dans les espaces montagnards. La réalisation des études pour une meilleure intégration des bâtiments, des remontées mécaniques dans le paysage ou pour engazonner les pistes de ski, entraîne des coûts financiers importants pour les collectivités territoriales, les obligeant à contracter des prêts (Debarbieux 1995, p. 88).

Le tourisme est responsable d'une augmentation des prix de l'immobilier et des produits alimentaires. En conséquence, l'installation des enfants du pays est difficile (Merlin 2006, p. 22). Les impôts locaux peuvent également augmenter (Merlin 2007, p. 74).

Le tourisme contribue aussi à l'augmentation des prix de la terre pour les agriculteurs (Debarbieux 1995, p. 72). En résulte que l'installation de jeunes agriculteurs ou l'extension des exploitations existantes devient plus complexe, tout comme la recherche de logement. Des difficultés similaires apparaissent pour les commerçants, artisans... Des terrains ont été soustraits à l'agriculture et transformés en terrains à bâtir (Merlin 2007, p. 68). Les agriculteurs ont vendu leurs terres aux promoteurs et ont dû abandonner les activités agricoles et/ou agropastorales (Juguet et Peyroutet 2015, p. 138; Merlin 2007, p. 67).

3.2.2. *Les problématiques sociales*

Des conflits d'usages peuvent naître entre les besoins des touristes, ceux de la population locale et les autres activités. Ces oppositions sont souvent liées aux nuisances, à la pollution

voire à la demande d'espace (Merlin 2007, p. 63). En effet les habitants subissent la surfréquentation. Ils sont confrontés à la dégradation des lieux publics, des équipements, aux nuisances sonores, à la pollution (déchets sauvages) et peuvent avoir des difficultés d'approvisionnement en eau (Merlin 2006, p. 22).

La pression touristique peut rendre difficiles d'accès les services de proximité pour les résidents (Debarbieux 1995, p. 72).

Le tourisme entraîne souvent un « *bouleversement de valeurs culturelles* » liées aux stéréotypes défavorables et aux attentes des touristes entraînant une folklorisation des pratiques traditionnelles (Debarbieux 1995, p. 75-76). La production d'aménagements posant des problèmes en termes de gestion territoriale et d'organisation de l'espace crée de fortes tensions sociales pouvant se répercuter jusque dans les élections municipales (Debarbieux 1995, p. 80). Les territoires peuvent être confrontés à la perte du pouvoir politique local. Dans ce cas, il revient souvent aux professionnels du tourisme (hôteliers, des restaurateurs...) ou aux résidents secondaires (Merlin 2007, p. 74). Les territoires confrontés à ce problème sont dépendants du tourisme, l'activité touristique impacte la politique, car elle constitue l'économie majoritaire.

Des conflits d'usages peuvent naître entre les activités économiques. C'est le cas entre les différents utilisateurs de la montagne : agriculteurs, forestiers, chasseurs, défenseurs de la nature, citadins en villégiature (Rieutort et al. 2014, p. 73).

En effet, l'augmentation du nombre de visiteurs en provenance des villes, métropoles intra et périalpines met en évidence l'attractivité des paysages pastoraux (l'élevage pastoral alpin p15). L'utilisation de l'espace montagnard à des fins récréatives augmente depuis de nombreuses années et s'est encore accélérée depuis la crise du coronavirus (Covid-19). Cette fréquentation augmente les risques et les incidents (morsures, dérangements des troupeaux) liés à la présence des chiens de protection contre le loup (Association française de pastoralisme 2021, p. 52). La méconnaissance, des touristes, concernant les risques à l'approche d'un troupeau est problématique. Cela peut mener à des situations mortelles comme en 2014 où dans un alpage du Tyrol (Autriche) une randonneuse a été attaquée par un troupeau de vaches (Association française de pastoralisme 2021, p. 59). Le défi est donc

de trouver un équilibre entre les deux activités tourisme et agriculture (l'élevage pastoral alpin p15).

De plus, l'augmentation de la population et de la consommation d'eau pour des usages domestiques et pour les loisirs (neige artificielle) en saison touristique est source de conflits entre les habitants et les touristes, mais également avec les activités comme l'agriculture et l'industrie (Merlin 2007, p. 62-63). En effet, l'eau a un rôle primordial dans le développement et la diversification des activités agricoles. La montagne est souvent vue comme un château d'eau. Dans les Alpes, l'eau provient de la fonte des neiges et des glaces entre juillet et août, mais cette ressource dépend du climat, de l'altitude, de l'exposition des versants (Antoine et Milian 2011, p. 61). On peut s'interroger sur la durabilité de cette ressource étant donnée la récurrence des sécheresses estivales comme en 2021 et 2022, et hivernales comme 2023 (Météo-France 2023). L'eau est un élément d'attraction touristique essentiel en montagne notamment avec les lacs et rivières qui offrent de nombreuses activités ludiques : baignade, canotage, pêche... (Merlin 2007, p. 62).

3.2.3. Répercussions environnementales : La dégradation environnementale

Les aménagements touristiques nécessitent parfois de retoucher la topographie afin de faciliter la construction de remontées mécaniques ... (Merlin 2007, p. 64-65) ou d'urbaniser la montagne (Juguet et Peyroutet 2015, p. 138).

Le déboisement et le terrassement sont souvent des actions nécessaires pour laisser place aux aménagements. Ces aménagements perturbent le mouvement des eaux, créent des phénomènes microclimatiques, modifient les précipitations. La disparition de la végétation liée au déboisement accélère l'érosion (Merlin 2007, p. 64-65). Ce dérèglement peut entraîner des inondations et augmenter le risque d'avalanche et éboulement (Juguet et Peyroutet 2015, p. 138).

Ces risques naturels ont des impacts sur l'activité touristique. Ils peuvent représenter un danger pour les pratiques sportives, mais également pour les hébergements (Merlin 2007, p. 64-65). Par exemple, le 11 février 1970 une avalanche s'est abattue sur un centre de vacances à Val d'Isère faisant 39 morts (Juguet et Gérin-Grataloup 2021, p. 28).

L'activité touristique entraîne la disparition de certaines espèces ou leur déstabilisation entraînant leur migration vers des zones plus calmes (Merlin 2007, p. 64-65). La présence d'une architecture urbaine pas toujours intégrée aux paysages et les remontées mécaniques sont à l'origine de la dégradation paysagère qui nuit à l'image des stations (Juguet et Peyroutet 2015, p. 138).

Le tourisme de masse a de lourdes conséquences environnementales, avec une consommation énergétique importante, gaspillage de l'eau pour la production de neige de culture (Juguet et Gérin-Grataloup 2021, p. 44). Une fréquentation importante de l'espace montagnard peut entraîner la destruction d'espèces végétales, la randonnée peut entraîner une dégradation de la végétation et une reprise de l'érosion à partir de 60 passages par an (Merlin 2006, p. 108).

3.2.4. Des conflits entre le tourisme et l'agriculture à tous les niveaux.

Cependant, les conflits entre le tourisme et l'agriculture sont les plus marqués.

En montagne, le tourisme est devenu l'activité principale de certaines vallées (hautes vallées d'Arve du Fayer, autour de Chamonix). Des terrains d'alpage ont été bâtis. Des conflits peuvent naître entre les deux activités : tourisme et agriculture, en voici les principales raisons :

- *« concurrence en matière d'offre d'emploi ;*
- *dégradation, par tassement et érosion, des terrains affectés à la pratique du ski, enlèvement et rétablissement chaque année des clôtures, retard de la végétation, baisse de productivité qui en résulte ;*
- *dégradation des paysages (alpages notamment) du fait d'une moindre fréquentation par le bétail ;*
- *accroissement des risques d'avalanches du fait du déboisement et de l'absence de tonte des herbes hautes par les animaux d'élevage ;*
- *perte de la maîtrise foncière par les habitants locaux, même s'ils peuvent trouver dans la vente de terrain à des fins touristiques, de substantielles plus-values »* (Merlin 2007, p. 68).

3.3. Des mesures de protection, des politiques de protection

Pour limiter les nombreux impacts négatifs du tourisme en montagne, des mesures de protection ont été prises pour protéger cet environnement.

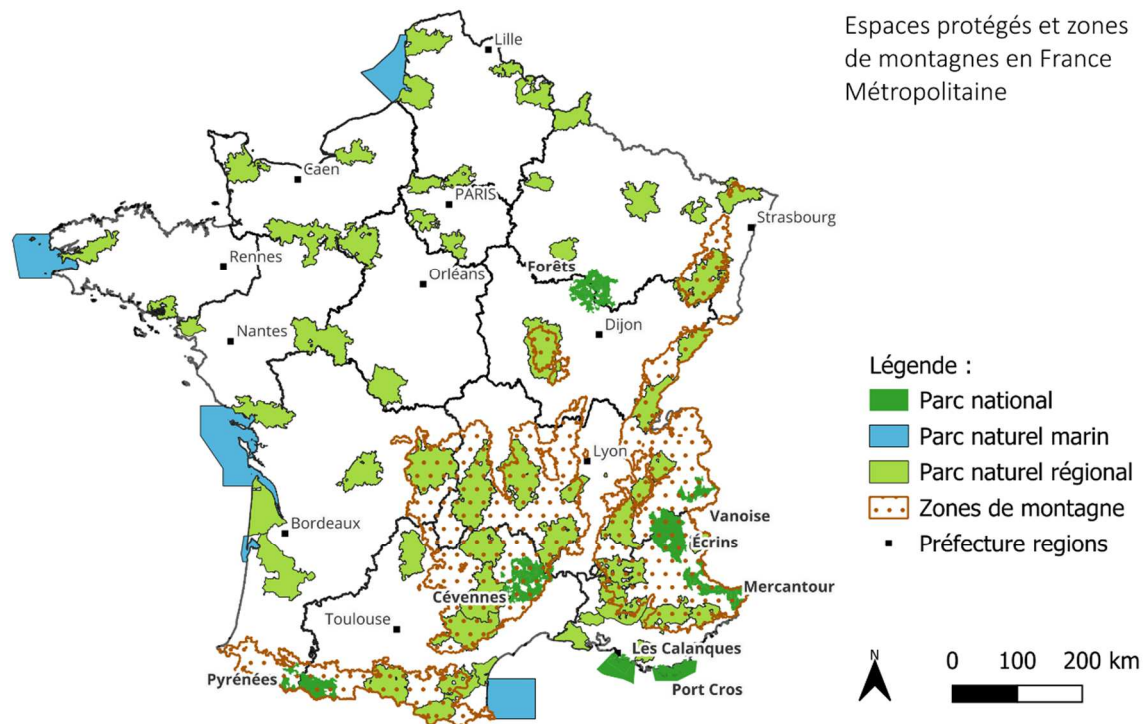
Les espaces touristiques se sont développés de façon spontanée et les conséquences sur l'environnement ont été considérées tardivement. Les pouvoirs publics ont alors développé des politiques de protection pour les espaces les plus fragiles. Dans les années 1960, trois stratégies ont été développées :

- « *les réserves naturelles destinées à la protection absolue de la faune, de la flore et des milieux naturels présentant un intérêt scientifique (ex : Les Gorges de Daluis, le Massif de Saint Bartélemy) ;*
- *les parcs nationaux (PN) consacrés à la préservation de grands sites naturels pour leur beauté, leur richesse biologique (faune et flore) dans un objectif de les mettre à disposition du public ;*
- *et enfin les parcs naturels régionaux (PNR) qui ont 3 objectifs : équiper les grandes métropoles en aires de détente, animer les secteurs ruraux en difficulté et mettre en valeur les richesses naturelles et culturelles en préservant la faune, la flore et les paysages. » (Merlin 2006, p. 61).*

Aux mesures de protection citées précédemment, nous pouvons ajouter les périmètres sensibles, arrêtés de biotopes, zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique, espaces boisés classés, les sites classés, l'acquisition de terrains par le conservatoire du littoral... (Merlin 2007, p. 101)

L'espace montagnard regroupe la plus grande part d'espaces naturels classés au niveau national et de biodiversité (ATOUT-France 2012, p. 10,11). Les territoires de haute montagne (plus de 1 500 m) sont inclus dans quatre des parcs nationaux : La Vanoise, les Écrins, le Mercantour et les Pyrénées (Juguet et Gérin-Grataloup 2021, p. 88; Merveilleux du Vignaux 2003, p. 216).

Figure 9 : Carte des espaces protégés et des zones de montagne en France Métropolitaine³¹



© M.CORNIGLION, 2024
Sources : BD CARTO® | Géoservices ; Opendatasoft

3.3.1. Les Parcs Nationaux (PN)

Les premiers parcs nationaux sont apparus aux États-Unis. Le Parc National de Yellowstone a été créé le 1^{er} mars 1872. Ce parc devient alors « *le modèle des modèles* ». En France, la possibilité de créer des parcs nationaux apparaît le 22 juillet 1960 avec la loi relative à la création des parcs nationaux. Les premiers parcs nationaux français sont les parcs de la Vanoise (6 juillet 1963) et de Port-Cros (14 décembre 1963) (Merveilleux du Vignaux, 2003, p. 26, 58, 83, 91).

En 1997, une note de doctrine valide les fondements juridiques des parcs nationaux français. Ils ont pour finalités de :

³¹ Corniglion Marie, 2024

- Conserver, restaurer, gérer et préserver le patrimoine.
La notion de patrimoine est définie comme telle. Le patrimoine naturel comprend la diversité biologique, les espèces animales et végétales, les milieux naturels et les flux d'équilibre biologiques, les espaces et les ressources dont l'eau le sol et le sous-sol. Le patrimoine culturel comprend les sites, les paysages, et le regard des hommes sur ce patrimoine naturel.
- Mettre ce patrimoine à disposition de tous par des équipements d'accueil pour permettre sa découverte et promouvoir des comportements respectueux de la nature et de ses équilibres.
- Favoriser des améliorations d'ordre social, économique et culturel dans un souci de développement durable dans un objectif de rendre la conservation de la nature plus efficace.

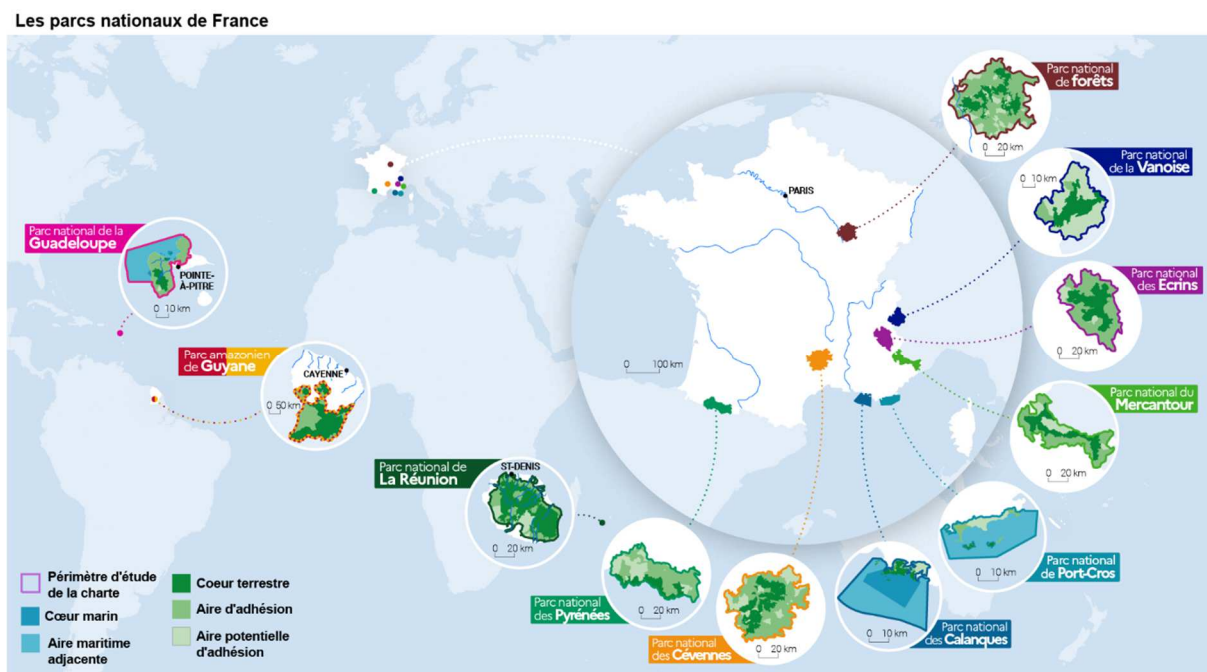
Les terrains appartiennent à l'état (Juguet et Peyroutet 2015, p. 46). Les parcs nationaux sont gérés par des établissements publics : le ministère de l'Environnement (autorité technique, administrative et financière) et le ministère du Budget (autorité financière et comptable de l'établissement public) (Merveilleux du Vignaux 2003, p. 80). Les parcs nationaux sont rattachés à l'Office Français de la Biodiversité (OFB) afin de renforcer leurs actions de protection de la biodiversité³². L'OFB est à l'origine des zones de protection Natura 2000, également présentes dans les parcs nationaux et régionaux.

Le périmètre des parcs nationaux est défini en deux zones. Une zone aire d'adhésion qui remplit une fonction d'accueil, de transition et de développement et une zone cœur dont les activités sont interdites ou réglementées (Giran 2003, p. 33; Merveilleux du Vignaux 2003, p. 68).

³² Portail des parcs nationaux de France, Les parcs nationaux : 11 espaces naturels protégés d'exception, <https://www.parcsnationaux.fr/fr/des-decouvertes/les-parcs-nationaux-de-france/les-parcs-nationaux-11-espaces-naturels-protoges>, consulté le 19 février 2024.

La France compte 11 parcs nationaux qui couvrent 8 % du territoire³³. Les parcs nationaux constituent des atouts touristiques importants (Juguet et Gérin-Grataloup 2021, p. 86). Ils attirent plus de 10 millions de visiteurs chaque année³⁴.

Figure 10 : Les 11 parcs nationaux français³⁵



3.3.1. Les Parcs Naturels Régionaux (PNR)

Les Parcs Naturels Régionaux (PNR) sont nés en France en 1967. Leur création est une volonté commune entre les habitants et la région (Juguet et Gérin-Grataloup, 2021, p. 78). Les Parcs naturels régionaux sont au nombre de 58³⁶ et couvrent 17,2 %³⁷ du territoire

³³ Portail des parcs nationaux de France, Les parcs nationaux : 11 espaces naturels protégés d'exception, <https://www.parcsnationaux.fr/fr/des-decouvertes/les-parcs-nationaux-de-france/les-parcs-nationaux-11-espaces-naturels-protoges>, consulté le 19 février 2024.

³⁴ Portail des parcs nationaux de France, Les parcs nationaux : 11 espaces naturels protégés d'exception, <https://www.parcsnationaux.fr/fr/des-decouvertes/les-parcs-nationaux-de-france/les-parcs-nationaux-11-espaces-naturels-protoges>, consulté le 19 février 2024.

³⁵ Portail des parcs nationaux de France, Les parcs nationaux : 11 espaces naturels protégés d'exception, <https://www.parcsnationaux.fr/fr/des-decouvertes/les-parcs-nationaux-de-france/les-parcs-nationaux-11-espaces-naturels-protoges>, consulté le 19 février 2024.

³⁶ Fédération des parcs naturels régionaux de France, Qu'est-ce qu'un Parc naturel régional ? Définition, <https://www.parc-naturels-regionaux.fr/les-parcs/comprendre-les-parcs/quest-ce-quun-parc-naturel-regional-definition>, consulté le 19 février 2024.

³⁷ Fédération des parcs naturels régionaux de France, Qu'est-ce qu'un Parc naturel régional ? Définition, <https://www.parc-naturels-regionaux.fr/les-parcs/comprendre-les-parcs/quest-ce-quun-parc-naturel-regional-definition>, consulté le 19 février 2024.

français. C'est la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR) qui est à l'initiative du concept de Parc Naturel Régional.

Les objectifs des Parcs Naturels Régionaux sont d'équiper les grandes métropoles en aires naturelles et de détente, d'animer les acteurs ruraux et de protéger, mettre les richesses naturelles et culturelles. Ils sont un outil de développement économique local (Merveilleux du Vignaux 2003, p. 126, 128). Une charte est adoptée par le Parc Naturel Régional au moment de son classement par décret et doit être renouvelée tous les 15 ans³⁸. Ils obtiennent lors de leur classement la marque « Parc naturel régional » attribuée par l'État³⁹.

Les Parcs Naturels Régionaux sont gérés par un syndicat mixte regroupant différentes collectivités locales (Merveilleux du Vignaux, 2003, p 129).

Ces zones protégées (Parcs Nationaux et Parcs Naturels Régionaux) accueillent une grande quantité de visiteurs représentant une menace pour le territoire. Certaines pratiques ont été interdites (véhicules, cueillette, pêche) ou réglementées. Des solutions afin de limiter les effets d'une forte fréquentation ont également été mises en place comme les chemins empierrés, recouverts de planches en bois ou de grilles métalliques afin de limiter le piétinement et la dégradation du sol. Cela incite les randonneurs à ne pas sortir des sentiers balisés. D'autres espaces protégés ont opté pour la mise en place de seuils de fréquentation, une orientation des visiteurs afin de les répartir ou interdisent l'accès à certaines zones. Des actions de sensibilisations sont aussi réalisées auprès du public (Debarbieux 1995, p. 91-92).

3.3.2. *La loi Montagne*

La loi Montagne également appelée loi relative à la protection et au développement de la montagne du 9 janvier 1995 concerne à la fois aux zones dites « zones de montagne » et

³⁸ Fédération des parcs naturels régionaux de France, Charte et procédure de classement, <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/les-parcs/charte-et-procedure-de-classement/charte-et-procedure-de-classement> , consulté le 19 février 2024.

³⁹ Fédération des parcs naturels régionaux de France, Qu'est-ce qu'un Parc naturel régional? Définition, <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/les-parcs/comprendre-les-parcs/quest-ce-quun-parc-naturel-regional-definition> , consulté le 19 février 2024.

les « zones massifs »⁴⁰ (Jacquet-Monsarrat 2002, p. 37). Elle s'applique dans plus de 5000 communes françaises. Elle a pour principaux objectifs de définir les zones de montagne, de trouver un équilibre entre le développement et la protection de la montagne, permet de contrôler l'aménagement et l'urbanisation en montagne (Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires 2022). Cette loi préserve la montagne à différentes échelles. Elle préserve les « *espaces, paysages, et milieux caractéristiques du patrimoine naturel et culturel montagnard (Article L122-9)* », « *des terres nécessaires au maintien et au développement des activités agricoles, pastorales et forestières (Articles L122-10 à L122-11)* » et les « *parties naturelles des rives des plans d'eau naturels ou artificiels d'une superficie inférieure à mille hectares (Articles L122-12 à L122-14)* » (Légifrance).

Cette loi de 1985 a été complétée en 2016 par la « loi de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne » dite « loi Montagne 2 »⁴¹, qui prend en compte le changement climatique et les nouvelles attentes de la clientèle. Elle soutient « *l'emploi et le dynamisme économique de la montagne (Articles 28 à 70)* », règlemente et encourage « *la réhabilitation de l'immobilier de loisir (Articles 71 à 83)* », renforce « *les politiques environnementales à travers l'intervention des parcs nationaux et des parcs naturels régionaux (Articles 84 à 88)* » en tenant compte des spécificités des territoires de montagne (Légifrance 2016c).

L'évolution du tourisme de montagne passe par 4 générations de stations : la station première génération, la station deuxième génération, la station troisième génération et la station quatrième génération. Le tourisme de montagne a des impacts positifs, mais également négatifs d'un point de vue économique, environnemental et social. Afin de limiter certains impacts négatifs, des mesures de protection ont été prises notamment pour la protection environnementale, mais elles ne luttent pas contre tous les impacts. Les stations tentent de s'adapter au changement climatique avec le développement du tourisme 4 saisons.

⁴⁰ Cf. p 10

⁴¹ Loi Montagne et loi Montagne 2, <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/loi-montagne>, mars 2023, consulté le 20 février 2024.

L'agriculture est une activité économique présente en montagne.

1. L'agritourisme : éléments de définition

1.1. De l'agriculture au tourisme : l'agritourisme

L'agritourisme également appelé « agrotourisme », ou « tourisme agricole », ou « tourisme lié à l'agriculture » est une forme de tourisme qui se pratique dans une exploitation agricole⁴². À l'étranger, notamment en Angleterre, en Autriche, en Allemagne et dans les pays scandinaves le terme de farm tourism peut être employé⁴³ (Légifrance 2017). Cette pratique est considérée comme une composante du tourisme rural (Fabry 2011, p. 20) .

L'agritourisme permet notamment la découverte des savoir-faire agricoles, de paysages d'un territoire, de spécialités culinaires et du mode de vie des agriculteurs⁴⁴.

Agnès Durrande-Moreau nous propose, pour l'agritourisme, la définition suivante qui

*« considère tout produit touristique lié à l'agriculture comme étant de l'agritourisme : produits bruts et transformés, agriculture alimentaire et non alimentaire, amont et aval de ces produits présentés sous divers angles (productifs, culturels, historiques) ainsi que les effets induits des pratiques (paysages, biodiversité par exemple) ».*⁴⁵

Selon l'INSEE, l'agriculture est un secteur économique incluant les cultures, l'élevage, la pêche, la chasse et la sylviculture. Plus précisément l'agriculture correspond à l'exploitation des ressources naturelles afin de fabriquer des produits issus de la culture et de l'élevage (Insee 2016a).

⁴² Durrande-Moreau Agnès, 2018, « Transformation numérique de l'entreprise // délégation de service public - tourisme, loisirs & culture I Tourisme et agriculture. Vers une nouvelle définition de l'agritourisme », novembre 2018, n° 345, (coll. « Revue Espaces »), p. 120-126.

⁴³ Marcotte Pascale, Bourdeau Laurent et Doyon Maurice, 2006, « Agrotourisme, agritourisme et tourisme à la ferme ? Une analyse comparative », Téoros. Revue de recherche en tourisme, 1 septembre 2006, vol. 25, n° 3, p. 59-67.

⁴⁴ Generali, 2021, Agriculteurs : quels sont les bénéfices de l'agritourisme pour votre activité ?, <https://www.generali.fr/professionnel/actu/agritourisme-les-benefices-pour-les-agriculteurs/> , 28 octobre 2021, consulté le 7 décembre 2023.

⁴⁵ Durrande-Moreau Agnès, 2018, « Transformation numérique de l'entreprise // délégation de service public - tourisme, loisirs & culture I Tourisme et agriculture. Vers une nouvelle définition de l'agritourisme », novembre 2018, no 354, (coll. « Revue Espaces »), p. 120-126.

1.1. La naissance de cette pratique

L'agritourisme est d'abord apparu dans la région du Tyrol en Autriche à la fin du XIX^e siècle avant de devenir très populaire en Italie ⁴⁶. C'est à partir des années 1950 que les premières fermes françaises accueillent les touristes pour diversifier leurs revenus agricoles (Ina 2020). Le terme d'agritourisme serait apparu en 1970⁴⁷. Selon Jean Didier Urbain, c'est également dans les années 70 que l'agritourisme est apparu « *quand les agriculteurs ont invité les touristes à participer à la vie de la ferme contre le gîte et le couvert* » ⁴⁸. En 1980, l'agritourisme se développe avec la mise en place de deux réseaux nationaux : Accueil Paysans et Bienvenue à la Ferme. Entre 1979 et 2010, d'après le ministère de l'Agriculture, la part d'exploitations agricoles proposant des activités agritouristiques a été multipliée par trois passant de 1,1 % à 3 % (Ina 2020).

1.2. Une diversification agricole : motivations des agriculteurs

Selon une étude réalisée en 1989 par l'Assemblée Permanente des Chambres d'agriculture, les raisons principales qui motivent les agriculteurs à pratiquer l'agritourisme sont : le complément de revenus (dans 66 % des cas), le désir d'ouverture et de contact (dans 63 % des cas), la valorisation des bâtiments existants (dans 43 % des cas) ou la réhabilitation du patrimoine (dans 35 % des cas) (Béteille 1996, p. 90; Vlès 2006, p. 288). Les agriculteurs veulent donc échanger sur leur métier, valoriser les ressources gastronomiques (leurs productions), paysagères, préserver le patrimoine bâti et participer au dynamisme du territoire ⁴⁹. Les agriculteurs veulent éduquer et partager leurs connaissances et leur passion (Annes et Bessière 2019, p. 235). Ils apprécient le contact humain (Ina 2020). La volonté de créer un nouvel emploi sur la ferme (conjoint, installation des enfants...) ou l'envie de rompre avec l'isolement peuvent également être des raisons de la diversification (Bounaceur 2017, p. 7).

⁴⁶ Generali, 2021, Agriculteurs : quels sont les bénéfices de l'agritourisme pour votre activité ?, <https://www.generali.fr/professionnel/actu/agritourisme-les-benefices-pour-les-agriculteurs/> , 28 octobre 2021, consulté le 7 décembre 2023.

⁴⁷ Marcotte Pascale, Bourdeau Laurent et Doyon Maurice, 2006, « Agrotourisme, agritourisme et tourisme à la ferme ? Une analyse comparative », Téoros. Revue de recherche en tourisme, 1 septembre 2006, vol. 25, n° 3, p. 59-67.

⁴⁸ Raphaëlle Elkrief, 2018, « L'agrotourisme haut de gamme fleurit », Le Monde.fr, 30 mars 2018 p.

⁴⁹ Laurens Jean et Besson Marie, 2002, Bienvenue à la Ferme. Une marque et un réseau au service de l'agritourisme, s.l., (coll. « Revue Espaces »).

Les motivations sont donc sociales, économiques et culturelles et sont à l'origine du lancement des agriculteurs dans cette activité.

1.3. Motivations des touristes

Selon Agnès Durrande-Moreau, la curiosité pour l'aliment, le besoin de reconnexion à la terre nourricière, la transmission aux enfants, l'envie de vivre des expériences uniques (rencontres avec agriculteurs), encourager et soutenir les agriculteurs dans des pratiques durables constituent les principales motivations des clients pour l'agritourisme⁵⁰. Le besoin de nature, la recherche d'espaces préservés, de calme, de produits alimentaires de qualité sont à l'origine des souhaits des visiteurs ⁵¹. Les touristes s'intéressent aux produits de la terre, apprécient le contact direct avec les producteurs ainsi que la découverte des lieux de productions (Durrande-Moreau, Courvoisier et Bocquet 2017).

Les motivations des clientèles s'orientent autour de la nature, de l'espace, du patrimoine culturel, de la vie villageoise et des activités de la ferme (Agritourisme et développement local 1995, p. 128).

2. L'offre agritouristique

2.1. Quels sont les produits agritouristiques ?

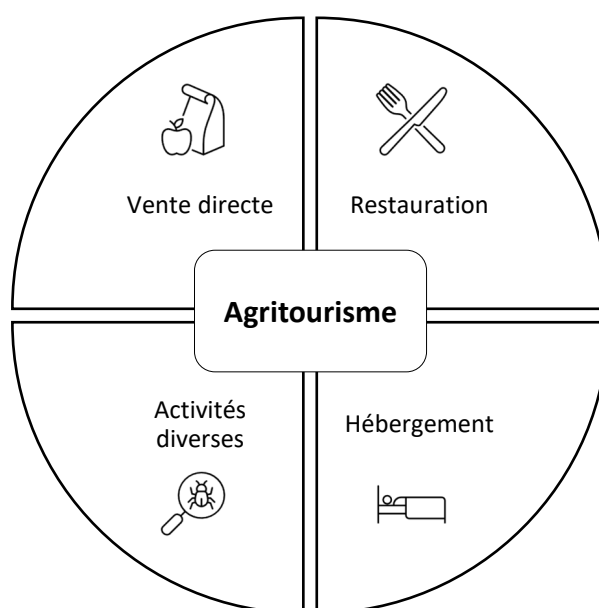
L'agritourisme est une activité considérée comme une forme de diversification des exploitations agricoles, tout comme la transformation des produits ou la production d'énergie (panneaux photovoltaïques, éoliennes), la transformation des matières premières (Bounaceur 2017, p. 9).

La diversification dans l'agritourisme est déclinée en 4 types d'activités : la vente directe, la restauration, l'hébergement, et les activités diverses comme la visite de ferme ou la location de chevaux (Durrande-Moreau, Courvoisier et Bocquet 2017).

⁵⁰ Durrande-Moreau Agnès, 2018, « Transformation numérique de l'entreprise // délégation de service public - tourisme, loisirs & culture I Tourisme et agriculture. Vers une nouvelle définition de l'agritourisme », novembre 2018, n° 345, (coll. « Revue Espaces »), p. 120-126.

⁵¹ Laurens Jean et Besson Marie, 2002, Bienvenue à la Ferme. Une marque et un réseau au service de l'agritourisme, s.l., (coll. « Revue Espaces »).

Figure 11 : Les 4 secteurs de la diversification des exploitations dans l'agritourisme⁵²



Agnès Durrande-Moreau a réalisé une étude dans laquelle 10 responsables d'offices du tourisme en zone de montagne (France et Suisse) des Alpes et du Jura ont été interrogés afin d'analyser les différentes offres agritouristiques.

Suite à cette étude, elle propose une définition plus large de l'agritourisme avec non pas 4 activités agritouristiques mais 12. Les activités de vente directe, de restauration, d'hébergement et les activités diverses ont lieu à la ferme. Selon elle, il faut prendre en considération toutes les activités liées à l'agriculture. Ainsi les 8 autres formes sont des pratiques hors de la ferme. Elles touchent plus largement le "milieu agricole". Plusieurs acteurs ("associations, musées, coopératives...") peuvent proposer des services agritouristiques^{53 54}.

⁵² Corniglion Marie, 2024

⁵³ Durrande-Moreau Agnès, 2017, Les nouvelles formes d'agritourisme, une étude de cas en alpage, <https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-01547388>, 26 juin 2017.

⁵⁴ Durrande-Moreau Agnès, 2018, « Transformation numérique de l'entreprise // délégation de service public - tourisme, loisirs & culture I Tourisme et agriculture. Vers une nouvelle définition de l'agritourisme », novembre 2018, n° 345, (coll. « Revue Espaces »), p. 120-126.

Tableau 1 : Les 12 formes d'agritourisme selon Agnès Durrande-Moreau

À la ferme		Hors ferme	
Domaine	Exemples d'activités	Domaine	Exemples d'activités
1. Hébergement	Chambres, gîtes, camping, cabanes, yourtes	5. Hébergement	Chambres, gîtes ..., dans une ancienne ferme ou dans un lieu bucolique
2. Restauration	Tables d'hôtes, dégustations, goûters	6. Restauration	Repas, dégustations, goûters à base de produits locaux
3. Visites et divers	Visites, démonstrations (traites, tonte, transformation), locations de chevaux	7. Visites et divers	Visites démonstrations sur des lieux de transformations par exemple. Principalement visites de caves coopératives à vin ou à fromage.
4. Ventes directes	Vente de produits à la ferme	8. Ventes	Marchés, magasins de producteurs... vendant des produits locaux
		9. Musée	Musées, expositions, centres d'interprétations
		10. Itinérance	Routes à thèmes : Routes des vins, des fromages ; sentiers thématiques
		11. Séjours à thème	Séjours en alpage, ateliers cuisine du terroir, randonnée à thème...
		12. Évènements	Fête de la lavande, de la transhumance, repas champêtre, concours de bucherons

Lors de cette étude elle a observé que le tourisme lié à l'agriculture est mal reconnu, pas ou peu répertorié (Durrande-Moreau et al., 2017). La classification trop restrictive à 4 formes d'activités agritouristiques ne prend pas en compte la demande du public et pénalise les nombreuses autres activités en ne les valorisant pas.

Dans ce mémoire, nous étudierons l'agritourisme selon la définition établie par Agnès Durrande-Moreau.

2.2. Les grandes structures de développement de l'agritourisme : Gîtes de France, Accueil Paysan, Bienvenue à la Ferme.

L'offre agritouristique est répartie dans au moins 3 réseaux différents : Gîtes de France, Accueil Paysan, Bienvenue à la Ferme (Viès 2006, p. 287).

2.2.1. Gîtes de France

Le premier Gîte de France apparaît en 1951 dans les Alpes de Hautes Provence. Le réseau Gîtes de France (Fédération Nationale des Gîtes de France) est né en 1955⁵⁵ ⁵⁶. Ce réseau est une initiative d'agriculteurs et d'élus qui désiraient réhabiliter leurs bâtiments et développer l'accueil touristique sur leurs terres afin d'éviter la désertification de leurs campagnes ⁵⁷.

Aujourd'hui Gîtes de France est le 1er réseau européen d'hébergements chez l'habitant⁵⁸. Ses principales valeurs sont : permettre à la population rurale et aux agriculteurs de bénéficier de revenus complémentaires, contribuer à la promotion des produits du terroir, préserver l'environnement, les traditions et cultures locales. Elles font de Gîtes de France un pionnier du développement durable pour le tourisme rural⁵⁹.

Toute personne propriétaire d'un hébergement en zone rurale peut adhérer à Gîtes de France. Cela inclus les agriculteurs, ils représentent un tiers des propriétaires des hébergements, les salariés, les artisans, commerçants, professions libérales... (Gîtes de France 2002, p. 10).

Gîtes de France garantit la qualité des hébergements en les classant par niveau de confort en 1, 2, 3, 4 et 5 épis⁶⁰.

2.2.2. Accueil Paysan

Accueil paysan est une association qui fut créée en 1979, en Isère, par un groupe d'agriculteurs pratiquant l'accueil à la ferme. Accueil Paysan est également un label qui contribue au développement local notamment par l'agritourisme en promouvant les

⁵⁵ Gîtes de France Corse, L'historique des Gîtes de France, <https://www.gites-corsica.com/gites-de-france/historique-gites-de-france.html> , consulté le 22 février 2024.

⁵⁶ Gîtes de France Alpes de Haute-Provence, Qui sommes-nous : l'esprit des Gîtes de France, <https://www.gites-de-france-04.fr/esprit-gites-de-france.html> , consulté le 22 février 2024.

⁵⁷ Bos Pascal, Locolas-Thomas Coralie, et Chalon, Karen, 2022, « Gîtes de France, une marque avec une histoire et des valeurs - Communiqué de presse », Gîtes de France Drôme, février 2022.

⁵⁸ Gîtes de France Alpes de Haute-Provence, Qui sommes-nous : l'esprit des Gîtes de France, <https://www.gites-de-france-04.fr/esprit-gites-de-france.html> , consulté le 22 février 2024.

⁵⁹ Bos Pascal, Locolas-Thomas Coralie, et Chalon, Karen, 2022, « Gîtes de France, une marque avec une histoire et des valeurs - Communiqué de presse », Gîtes de France Drôme, février 2022.

⁶⁰ Comité Départemental du Tourisme de la Lozère, 2014, Labels & Associations, <https://www.lozere-tourisme.com/labels-et-associations> , 15 décembre 2014, consulté le 22 février 2024.

activités de la ferme, les métiers, les savoir-faire et la vie de la campagne. Accueil Paysan soutient les paysans/annes et leur permet de vivre de leurs productions. C'est aussi « *un réseau de personnes qui pratiquent l'accueil sur leur lieu de vie, à la ferme et en milieu rural* ». C'est un réseau qui encourage la solidarité et le tourisme solidaire avec des tarifs raisonnables et accessibles. Il accorde une importance particulière à l'accueil, à la richesse des échanges, à la qualité des relations humaines, à l'origine et à la qualité des produits⁶¹.

2.2.3. Le réseau Bienvenue à la Ferme

La marque Bienvenue à la Ferme a été créée en 1988 par des agriculteurs. Elle est proposée par les Chambres d'agriculture⁶². Il s'agit du 1er réseau agricole français de vente directe et d'accueil à la ferme⁶³. La marque propose des conseils, des accompagnements aux agriculteurs et contribue au développement de l'agritourisme (Fabry 2011, p. 27). Les principales valeurs de ce réseau sont la qualité des produits, la préservation du patrimoine, la garantie d'un accueil personnalisé⁶⁴. Cette marque est à destination des agriculteurs proposant des activités agritouristiques (CRTL Occitanie 2017, p. 62) parmi les 4 principales évoquées précédemment.

3. La montagne, un territoire propice à l'agritourisme ?

3.1. La présence de l'agritourisme en France

Les exploitations agritouristiques sont plus fréquentes en zone de haute montagne, elles seraient plus d'une sur dix à pratiquer des activités touristiques. Les exploitations développant ces activités bénéficient généralement d'une bonne assise, de moyens de production non négligeables et d'un fonctionnement bien maîtrisé par l'agriculteur (Simon 2002, p. 320, 323). En France, selon le recensement agricole de 2020, 3,5 % des exploitations agricoles françaises pratiquent l'agritourisme (Juguet et Gérin-Grataloup

⁶¹ Accueil Paysan, A propos Accueil Paysan, <https://www.accueil-paysan.com/fr/notre-reseau/tout-savoir-sur-accueil-paysan/>, consulté le 22 février 2024.

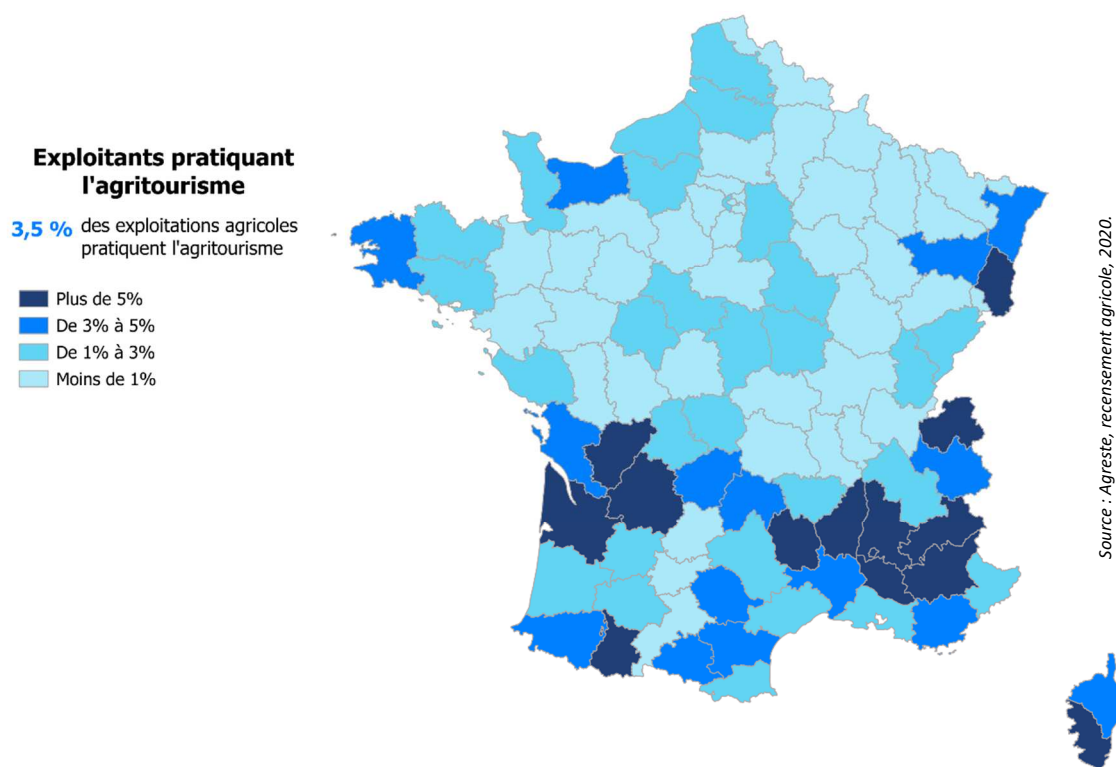
⁶² ADT des Pyrénées-Orientales, Labels agrotourisme et œnotourisme, <https://pro-tourismeadt66.com/labels-agritourisme-et-oenotourisme>, consulté le 22 février 2024.

⁶³ Chambres d'agriculture France, 2023, Bienvenue à la ferme, <https://chambres-agriculture.fr/proagri/bienvenue-a-la-ferme/>, 4 septembre 2023, consulté le 22 février 2024.

⁶⁴ Nos valeurs - Bienvenue à la ferme, <https://www.bienvenue-a-la-ferme.com/nos-valeurs>, consulté le 22 février 2024.

2021, p. 85). Le pourcentage est en hausse, mais le nombre d'agriculteurs diminue (Agritourisme et développement local 1995, p. 55).

Figure 12 : Exploitants pratiquant l'agritourisme⁶⁵



Parmi les régions les plus « agritouristiques » figurent l'Occitanie, la Nouvelle-Aquitaine et l'Auvergne- Rhône-Alpes (Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire 2022).

3.2. La montagne, un territoire propice à l'agritourisme

Certaines formes d'agriculture sont plus adaptées que d'autres à l'agritourisme : l'élevage extensif, la production fruitière, la polyculture, et bien sûr le vin avec l'œnotourisme. Au contraire, les grandes cultures (céréales, betterave, pomme de terre...) ou l'élevage intensif sont moins concernés ⁶⁶.

Nous distinguons deux formes d'agriculture en France : l'agriculture intensive et l'agriculture extensive. L'agriculture intensive se distingue par des rendements élevés

⁶⁵ Juguet Isabelle et Gérin-Grataloup Anne-Marie, 2021, Géographie, tourisme et territoires, Paris, Nathan (coll. « Repères pratiques 32 »), 159 p. page 85

⁶⁶ JBB, 2023, Agritourisme, agrotourisme, <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/agritourisme-agrotourisme>, mai 2023, consulté le 12 octobre 2023.

contrairement à l'agriculture extensive, moins productive en raison de conditions naturelles difficiles ou d'investissement limité (Baud, Bourgeat et Bras 2015, p. 15). Elle nécessite la mobilisation de vastes surfaces, souvent peu productives (Brunet, Théry et Ferras 2006, p. 23,207). L'agriculture intensive correspond à une agriculture dont la production à l'hectare est importante (Légifrance) (cf. Annexe D, p 118). En montagne, l'élevage est généralement extensif (Jacquet-Monsarrat 2002, p. 17; Insee 2017).

3.3. Les problèmes de l'agritourisme

Dans un ancien article de 1995, Pierre Vitte aborde certains éléments sur les problèmes de l'agritourisme.

L'agritourisme n'est pas une solution miracle pour la survie des exploitations agricoles en difficulté, c'est une activité qui se développe dans des exploitations stables, en bonne santé.

La diversification dans l'agritourisme nécessite un investissement en termes de temps, de main-d'œuvre sur l'exploitation et des investissements sur le long terme sans garantie de rentabilité, liée à la saisonnalité du tourisme (périodes creuses).

L'activité agritouristique est choisie par les agriculteurs sans prendre en compte le marché ou les attentes du public.

Les exploitations en difficulté sont rarement à l'initiative de cette diversification et peinent à obtenir des financements. Le risque est de trop compter sur l'agritourisme pour sauver l'exploitation (Vitte 1995). Dans l'agritourisme, la culture est l'activité principale et le tourisme l'activité secondaire. Certaines formes d'agritourisme peuvent être très lucratives car l'agriculture seule ne peut pas rendre l'exploitation rentable (Vlès 2006, p. 289).

Une autre des difficultés résulte dans la communication de l'offre et dans la lenteur du développement de la clientèle. De plus, le tourisme réclame beaucoup de professionnalisme. Les agriculteurs développant cette nouvelle activité se sont souvent formés avec, généralement l'aide des Chambres d'Agriculture. « *Les agriculteurs accueillant des touristes font souvent preuve d'un individualisme* » ils réalisent eux-mêmes la promotion de leur structure et font rarement partie des réseaux des professionnels du

tourisme (Vitte 1995). Ils peuvent rencontrer des difficultés à faire connaître leur offre et à atteindre leur public cible.

D'un point de vue juridique, la diversification des exploitations agricoles est complexe et la législation imprécise. La diversification est souvent une combinaison d'activités multiples et interdépendantes. L'agriculteur « *dois procéder à la qualification de son activité branche par branche, contexte par contexte (fiscal, social, juridique)* » (Bounaceur 2017, p. 8,10,21).

L'agritourisme contribue à accentuer les inégalités entre les exploitations. Il y a les fermes qui développent cette activité pour accroître leur rentabilité et disposent des ressources suffisantes (trésorerie, informations). Puis celles qui ne disposent pas de moyens pour investir, d'informations, qui ont une exploitation peu stabilisée ou dont les exploitants sont trop âgés (Vitte 1995).

Les problèmes de l'agritourisme soulevés par Pierre Vitte datent de 30 ans. Il serait intéressant de réaliser une nouvelle étude afin d'évaluer la situation actuelle.

L'agritourisme comprend toutes les activités touristiques liées à l'agriculture⁶⁷. L'agritourisme s'intègre bien en montagne et dans de petites exploitations extensives. C'est une activité qui répond aux attentes des touristes et qui est promise à un bel avenir ⁶⁸.

⁶⁷ Durrande-Moreau Agnès, 2018, « Transformation numérique de l'entreprise // délégation de service public - tourisme, loisirs & culture I Tourisme et agriculture. Vers une nouvelle définition de l'agritourisme », novembre 2018, n° 345, (coll. « Revue Espaces »), p. 120-126.

⁶⁸ Durrande-Moreau Agnès, 2018, « Transformation numérique de l'entreprise // délégation de service public - tourisme, loisirs & culture I Tourisme et agriculture. Vers une nouvelle définition de l'agritourisme », novembre 2018, n° 345, (coll. « Revue Espaces »), p. 120-126.

Conclusion de la partie 1

Dans cette partie, nous avons réalisé une revue de littérature afin de définir les différents termes, notions et concepts de notre question de départ : comment concilier agriculture et tourisme en montagne ?

Cette étude nous a permis d'acquérir des connaissances sur la montagne, sur ses atouts et sur les activités économiques présentes, sur le tourisme de montagne et son évolution, ses impacts positifs et négatifs et enfin sur l'agritourisme.

Lors de cette recherche, nous avons constaté que le tourisme en montagne est une activité importante notamment dans les régions où nous avons la présence de stations de montagne. Nous avons également évoqué les impacts et l'importance des retombées liées à l'activité touristique en montagne.

L'agritourisme combine tourisme et agriculture. Nous avons vu que la montagne est un territoire particulièrement adapté à cette activité.

Nous nous sommes alors interrogés sur la problématique suivante : **l'agritourisme contribue-t-il au développement des territoires de montagne ?** C'est autour de cette problématique que va se dérouler la suite de ce mémoire. Nous allons exprimer des hypothèses susceptibles de répondre à la problématique énoncée. Nous allons voir comment l'agriculture et le tourisme sont capables de s'unir pour permettre l'extension des saisons touristiques.

Partie 2 : Les clés d'une collaboration entre tourisme et agriculture

Introduction de la partie 2

Pour tenter de répondre à notre problématique : l'agritourisme contribue-t-il au développement des territoires de montagne ? nous avons formulé deux hypothèses, chacune d'entre elles va constituer un chapitre de cette partie.

Sur la base d'un cadrage théorique, nous proposerons des éléments de réponse aux hypothèses que nous avons formulées.

Ainsi, dans le premier chapitre, nous supposons que l'agritourisme contribue à une découverte et à une préservation du patrimoine culturel agricole. Nous évoquerons, les espaces muséographiques en lien avec le monde agricole. Nous montrerons l'impact de la reconnaissance des pratiques et savoir-faire agricoles par l'UNESCO sur les activités agritouristiques. Puis, nous traiterons du patrimoine culinaire et l'importance de la gastronomie dans les motivations des touristes à pratiquer l'agritourisme.

Dans un deuxième chapitre, nous émettons l'hypothèse que l'agritourisme relève du tourisme durable. Nous définirons dans un premier temps le concept de développement durable puis nous exposerons les principaux labels du tourisme durable. Pour terminer, nous regarderons comment l'agritourisme se positionne dans les trois principaux concepts du développement durable.

Chapitre 1 : L'agritourisme semble contribuer à une découverte et à une préservation du patrimoine culturel agricole

Plusieurs produits touristiques tentent de mettre en valeur le patrimoine culturel agricole. Dans ce chapitre, nous présenterons deux produits dédiés à la mise en valeur des savoir-faire : les espaces muséographiques et les routes touristiques.

1. La création d'espaces muséographiques : une ressource pour les territoires

Certains musées sont dédiés à l'agriculture. Nous pouvons citer par exemple la Maison du Berger située à Champoléon dans les Hautes-Alpes ou l'Écomusée du Pastoralisme de Pontebernardo dans le Piémont en Italie, tous deux situés en montagne.

1.1. Une sensibilisation des visiteurs à travers la transmission de messages

Dans le cadre de la Maison du Berger, plusieurs objectifs peuvent être identifiés. Ce musée est un élément de transmission d'un patrimoine, d'un héritage. Il permet aussi de « *faire tomber un certain nombre de préjugés* » sur les métiers d'éleveur, de berger et d'apporter une connaissance sur les problématiques de conflit d'usage dans les espaces partagés (alpages) (Eychenne, Buclet et Dodier 2017, p. 81,92).

La Maison du Berger répond à un besoin des bergers et éleveurs, celui de faire passer un message. Ils veulent expliquer qui ils sont, leur métier, leurs réalités afin que leur travail, leur troupeau et leur intimité soient respectés. Ils peuvent faire reconnaître leur métier et ses savoir-faire, montrer que leur profession est vivante, actuelle, qu'elle n'est pas en voie de disparition et que ce n'est pas du folklore (Brisebarre et al. 2009, p. 105-106).

L'écomusée italien a été pensé avec 3 dimensions essentielles :

- les aspects économiques : relance de l'élevage, relance et valorisation d'une race ovine locale ;
- les aspects patrimoniaux et culturels : récupération de mémoire, enquête scientifique sur les savoir-faire pastoraux, organisation de colloques et de

- rencontres avec les universitaires, les représentants politiques, réalisations d'expositions temporaires en France et en Italie, publications d'ouvrages... ;
- les aspects touristiques : valorisation des produits et du centre de sélection des béliers (Brisebarre et al. 2009, p. 95).

1.2. Une ressource pour le territoire

D'après Bernard Pecqueur, une ressource territoriale est une richesse. Il ne s'agit pas uniquement d'un facteur de production dont un territoire serait pourvu ou pas, mais d'un élément provenant d'une construction-combinaison issue de la volonté humaine. Sa caractéristique résulte dans la spécificité du milieu géographique dans laquelle elle se trouve, dans son histoire, sa culture et dans sa potentialité de valorisation par métamorphose une fois révélée. « *La ressource territoriale est composée de volonté, d'imagination créative et de processus d'innovation* ». Elle semble inépuisable à la différence des ressources naturelles et se renouvelle (Eychenne, Buclet et Dodier 2017, p. 51-53).

Le patrimoine culturel pastoral peut constituer une ressource pour les territoires provençaux et alpins à la condition qu'il soit une activité vivante et pérenne, vécue et perçue comme telle par ses acteurs directs et les populations non locales. Ainsi le patrimoine ne doit pas être rangé dans une vitrine ou réutilisé dans une mise en tourisme opportuniste. La maison de Berger a opté pour des outils qui permettent de créer des émotions et de la connaissance (Eychenne, Buclet et Dodier 2017, p. 83-84).

2. L'agriculture, ses pratiques et ses savoir-faire valorisés par l'UNESCO

2.1. La transhumance : un savoir-faire valorisé

2.1.1. Une inscription préalable à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel national français

La France avait inscrit la transhumance à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel national le 2 juin 2020. La transhumance a été inscrite pour la richesse de ses savoir-faire :

- modes de conduite des troupeaux transhumants ;
- modes d'élevages et pratiques de gestion pastorales en altitude ;
- pratiques coutumières de gestion collective des territoires pastoraux ;
- savoir-faire liés au bâti, à l'artisanat traditionnel, ainsi qu'à l'élaboration de produits alimentaires ;
- rituels et événements festifs en temps de transhumance (Association française de pastoralisme 2021, p. 28-29; Étienne et al. 2020). L'agritourisme est donc valorisé ici, dans le cadre des événements festifs.

En France, la transhumance est pratiquée dans les Alpes, la Corse, le Jura, le Massif central, les Pyrénées, les Vosges et en Provence. Ces territoires de montagnes sont riches et à l'origine de 50 Appellations d'Origine Protégée (AOP) et de 35 Labels Rouges en viande et fromage (Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire 2023).

2.1.2. L'inscription à l'UNESCO

Cette inscription a mobilisé plus de 150 acteurs sur le territoire français. Elle a permis de rejoindre et de lancer la coopération internationale pour le dépôt du dossier de candidature à l'UNESCO (Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire 2023).

La pratique de la transhumance est un savoir-faire qui a été reconnu Patrimoine Culturel Immatériel de l'humanité par l'UNESCO en décembre 2023 (Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire 2023). L'Albanie, l'Andorre, l'Autriche, la Croatie, la France, la Grèce, l'Italie, le Luxembourg, la Roumanie et l'Espagne ont candidaté et obtenu cette reconnaissance ensemble (UNESCO Patrimoine culturel immatériel 2023).

2.2. Des paysages de montagne valorisés

Selon la définition d'Agnès Durrande-Moreau, les paysages liés à une pratique agricole constituent de l'agritourisme (cf. définition, p 46).

L'UNESCO valorise les paysages agricoles. On peut citer par exemple l'inscription en 2011 des Causses et des Cévennes sur la liste du Patrimoine mondial, avec la mention « paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen » (UNESCO Centre du patrimoine mondial 2011). Il s'agit d'un territoire qui s'étend sur 302 319 hectares et sur les départements du

Gard, de la Lozère, de l'Hérault et de l'Aveyron⁶⁹. Ainsi, les paysages en terrasses, les bâtiments, l'histoire et les savoir-faire ancestraux sont reconnus et valorisés par l'UNESCO (UNESCO Centre du patrimoine mondial 2011).

Dans les Pyrénées, le Mont Perdu est également reconnu par l'UNESCO, en 1997. D'une part, pour ses paysages naturels mais également pour ses paysages pastoraux (paysage de villages, de fermes, de champs, de hauts pâturages et de routes de montagne) (UNESCO Centre du patrimoine mondial 1997).

La France n'est pas le seul pays à avoir des paysages agricoles reconnus par l'UNESCO. En Italie, l'Unesco a reconnu : le Paysage viticole du Piémont : Langhe-Roero et Monferrato en 2014, Les Collines du Prosecco de Conegliano et Valdobbiadene en 2019 (UNESCO Centre du patrimoine mondial). En Espagne, le Paysage culturel de la Serra de Tramuntana a été reconnu en 2011.

2.3. L'intérêt et l'impact d'une inscription à l'Unesco

L'inscription d'un bien sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO offre une visibilité mondiale. Cela permet aux habitants d'avoir un nouveau regard sur le patrimoine qui les entoure et les encourage à le préserver. La reconnaissance d'un bien par l'UNESCO permet d'augmenter son niveau de protection et de conservation (UNESCO Centre du patrimoine mondial).

L'objectif d'une inscription à l'UNESCO n'est pas lié à un projet de développement touristique. Toutefois, la reconnaissance d'un bien au patrimoine mondial en fait un élément d'attractivité pour le territoire. Il est fréquent que les nouveaux sites inscrits observent une augmentation rapide du nombre de visiteurs. Cette reconnaissance est source d'impacts positifs (retombées économiques...) et aussi négatifs liés à l'augmentation du nombre de visiteurs⁷⁰.

⁶⁹ Cévennes Tourisme, Le patrimoine mondial de l'Unesco des Cévennes, <https://www.cevennes-tourisme.fr/je-decouvre/paysages-naturels-exception/patrimoine-mondial-lunesco-cevennes/>, consulté le 14 mars 2024.

⁷⁰ Vichy Patrimoine Mondial, Les atouts de l'inscription à l'UNESCO, <https://www.vichy-patrimoine-mondial.com/enjeux/>, consulté le 17 mars 2024.

3. L'importance du patrimoine gastronomique dans l'agritourisme

3.1. Les Français et la nourriture, c'est une belle histoire d'amour !

La gastronomie est tellement importante pour les Français, que certains choisissent leur destination en fonction des spécialités à découvrir. Les Français sont un sur cinq à faire ce choix en 2023 selon une étude de OnePoll et Skyscanner. Les Français considèrent la nourriture comme étant le troisième critère le plus important lors du choix d'une destination. Ils sont un sur deux à considérer que la découverte de la cuisine locale est l'activité favorite de leur voyage⁷¹.

3.2. Les routes touristiques/routes à thèmes : une mise en valeur du patrimoine culturel

Les routes touristiques se sont essentiellement développées à partir des années 1985. (Sarlanga et Centre de ressources touristiques 1997, p. 7).

Selon tourisme Québec « *une route touristique se définit comme un trajet à suivre le long d'un chemin pittoresque, axé sur une thématique distinctive et qui relie un certain nombre de sites touristiques évocateurs et ouverts aux visiteurs.* ». Sur ces routes, on peut retrouver différents services tels l'hébergement, la restauration, des postes d'essence ainsi que des services d'accueil et d'information touristiques. (Ministère des Transports et le Ministère du Tourisme du Québec 2006)

Les routes touristiques sont souvent créées suite à une volonté de la part soit d'artisans ou d'agriculteurs de mettre en valeur leurs productions, soit de propriétaires de sites cherchant à accroître leur fréquentation ou d'institutionnels voulant assurer le développement touristique de leur territoire (Sarlanga et Centre de ressources touristiques 1997, p. 14).

⁷¹ Marjorie RAYNAUD, 2023, Un Français sur cinq est parti en voyage pour cette raison typiquement française, <https://www.tf1info.fr/societe/un-francais-sur-cinq-est-parti-en-voyage-pour-cette-raison-typiquement-francaise-2278723.html>, 20 décembre 2023, consulté le 17 mars 2024.

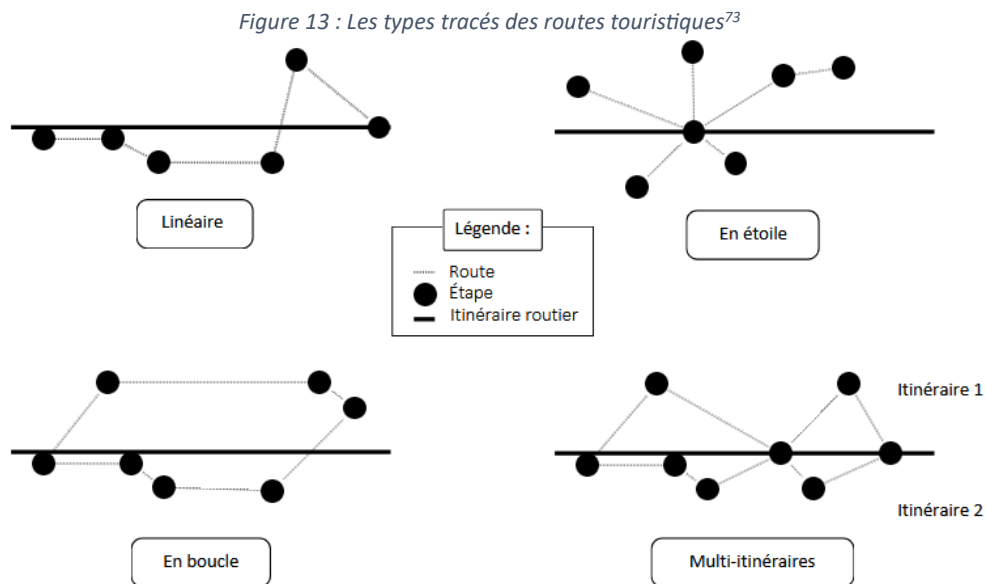
3.2.1. Les différents types de routes touristiques

La France compte plus de 300 routes touristiques⁷². Les routes touristiques portent souvent sur les thématiques :

- de la gastronomie (y compris les vins) : Routes des vins et Routes des fromages (Alsace, Rhône-Alpes), Route du cidre, Route des Brasseurs de Franche-Comté... ;
- des savoir-faire : Route des Artisans de Balagne (Corse), La Route du Verre et du Cristal (Lorraine)... ;
- des personnages célèbres : Route Lamartine (Bourgogne), Route des Ducs de Savoie (Rhône- Alpes), Route historique J.J Rousseau (Rhône- Alpes), Route Napoléon (PACA)... ;
- du patrimoine bâti et la nature : Route des parcs et jardins, Route des lacs... (Sarlanga et Centre de ressources touristiques 1997, p. 11, 94-104).

3.2.2. Les formes de routes touristiques

Le tracé de ces routes peut prendre 4 formes : linéaire, en boucle, en étoile, multi-itinéraires :



⁷² Routes touristiques, 2024, Les routes touristiques en France, <https://www.routes-touristiques.com/> , 2 mars 2024, consulté le 14 mars 2024.

⁷³ Sarlanga Emmanuelle et Centre de ressources touristiques, 1997, Les routes touristiques: de la conception à l'animation, Paris, Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (coll. « Thematour 1 »), 126 p. pages 12 et 13.

Les étapes de l'itinéraire peuvent prendre différentes formes :

- « *ateliers, exploitations agricoles, et entreprises ouvertes à la visite* ;
- *architecture militaire (châteaux, lieux de bataille, cimetières militaires...)* ;
- *architecture religieuse (églises, abbayes, prieurés, oratoires...)* ;
- *musées* ;
- *architecture civile (demeures, cadrans solaires, lavoirs, thermes, barrages, fontaines, colombiers, phares, ports...)* ;
- *sites naturels (volcans, lacs, forêts, points de vue, marais, grottes...)* ;
- *villes, cités et villages* ;
- *parcs et jardins (parcs paysagers, jardins botaniques...)* ;
- *sites archéologiques et vestiges (voies romaines, sites préhistoriques, arènes...)* » (Sarlanga et Centre de ressources touristiques 1997, p. 11).

3.2.3. Les routes touristiques gastronomiques : une mise en avant de la gastronomie

La France est reconnue à l'international pour sa gastronomie et ses grands chefs étoilés⁷⁴ qui mettent en valeur les produits régionaux. La gastronomie française a même été reconnue par l'UNESCO en 2010 comme patrimoine culturel immatériel. Parmi les composantes importantes de cette reconnaissance, figure notamment le choix des produits, de préférence locaux (UNESCO Patrimoine culturel immatériel 2010).

La forme de tourisme associée à la gastronomie porte le nom de tourisme culinaire ou tourisme gastronomique, ou tourisme gourmand (Kadri et al. 2022, p. 176) et apparaît dans la première moitié du XX^e siècle.

⁷⁴ Explore France, 2024, La gastronomie française, un héritage séculaire, <https://www.france.fr/fr/actualite/article/gastronomie-francaise-heritage-seculaire>, 10 janvier 2024, consulté le 15 mars 2024.

Les routes sur la gastronomie figurent parmi les routes touristiques les plus répandues avec les routes sur le patrimoine bâti et celles sur les savoir-faire (Sarlanga et Centre de ressources touristiques 1997, p. 11).

Les routes touristiques sur la gastronomie mettent en valeur les produits du terroir également qualifiés d'artisansaux. On peut citer par exemple : les routes du foie gras (Dordogne), des huîtres (Vendée), du cidre (Normandie), de l'olivier (Drome), du cassoulet du côté de Castelnaudary (Languedoc-Roussillon), du chocolat et des douceurs d'Alsace, de la Truffe (Var), de la Noix (Lot, Corrèze), de l'Absinthe (Franche-Comté), de la Bresse (Bourgogne, Rhône-Alpes)⁷⁵, du camembert (Orne), Route de la choucroute, des fromages AOP d'Auvergne, des fromages de Savoie, du miel (Ardèche)...⁷⁶ . Les vins sont également mis à l'honneur dans différentes régions⁷⁷.

Nous avons vu précédemment, lorsque nous avons défini l'agritourisme, que les routes à thèmes faisaient partie de l'agritourisme. Les visiteurs se rendent dans les fermes et pratiquent différentes activités en lien avec l'agriculture. Par exemple pour la route des fromages de Savoie, les activités possibles sont les visites libres ou commentées, les goûters ou repas à la ferme, les expositions et espaces muséographiques, les immersions dans la fabrication...⁷⁸. C'est un produit qui correspond aux attentes des touristes et des agriculteurs.

3.3. Des marques et labels gastronomiques agritouristiques

Plusieurs labels valorisent les productions alimentaires locales.

Le label Vignobles & Découvertes est un label mis en place par Atout France en 2009 qui est attribué aux différents prestataires (hébergement, restauration, visite de cave et dégustation, musée, événement...) d' « *une destination à vocation touristique et viticole*

⁷⁵ Routard.com, Les routes gastronomiques en France, <https://www.routard.com/contenu-dossier/cid136461-les-routes-gastronomiques-en-france.html> , consulté le 15 mars 2024.

⁷⁶ Routes touristiques, Les Routes de la Gastronomie, <https://www.routes-touristiques.com/tourisme/gastronomie/> , consulté le 15 mars 2024.

⁷⁷ Routes des vins en France, <https://www.routes-touristiques.com/tourisme/vignoble/> , consulté le 15 mars 2024.

⁷⁸ Madelon Laurent, Madelon Sylvain, Leser Nicolas, Skadow Ulrike et Creuzet Karine, Les Fromages de Savoie une histoire vraie : L'Essentiel 2022-2023 - 76 sites à visiter en Savoie & Haute-Savoie, <https://www.fromagesdesavoie.fr/content/uploads/2022/07/L'Essentiel-2022-web.pdf> .

proposant une offre de produits touristiques multiples et complémentaires ». Ce label valorise l'œnotourisme avec la mise en réseau des prestataires et la mise en avant des savoir-faire autour du vin (CRTL Occitanie 2017, p. 48-49). Par exemple en Savoie, les territoires Aix-les-Bains Riviera des Alpes et Cœur de Savoie ont été labélisés (ATOUT-France).

Le label Site Remarquable du Goût est attribué aux communes, lieux-dits ou aux établissements agroalimentaires traditionnels qui se différencient par un produit, un lieu de production et des paysages emblématiques et/ou une architecture remarquable autour de ce produit (CRTL Occitanie 2017, p. 46-47). La commune de Beaufort en Savoie a été récompensée de ce label pour le « Prince des Gruyères », le fromage Beaufort ⁷⁹.

Les marques Esprits Parc National et Valeurs Parc Naturel Régional sont des marques qui valorisent des produits ou services touristiques (hébergements, activités, sorties), agricoles, artisanaux (produits et savoir-faire) issus d'activités exercées dans un Parc National ou dans un Parc Régional et qui respectent leur environnement (CRTL Occitanie 2017, p. 118-121).

L'agritourisme permettrait aux touristes de découvrir le patrimoine culturel agricole : savoir-faire, gastronomie et permettrait aux agriculteurs de transmettre leur message et de sensibiliser les visiteurs pour une meilleure cohabitation des différents usagers de la montagne. L'agritourisme serait en accord avec les motivations des touristes évoquées précédemment : la recherche de produits alimentaires de qualité. Il permettrait la découverte de produits, à travers les routes à thèmes par exemple. Nous avons également vu que la gastronomie avait une importance particulière pour les Français. Il nous reste à déterminer son importance dans les motivations de visites agritouristiques.

⁷⁹ Sites Remarquables du Goût, 2021, Fromage de Beaufort, <https://www.sites-remarquables-du-gout.fr/producteur/fromage-de-beaufort/>, 29 avril 2021, consulté le 16 avril 2024.

Chapitre 2 : L'agritourisme semble relever du tourisme durable

Ce chapitre définira le tourisme durable avant d'analyser l'agritourisme dans les dimensions du tourisme durable.

1. Le tourisme durable : une définition du concept

1.1. Histoire du développement durable

Lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992, le concept de développement durable est né ainsi que ses 3 piliers : économie, environnement, social (Insee 2016b). La notion de tourisme durable est apparue en 1995 avec la Charte mondiale du tourisme durable rédigée par l'UNESCO et l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) à l'occasion de la Conférence mondiale du Tourisme durable de Lanzarote (Canaries). La charte définit le tourisme durable selon 18 principes (cf. Annexe E, p 119), dont certains sont présents dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ou énoncés lors du Sommet de la Terre à Rio en 1992^{80 81}.

1.2. Le tourisme durable, qu'est-ce que c'est ?

« Le tourisme durable consiste à appliquer les principes du développement durable à toutes les formes de tourisme » (Josse 2010, p. 30).

Le tourisme durable est défini selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) comme « un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil » (notre-environnement 2021). Le tourisme durable cherche à limiter les impacts négatifs du tourisme et à préserver les ressources patrimoniales (naturelles, culturelles, sociales) d'un territoire⁸².

⁸⁰ Acteurs du Tourisme Durable, Définition le Tourisme durable, <https://www.tourisme-durable.org/tourisme-durable/definitions>, consulté le 18 mars 2024.

⁸¹ Acteurs du Tourisme Durable, Charte mondiale du tourisme durable, <https://www.tourisme-durable.org/tourisme-durable/ressources-1/item/426-charte-mondiale-du-tourisme-durable>, consulté le 18 mars 2024.

⁸² Géoconfluences, 2021, Tourisme durable, <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/tourisme-durable>, mai 2021, consulté le 17 mars 2024.

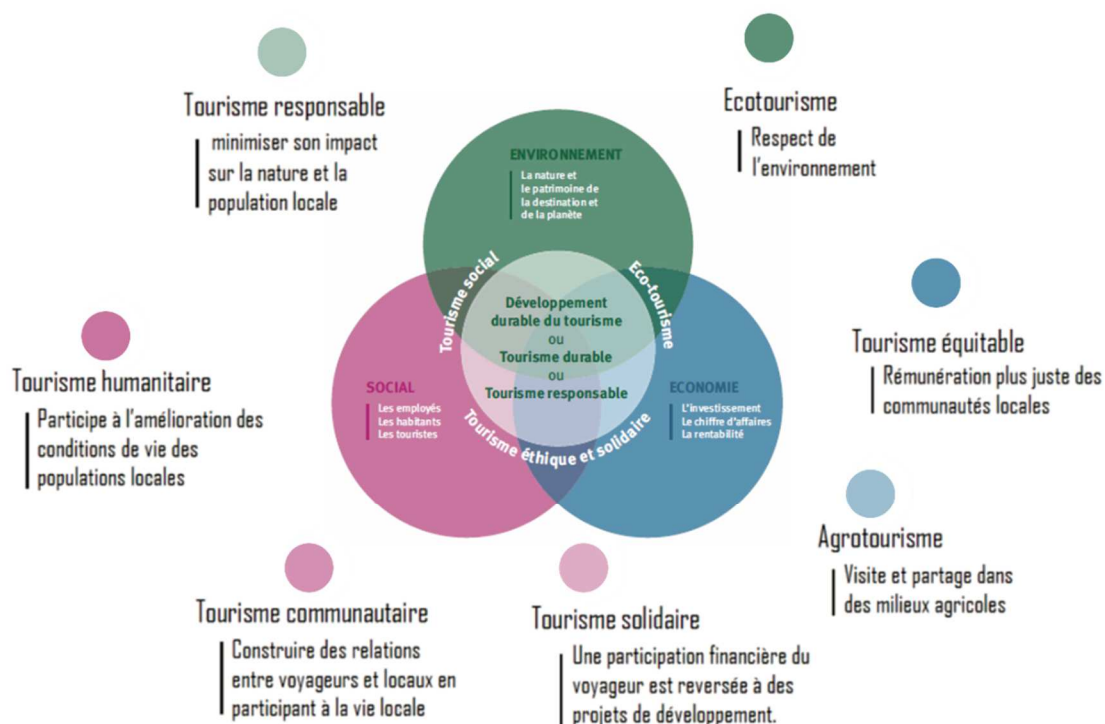
1.3. Les principes fondamentaux du tourisme durable

Pour être durable, le tourisme doit trouver le bon équilibre entre 3 aspects : (Lamic 2008, p. 90).

- Environnemental : réduction de l'impact du tourisme sur l'environnement, préservation des ressources naturelles, la gestion des déchets et des énergies ;
- Social : respect et préservation du patrimoine culturel, conservation des traditions locales et les habitants locaux, intégration des locaux dans le développement touristique ;
- Économique : La garantie d'une activité économique viable sur le long terme et une rémunération équitable des acteurs locaux dans le but d'améliorer les conditions de vie des populations locales, favoriser les emplois stables⁸³.

Plusieurs formes de tourisme répondent à ces enjeux :

Figure 14 : Schéma du développement durable du tourisme et des formes de tourisme durable⁸⁴



⁸³ Les échappées Belambra, 2019, Qu'est-ce que le tourisme durable et comment le pratiquer ?, <https://www.belambra.fr/les-echappees/quest-ce-que-le-tourisme-durable/>, 25 mars 2019, consulté le 30 mars 2024.

⁸⁴ Corniglion Marie en 2024 à partir de : Acteurs du Tourisme Durable, Le tourisme durable, <https://www.tourisme-durable.org/tourisme-durable/definitions>, consulté le 17 mars 2024. D'après Atout France et de Slow Tourisme Lab, Qu'est-ce que le Slow Tourisme ? |, <https://www.slow-tourisme-lab.fr/fr/19423-2/>, consulté le 17 mars 2024.

1.4. Évaluer le tourisme durable sur les territoires

La grille d'évaluation du tourisme durable dans les destinations (cf. Annexe F, p 121) ne prend pas en compte les spécificités propres à chaque territoire et comporte donc des limites. Les critères utilisés risquent d'être trop généraux ou abstraits ou inadaptés aux priorités d'un territoire. Cependant cette grille nous donne un aperçu de ce qui peut être évalué en matière de développement durable. L'évaluation se déroule en 2 étapes : une démarche exploratoire permettant de sélectionner les priorités et une phase d'évaluation à partir des thèmes prioritaires. Cette grille d'évaluation peut nous permettre de repérer les menaces du tourisme sur un territoire (Ceron et Dubois 2002, p. 12-35).

2. Les labels du tourisme durable

Plusieurs labels touristiques existent en France et témoignent d'un engagement dans une démarche qualité dont le but est d'améliorer l'expérience des visiteurs et/ou à préserver l'environnement. Les labels peuvent concerner les sites, les hébergements, les monuments et les activités touristiques⁸⁵.

Il existe de nombreux labels touristiques, certains sont destinés à des territoires (Label Pavillon Bleu, Station Verte, Passeport Vert) ou à des professionnels du secteur touristique comme les restaurateurs et les hébergeurs. Nous présenterons ici, les principaux labels destinés aux professionnels (CRTL Occitanie 2017, p. 3).

2.1. Des labels pour les hébergeurs

Parmi les labels en lien avec le tourisme durable dans le domaine des hébergements, nous présenterons les labels : Clé Verte, Écogîte (Gîtes de France), Gîte Panda (Gîtes de France).

2.1.1. Clé Verte

Le label Clé Verte est destiné aux hébergements touristiques et aux établissements de restauration. Créé en 1994, il s'agit du premier écolabel pour les hébergements touristiques en France. Il est attribué, par Teragir aux structures qui font le choix de réduire leur impact

⁸⁵ Explore France, 2024, Les labels touristiques à connaître en France, <https://www.france.fr/fr/avant-de-partir/labels-touristiques-reference>, 12 janvier 2024, consulté le 1 avril 2024.

environnemental et d'affirmer leur responsabilité sociale. Composé d'une soixantaine de critères impératifs, il comprend également des critères conseillés. Ainsi, ce label vise à sensibiliser aussi bien les professionnels en les incitant à s'améliorer que les touristes (affichage d'éco-gestes...) à diminuer l'impact environnemental des établissements d'hébergements. Les critères portent sur la politique environnementale, la sensibilisation à l'environnement, les achats responsables, le cadre de vie, la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie. Ce label doit être renouvelé tous les ans (CRTL Occitanie 2017, p. 70-71).

2.1.2. Écogite et Gîtes Panda

Les labels Écogite et Gîtes Panda sont délivrés aux hébergements partenaires du réseau Gîtes de France (cf. p 51).

Le label Écogîte, créé en 2007, est attribué aux hébergements rénovés ou conçus avec des matériaux reconnus comme ayant un faible impact sur l'environnement. Ainsi les écoconstructions, les hébergements bioclimatiques qui respectent leurs territoires sont valorisés. Les critères pris en compte pour la délivrance du label sont au nombre de 6 : l'intégration de l'hébergement dans son environnement et son site, utilisation de matériaux locaux et sains dans la réalisation de l'hébergement, la maîtrise des consommations d'énergie conventionnelle pour chaque usage (chauffage, eau chaude, cuisson, électricité spécifique) et utilisation des énergies renouvelables, la maîtrise des consommations d'eau, la gestion des déchets liés à l'occupation de l'hébergement, et enfin l'engagement d'information envers les usagers de la structure et de retour d'expérience vers Gîtes de France. Ce label est valable 5 ans (CRTL Occitanie 2017, p. 72-73).

Les Gîtes Panda sont des hébergements situés dans des zones naturelles remarquables protégées (parc national ou régional, Zone Natura 2000, ZNIEFF⁸⁶). Créé en 1993, ce label a pour objectif de préserver la nature et de favoriser sa découverte aux alentours de l'hébergement touristique. L'hébergement doit être équipé d'un élément permettant l'observation de la nature et de documents d'informations. Il doit être situé sur ou à proximité de lieux de promenade et d'observation de la faune et de la flore. Ce label doit

⁸⁶ Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

être renouvelé tous les 3 ans et il répond à 123 critères liés à la protection de la nature, à l'Eco habitat, à l'Éco-citoyenneté et à la sensibilisation de la clientèle à la protection de l'environnement (CRTL Occitanie 2017, p. 76-77).

D'autres labels à destination des hébergements existent comme Écogestes (Gîtes de France), l'Écolabel européen porté par l'ADEME, ... (CRTL Occitanie 2017, p. 3). Certains reprennent des critères similaires aux labels de Gîtes de France.

2.2. Des labels pour les établissements de restauration

De la même manière que précédemment, nous allons détailler certains labels : Bon pour le Climat et Écotable.

2.2.1. *Bon pour le Climat*

Le label Bon pour le Climat, créé en 2014, est porté par l'association du même nom. Il est attribué aux adhérents à la démarche Bon pour le Climat qui engagent des actions afin de préserver la planète et le climat telle que la cuisine à base de produits de saison, d'origine locale et privilégiant le végétal. Ce label, basé sur du déclaratif, est attribué à tous les adhérents : restaurateurs, hôtellerie proposant de la restauration, traiteurs (adhésion annuelle) (CRTL Occitanie 2017, p. 92-93).

2.2.2. *Écotable*

Le label Écotable est uniquement attribué aux restaurants, depuis 2019. Il valorise les établissements de restauration écoresponsables à partir d'un cahier des charges selon 3 niveaux d'engagement. Ce sont 8 critères qui sont analysés et expertisés : l'approvisionnement, la consommation d'eau et d'énergie, le recyclage et gaspillage, la communication, la santé, la carte du restaurant, le non alimentaire, l'éthique et le social. Ce label est valable 1 an (CRTL Occitanie 2017, p. 94-95).

Nous avons étudié les labels spécifiques aux établissements de restauration et d'hébergement, cependant, d'autres labels peuvent être attribués à tout type d'entreprise touristique. C'est le cas du label Green Globe, du label du tourisme équitable, du label Agir pour un tourisme Responsable... (CRTL Occitanie 2017, p. 3).

3. L'agritourisme dans les composantes économiques, sociales, et environnementales.

Selon des personnes interrogées dans le cadre de l'étude réalisée par Agnès Durrande-Moreau, l'agritourisme peut être qualifié de durable seulement s'il s'appuie sur une agriculture biologique. Agnès Durrande-Moreau ne semble pas partager cet avis, en voici les raisons (Durrande-Moreau, Courvoisier et Bocquet 2017).

3.1. La composante environnementale

Selon l'étude d'Agnès Durrande-Moreau, l'agritourisme a des effets positifs sur l'environnement. Cela a été observé sur les territoires de montagnes. Cette forme de tourisme permet de soutenir une agriculture « *peu intensive, qui sinon aurait déjà disparu ou serait en voie de disparaître* ». Ce mode d'agriculture peu intensive contribue à la préservation des biodiversités animales et végétales, maintient les beaux paysages et ne dégrade pas l'environnement (Durrande-Moreau, Courvoisier et Bocquet 2017).

3.2. La composante sociale

Lorsque les visiteurs se rendent dans les exploitations agricoles, les agriculteurs tout comme les touristes apprécient échanger. Cette agriculture permet une vie authentique toute l'année et la sauvegarde des savoir-faire agricoles (Durrande-Moreau, Courvoisier et Bocquet 2017).

3.3. La composante économique

L'agritourisme permet aux agriculteurs d'avoir une meilleure maîtrise de leurs revenus. Les visiteurs qui achètent les produits et consentent à acheter plus cher contribuent à la renommée du produit et du territoire. Cette agriculture contribue à l'économie locale avec la répartition des revenus et contribue à l'attrait touristique du territoire (Durrande-Moreau, Courvoisier et Bocquet 2017).

Pour toutes ces raisons, l'agritourisme semble bien répondre « *aux critères du développement durable inscrits dans la Charte du tourisme durable* » (Durrande-Moreau, Courvoisier et Bocquet 2017). L'agritourisme est un concept peu étudié (Marcotte,

Bourdeau et Doyon 2006), ce qui explique la faible disponibilité des ressources sur l'agritourisme durable.

3.4. L'exemple d'une ferme agritouristique durable en Normandie

Dans une ferme laitière (La Vache de Louvicamp) du Pays de Bray à Mesnil-Mauger (Normandie), les touristes peuvent visiter l'exploitation agricole et tester plusieurs activités parmi lesquelles : la visite de la salle de traite, apprendre à traire une vache, prendre un goûter avec les produits de la ferme et des produits régionaux, apprendre à fabriquer du beurre, découvrir les animaux et suivre des cours de cuisine. La ferme est labélisée Bienvenue à la Ferme, Famille Plus et propose à la vente des produits distribués en circuits courts, des produits de la ferme et des produits d'épicerie locales. Le Comité départemental de Tourisme Normandie Tourisme et l'office du tourisme de Forges-les-Eaux assurent la promotion de cette activité et proposent de prolonger l'expérience en incitant les visiteurs à séjourner dans les gîtes de la campagne normande⁸⁷.

Les agriculteurs de cette ferme souhaitent transmettre leurs savoir-faire aux jeunes visiteurs, mais également à de jeunes apprentis. Le couple d'agriculteurs propriétaires de la ferme emploie 8 salariés et vendent également leurs produits sur les marchés locaux, dans les épicerie fines ou chez des agriculteurs qui ont un point de vente⁸⁸.

Ce prestataire touristique met en valeur les différents producteurs du territoire au travers des différents produits proposés à la vente et permet à différents acteurs de travailler en collaboration les uns avec les autres. L'entreprise favorise également l'emploi. Les différents enjeux du développement durable semblent respectés. Cependant certains éléments manquent pour affirmer que cette ferme propose un tourisme durable, en particulier les éléments environnementaux. L'ensemble des éléments doivent être approfondis avec une analyse sur le terrain. L'analyse proposée ici a été faite à partir de recherches bibliographiques.

⁸⁷ Bourges Alexandre, 2023, L'agritourisme : la nouvelle composante du tourisme durable, <https://additimedia.ouest-france.fr/lagritourisme-la-nouvelle-composante-du-tourisme-durable/> , 4 janvier 2023, consulté le 7 avril 2024.

⁸⁸ Paris-Normandie, 2022, EN IMAGES. Dans le pays de Bray, la Vache de Louvicamp et ses agriculteurs passeurs de savoir, <https://www.paris-normandie.fr/id326777/article/2022-07-19/en-images-dans-le-pays-de-bray-la-vache-de-louvicamp-et-ses-agriculteurs> , 19 juillet 2022, consulté le 7 avril 2024.

« Les effets bénéfiques pour la planète de l'agritourisme, tel qu'observé dans ces zones de montagne, semblent indéniables. Une sorte de cercle vertueux s'instaure. Le tourisme soutient une agriculture peu intensive. » Ce mode d'agriculture participerait à la préservation de la biodiversité animale et végétale, à la sauvegarde des savoir-faire agricoles et à l'économie locale des populations d'accueil (Durrande-Moreau, Courvoisier et Bocquet 2017). Ainsi, les structures agritouristiques semblent relever du tourisme durable. De nombreux labels du tourisme durable permettent aux structures d'améliorer leurs pratiques et d'afficher leur démarche.

Conclusion de la partie 2

Cette deuxième partie nous a permis, grâce à une revue bibliographique, d'apporter des éléments de réponse à la problématique : « l'agritourisme contribue-t-il au développement des territoires de montagne ? ». Cependant pour vérifier ces hypothèses, il est souhaitable de les confronter à la réalité terrain.

Le premier chapitre a permis de montrer que l'agritourisme semble contribuer à la préservation du patrimoine culturel agricole à travers les espaces muséographiques, les échanges avec les agriculteurs sur les savoir-faire. Il permettait aussi de communiquer sur l'agriculture et sensibiliser les visiteurs afin de limiter les conflits d'usage. Nous avons évoqué l'impact et l'intérêt de la reconnaissance par l'UNESCO des pratiques, interactions avec l'environnement et traditions agricoles dans une perspective de préservation du patrimoine immatériel agricole. Nous avons abordé l'intérêt que portent les visiteurs pour la gastronomie dans l'agritourisme.

Le deuxième chapitre, s'est intéressé au tourisme durable. Nous avons vu que le tourisme durable découle des principes du développement durable et avons étudié l'agritourisme dans les trois composantes du développement durable. Nous avons vu que plusieurs labels permettent aux activités agritouristiques de s'inscrire dans une volonté de développement durable. L'agritourisme semble relever du tourisme durable.

D'après ces premières recherches, les hypothèses semblent ne pas être réfutées. Il est nécessaire de poursuivre les investigations sur le terrain avant de confirmer ou infirmer les hypothèses.

Partie 3 : Projection de la
recherche sur le territoire des Deux
Savoie

Introduction de la partie 3, choix du terrain d'étude

Dans la partie précédente, deux hypothèses ont été étudiées comme réponses à notre problématique. Ce chapitre va proposer une méthodologie probatoire ainsi que les outils d'analyse qui pourront être utilisés pour vérifier les hypothèses sur le terrain.

Il est nécessaire de choisir un terrain d'étude qui correspond à notre contexte : la montagne. Notre recherche porte sur l'agriculture et le tourisme. Il convient donc de choisir un territoire de montagne où l'agriculture et le tourisme sont bien développés. L'agriculture pratiquée devra être majoritairement extensive car elle est plus favorable au développement de l'agritourisme ⁸⁹. La fréquentation touristique, été comme hiver, sera importante. Enfin, ce territoire devra offrir des activités agritouristiques nombreuses et variées.

Le territoire des Deux Savoie, appelé également territoire Savoie Mont Blanc, a été retenu.

Dans un premier chapitre, nous allons présenter le terrain d'étude choisi, son histoire, ses atouts, ses caractéristiques touristiques et agricoles. Ces éléments permettront de s'assurer que le territoire choisi correspond bien à nos objectifs de recherche.

Le deuxième chapitre reprendra les hypothèses et proposera pour chacune une méthodologie probatoire.

⁸⁹ cf. p 53

Chapitre 1 : Présentation du terrain d'étude : les deux Savoie, un territoire propice à l'agritourisme

Le terrain d'étude, son histoire et ses caractéristiques, vont être présentés dans ce chapitre.

1. Les deux Savoie, une histoire commune

Le territoire des deux Savoie, appelé également territoire Savoie Mont-Blanc, est situé dans les Alpes à la frontière de la Suisse et de l'Italie (cf. Figure 15, p 80). Le terme des « deux Savoie » fait référence aux départements de la Savoie et de la Haute-Savoie (Auvergne-Rhône-Alpes). Nous écrivons le nom Savoie au singulier car cette écriture est la plus répandue. Une histoire commune lie ces deux départements : le duché de Savoie^{90 91}.

Le duché de Savoie a été formé en 1416 par *Figure 15 : Duché de Savoie en 1700* 92

Amédée VIII le Pacifique avec les terres de Savoie, Maurienne et Aoste. En 1418, le duché s'étend, intégrant la province du Piémont. Les capitales de ce duché sont Chambéry (1416-1563) puis Turin (1563-1713). Les successeurs d'Amédée VIII portent le titre de duc avant de devenir, à partir de 1713, rois de Sicile puis de



⁹⁰ Cl.L., 2016, Savoie, Haute-Savoie : d'où vient le nom de ces départements ?, <https://www.leparisien.fr/culture-loisirs/d-ou-vient-le-nom-de-ces-departements-27-07-2016-5996899.php>, 27 juillet 2016, consulté le 24 mars 2024.

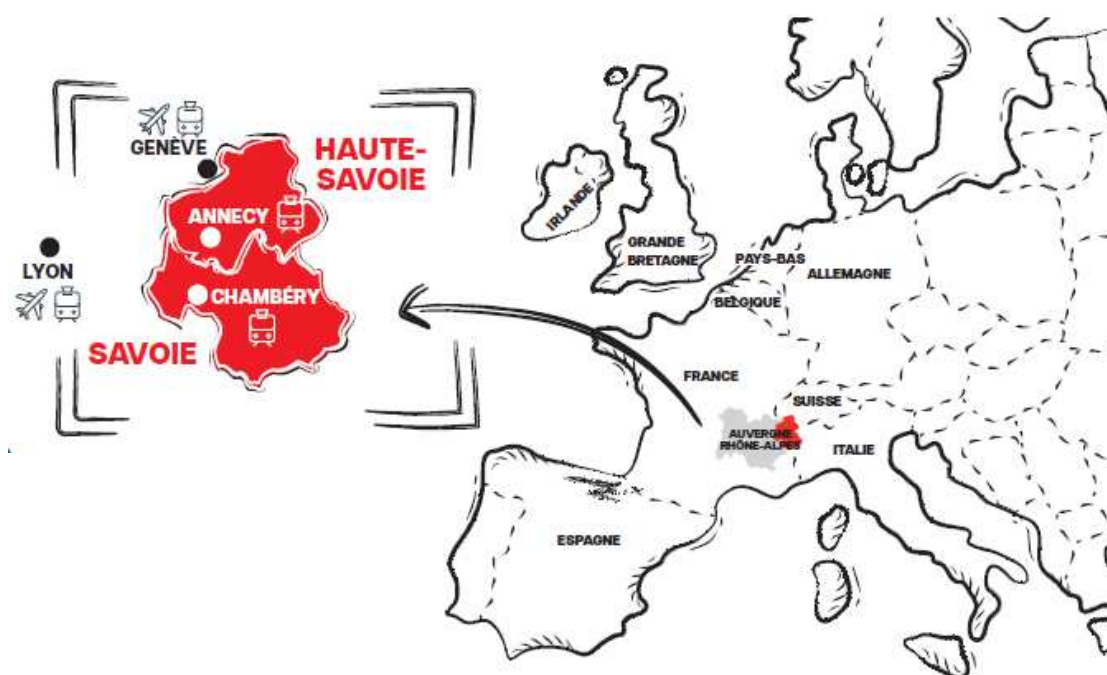
⁹¹ FUSION SAVOIE/HAUTE SAVOIE. Doit-on écrire Savoie ou Savoies ?, <https://www.ledauphine.com/savoie/2013/04/06/doit-on-ecrire-savoie-ou-savoies>, 7 avril 2013, consulté le 24 mars 2024.

⁹² Histoires d'Université: Le blog de Pierre Dubois, 2021, 1720-1861. Royaume de Sardaigne, <https://histoiresduniversites.wordpress.com/>, 13 septembre 2021, consulté le 28 mars 2024

Sardaigne, jusqu'en 1860⁹³. Nice et la Savoie furent annexés à la France en 1860. Le territoire savoyard fut ensuite divisé en deux départements. Le terme de « Haute » pour la Haute-Savoie fait référence aux monts les plus élevés, notamment le massif du Mont-Blanc^{94 95 96}.

La promotion touristique des deux départements est assurée par l'Agence Savoie Mont-Blanc depuis 2016⁹⁷.

Figure 16 : Carte de localisation des Deux Savoie⁹⁸



⁹³ Savoie Mont-Blanc, 2021, Le Duché de Savoie, 600 ans d'histoire, <https://www.savoie-mont-blanc.com/visite-culture/chateaux-ducs-de-savoie/>, 25 juillet 2021, consulté le 28 mars 2024.

⁹⁴ Cl.L., 2016, Savoie, Haute-Savoie : d'où vient le nom de ces départements ?, <https://www.leparisien.fr/culture-loisirs/d-ou-vient-le-nom-de-ces-departements-27-07-2016-5996899.php>, 27 juillet 2016, consulté le 24 mars 2024.

⁹⁵ FUSION SAVOIE/HAUTE SAVOIE. Doit-on écrire Savoie ou Savoies ?, <https://www.ledauphine.com/savoie/2013/04/06/doit-on-ecrire-savoie-ou-savoies>, 7 avril 2013, consulté le 24 mars 2024.

⁹⁶ Savoie Mont-Blanc, 2021, Le Duché de Savoie, 600 ans d'histoire, <https://www.savoie-mont-blanc.com/visite-culture/chateaux-ducs-de-savoie/>, 25 juillet 2021, consulté le 28 mars 2024.

⁹⁷ Bus & Car - Tourisme de Groupe, 2020, Savoie Mont-Blanc devient L'Agence Savoie Mont-Blanc, <http://www.tourhebdo.com/tourismedegroupe/actualites/institutions/savoie-mont-blanc-devient-lagence-savoie-mont-blanc-629463.php/?latest>, 7 décembre 2020, consulté le 24 mars 2024.

⁹⁸ Savoie Mont-Blanc, 2023, Dossiers de presse hiver 2023/2024, <https://www.pro.savoie-mont-blanc.com/qui-sommes-nous/missions/btob/presse/dossiers-de-presse-hiver/>, 2023, consulté le 24 mars 2024.

2. Caractéristiques d'un territoire avec des atouts touristiques

Les deux départements sont situés dans la région Auvergne-Rhône-Alpes et disposent de nombreux atouts touristiques parmi lesquels : histoire fascinante, patrimoines naturels et culturels foisonnants, savoir-faire sans pareil, excellence de la gastronomie, produits à forte valeur ajoutée, qualité de vie incomparable, attractivité économique...⁹⁹

2.1. Un territoire touristique

Les départements de la Savoie et la Haute-Savoie figurent parmi les départements dont la part des nuitées de l'ensemble des nuitées touristiques des résidents français est supérieure à 1,5 %, autrement dit les deux Savoie figurent parmi les départements français les plus touristiques (Abdel Khiati 2018, p. 22).

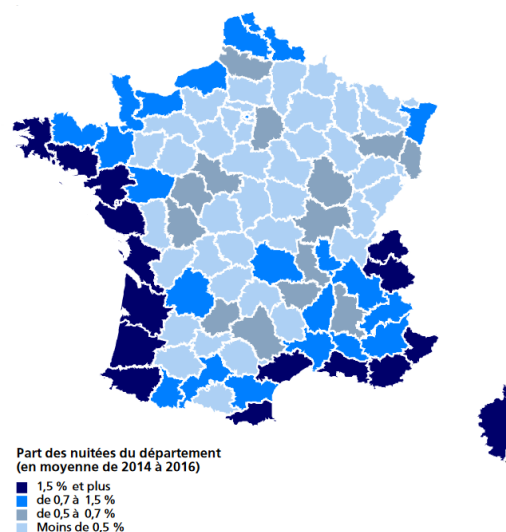


Figure 17 : Les destinations touristiques des résidents français pour motifs personnels en 2017 100

Les deux Savoie sont situées dans la 3^e région la plus visitée par les touristes étrangers, après l'Île-de-France et la PACA (Abdel Khiati 2019, p. 127).

Selon l'Agence Savoie Mont-Blanc (l'agence de développement touristique), pendant la saison estivale 2022 (juin, juillet, août, septembre), les nuitées françaises ont été plus importantes que les nuitées étrangères. Les nuitées étrangères sont réparties entre plusieurs pays différents. Les trois premières clientèles étrangères sont les Suisses, les Britanniques et les Belges. À eux trois, ils représentent 37 % des nuitées étrangères dans les hôtels. La majorité de la clientèle étrangère est européenne et de proximité à 78 %. Les trois premières clientèles étrangères de l'hôtellerie de plein air sont les Néerlandais avec

⁹⁹ Savoie Mont-Blanc, 2022, Tous engagés pour un territoire d'Excellence, <https://www.savoie-mont-blanc.com/tous-engages-pour-un-territoire-dexcellence/>, 18 janvier 2022, consulté le 24 mars 2024.

¹⁰⁰ ABDEL KHIATI, 2019, Memento du tourisme, 2018e éd., Ivry-sur-Seine, Direction générale des entreprises, 148p.

42 % des nuitées étrangères, les Allemands 20 % et les Belges 11 %. (Savoie Mont-Blanc 2022; Savoie Mont-Blanc 2023a) (cf. Annexe G, p 126)

2.2. Un territoire accessible

Il est situé à proximité de plusieurs aéroports internationaux : l'aéroport Lyon Saint Exupéry (à 90 km de Chambéry), l'aéroport de Genève (à 50 km d'Annecy) et l'aéroport de Grenoble (à 92 km de Chambéry). L'aéroport de Chambéry Savoie Mont-Blanc est situé à une dizaine de kilomètres au nord de Chambéry. Il est ouvert de décembre à avril et uniquement aux compagnies British Airways et Jet2 qui proposent des vols à destination et en provenance du Royaume-Uni¹⁰¹ (cf. Annexe H, p 127).

Plusieurs liaisons en train (TGV et TER) et en car (Flixbus, Blablabus, Cars Régions) et permettant de se déplacer sur le territoire et de relier directement les aéroports aux stations^{102 103}.

Les deux Savoie sont desservies par les autoroutes :

- A6 depuis Paris et A7 depuis Marseille jusqu'à Lyon.
- A40 (l'autoroute Blanche : Lyon – Passy)
- A41 (l'Alpine : Genève – Grenoble).
- A43 (l'autoroute de la Maurienne : Lyon - Tunnel de Fréjus, vers l'Italie)¹⁰⁴

2.3. Les atouts touristiques d'un territoire multifacettes

2.3.1. Activités outdoor

Le territoire Savoie Mont-Blanc est composé de 110 stations de sports d'hiver dont deux (La Plagne en 3^e position et Les Arcs en 7^e position) figurent dans le top 10 mondial des

¹⁰¹ Chambéry Montagnes, Venir à Chambéry Montagnes en avion, en train, en bus ou en voiture., <https://www.chamberymontagnes.com/infos-pratiques/acces-et-deplacements/>, consulté le 27 mars 2024.

¹⁰² Chambéry Montagnes, Venir à Chambéry Montagnes en avion, en train, en bus ou en voiture., <https://www.chamberymontagnes.com/infos-pratiques/acces-et-deplacements/>, consulté le 27 mars 2024.

¹⁰³ Office de Tourisme du Lac d'Annecy, Comment venir au Lac d'Annecy ?, <https://www.lac-annecy.com/pratique/comment-venir-au-lac-d-annecy/>, consulté le 27 mars 2024.

¹⁰⁴ WikiSara, 2024, Liste des autoroutes françaises en service, https://routes.fandom.com/wiki/Liste_des_autoroutes_fran%C3%A7aises_en_service, 5 avril 2024, consulté le 6 avril 2024.

stations de ski alpin les plus fréquentées selon Atout France en 2017. La France est située en 2^e position derrière les États-Unis et devant l'Autriche en termes de fréquentation en million de journées skieurs alpins. 5 domaines nordiques du territoire sont situés dans le Top 10 français selon Nordic France (Savoie Mont-Blanc 2023b; Observatoire Savoie Mont Blanc 2023).

Les chemins de randonnée sont nombreux tout comme les itinéraires cyclables. On compte 12 500 km de sentiers, 5 600 km d'itinéraires cyclo, dont 353 km de vélo routes et voies vertes balisées (Savoie Mont-Blanc 2023c). Ces itinéraires sont notamment valorisés grâce à deux applications mobiles Rando Savoie Mont Blanc et Vélo Savoie Mont Blanc avec tracé GPS, descriptif, photos, infos techniques (durée, dénivelé, distance, altitude...), les périodes d'ouverture, les points d'intérêt (panoramas, patrimoine...) ¹⁰⁵.

Au total, l'offre toutes saisons est composée de plus de 300 activités outdoor (Observatoire Savoie Mont Blanc 2023).

2.3.2. *Terre Olympique*

Les premiers Jeux Olympiques d'hiver se sont déroulés à Chamonix en 1924. En 1968, ils se sont déroulés à Grenoble et en 1992 à Albertville ¹⁰⁶. Les Jeux Olympiques de 1992 ont laissé dans plusieurs stations des installations sportives : Les Arcs (piste de Kilomètre Lancé), Courchevel (pistes de saut et de Tremplin), La Plagne (piste de bobsleigh), Pralognan (piste de curling), Val d'Isère (piste de descente), Méribel (Patinoire), Les Saisies (pistes convergeant vers un échangeur en forme d'anneau olympique), Courchevel (Tremplins 90 et 120 mètres), Ménuires et Tignes. Et à Albertville furent construits l'anneau de vitesse et la halle de glace (patinoire) (LAGRUE s.d; Manufacture française des pneumatiques Michelin 2012, p. 31,87).

En Savoie, 5 sites sont retenus comme centre de préparation aux Jeux de Paris 2024 (Aix-les-Bains, base d'aviron d'Aiguebelette, Albertville, Les Saisies, Tignes) (Préfet de Savoie

¹⁰⁵ Savoie Mont-Blanc, 2021, L'appli Rando Savoie Mont Blanc, <https://www.savoie-mont-blanc.com/randonnee/appli-rando/>, 22 juillet 2021, consulté le 24 mars 2024.

¹⁰⁶ Levy Theo, 2021, La France et l'olympisme : plus d'un siècle de premières, <https://www.paris2024.org/fr/france-et-olympisme/>, 23 avril 2021, consulté le 6 avril 2024.

2020). Les Jeux Olympiques d'hiver de 2030 se dérouleront probablement dans les Alpes, la Savoie et Haute-Savoie figurent parmi les sites proposés pour le déroulement des épreuves de ski alpin, de saut à ski, ski de fond, bobsleigh, biathlon... (Région Auvergne-Rhône-Alpes 2024)

2.3.3. Un territoire gourmand

Le territoire des deux Savoie compte 33 restaurants étoilés au Guide Michelin et 16 produits sous le signe de Qualité Appellation d'origine protégée (AOP), Indication géographique protégée (IGP), Indication géographique (IG). (Savoie Mont-Blanc 2023b).

On peut notamment citer les AOP Beaufort, Abondance, Tomme des Bauges, les IGP Tomme de Savoie, Raclette de Savoie¹⁰⁷ pour les fromages et les AOP vin de Seyssel, vin de Savoie et Roussette de Savoie pour les vins. Les vins de Savoie sont pour 70 % de la production du blanc, du rouge (20 %) (Mondeuse, Pinot), du rosé (6 %) et des effervescents (blanc ou rosé mousseux, 4 %)¹⁰⁸.

Figure 18 : Les produits sous indication géographique sauf IG Savoie et Haute-Savoie¹⁰⁹

Deux routes touristiques ont également été mises en place pour mettre en valeur ces produits : la route des vins de Savoie et la route des Fromages de Savoie¹¹⁰.

Les fruits (Pommes et Poires) savoyards et haut savoyards, bénéficient d'une IGP, avec lesquels des gourmandises peuvent être

LA QUALITÉ, MODÈLE D'AVENIR



¹⁰⁷ Savoie Mont-Blanc, 2021, Les fromages de Savoie, <https://www.savoie-mont-blanc.com/gastronomie-terroir/fromages-savoie/>, 26 juillet 2021, consulté le 24 mars 2024.

¹⁰⁸ Savoie Mont-Blanc, 2021, Découvrir les Vins de Savoie, <https://www.savoie-mont-blanc.com/gastronomie-terroir/vins-savoie/>, 26 juillet 2021, consulté le 24 mars 2024.

¹⁰⁹ Agricultures & territoires chambres d'agriculture Savoie Mont-Blanc, 2020, « Panorama de l'agriculture et de la forêt des Savoie ».

¹¹⁰ Savoie Mont Blanc, 2022, Savoie Mont-Blanc, territoire gourmand | Suivez nos routes gourmandes à pied, à vélo, en voiture, <https://www.savoie-mont-blanc.com/gastronomie-terroir/>, 2 septembre 2022, consulté le 24 mars 2024.

fabriqués : jus de fruits, compotes, Le Pétillant sans alcool, Le cidre, Le Poiré ¹¹¹.

Les vins et les fromages sont accompagnés d'autres bons plats sans oublier la charcuterie. Les tartiflettes, croziflettes, gratins dauphinois, raclettes, fondues, les diots, la polenta et le gâteau de Savoie figurent parmi les spécialités célèbres¹¹² (Manufacture française des pneumatiques Michelin 2012, p. 75).

2.3.4. Espaces naturels

Les deux Savoie comptent un parc National (Parc National de la Vanoise), 2 parcs Naturels régionaux (le massif des Bauges et de la Chartreuse), 2 géoparcs, 18 réserves naturelles et 43 zones Natura 2000 (Savoie Mont-Blanc 2023c). Les 230 lacs s'ajoutent au paysage dont 4 grands lacs : Léman, Annecy, Bourget et Aiguebelette¹¹³. Selon l'Insee, la Savoie figure parmi les départements les plus montagneux de France avec 86 % des communes classées en zone de montagne (Insee 2019). Près de 30 sites de plein air payants (grottes, gorges, parcs...) complètent l'offre touristique (Observatoire Savoie Mont Blanc 2023).

2.3.5. Bien être /santé

Ce territoire possède 6 stations thermales et 87 plages et espaces de baignades (Savoie Mont-Blanc 2023d). Aix-les-Bains est la quatrième ville thermale Française en nombre de curistes conventionnés avec 15 103 curistes en 2021 (Observatoire Savoie Mont Blanc 2023).

2.3.6. Un héritage culturel

La Savoie et la Haute-Savoie sont riches de monuments hérités de leur histoire commune. Nous pouvons citer par exemple les résidences des ducs et princes de Savoie comme le Château des ducs de Savoie (Chambéry), l'abbaye d'Hautecombe (Saint-Pierre-de-Curtille), le château d'Annecy (Annecy), le château de Ripaille (Thonon-les-Bains) ¹¹⁴.

¹¹¹ Savoie Mont-Blanc, 2021, Pommes et Poires de Savoie, <https://www.savoie-mont-blanc.com/gastronomie-terroir/pommes-poires/>, 26 juillet 2021, consulté le 24 mars 2024.

¹¹² Savoie Mont-Blanc, 2021, Toutes les recettes, <https://www.savoie-mont-blanc.com/gastronomie-terroir/recettes/>, 15 octobre 2021, consulté le 6 avril 2024.

¹¹³ Savoie Mont-Blanc, 2022, Randonnée : balade, itinérance & refuges, <https://www.savoie-mont-blanc.com/randonnee/>, 16 mai 2022, consulté le 24 mars 2024.

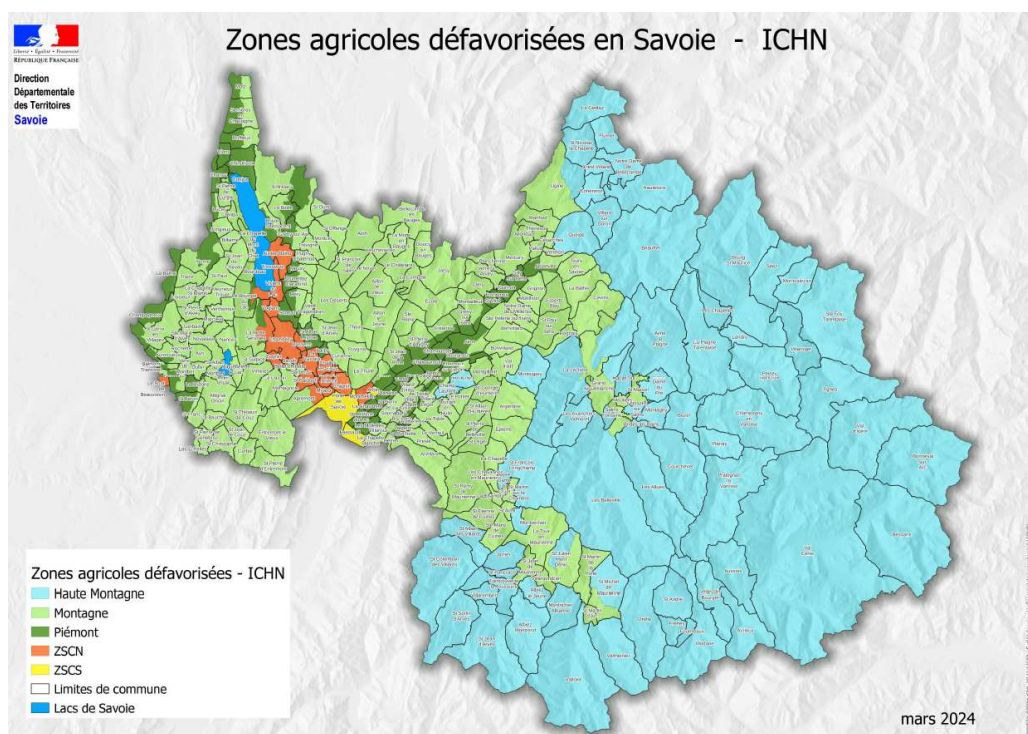
¹¹⁴ Savoie Mont-Blanc, 2021, Le Duché de Savoie, 600 ans d'histoire, <https://www.savoie-mont-blanc.com/visite-culture/chateaux-ducs-de-savoie/>, 25 juillet 2021, consulté le 28 mars 2024.

Au total, les deux Savoie comptent 170 sites culturels payants (musées, châteaux...)(Observatoire Savoie Mont Blanc 2023).

3. Caractéristiques d'un territoire agricole : des spécialités diverses

La Savoie est un territoire agricole de montagne, les surfaces en herbe représentent 86 % des surfaces agricoles en 2010. Les Indemnités Compensatoires de Handicaps Naturels (ICHN) ont pour objet de compenser des handicaps naturels permanents tels que l'altitude, la pente ou un contexte économique et social défavorable. Elles nous permettent d'avoir un aperçu du territoire agricole savoyard. Le département de la Savoie est composé à 61 % de haute montagne, 31 % de montagne, 5 % de piémont, 2 % de zone soumise à des contraintes naturelles importantes (ZSCN), et 1 % de zone soumise à des contraintes spécifiques (ZSCS). La carte ci-après nous permet de visualiser ces zones (Préfet de la Savoie - Observatoire des Territoires de la Savoie Direction départementale des territoires de la Savoie 2024).

Figure 19 : Zones agricoles défavorisées en Savoie mars 2024¹¹⁵



¹¹⁵ Préfet de la Savoie - Observatoire des Territoires de la Savoie Direction départementale des territoires de la Savoie, 2024, Espace agricole et agriculture en Savoie, <http://www.observatoire.savoie.equipement-agriculture.gouv.fr/Atlas/3-espaceagri.htm> , avril 2024, consulté le 7 avril 2024.

Le système bovins-lait représente plus de 45 % du potentiel agricole savoyard. C'est le système majoritaire des zones de montagne : Bauges, Beaufortain, Tarentaise, Vanoise, Haute Maurienne, et de l'Avant-Pays pour partie.

15 % des exploitations sont orientés vers la viticulture et 11 % vers l'arboriculture (Préfet de la Savoie - Observatoire des Territoires de la Savoie Direction départementale des territoires de la Savoie 2024). Au recensement agricole de 2020, la Savoie compte 2 009 exploitations (Agreste 2020). Près de 4 % des exploitations disparaissent en moyenne chaque année, la moyenne nationale est de 2% (Préfet de la Savoie - Observatoire des Territoires de la Savoie Direction départementale des territoires de la Savoie 2024; Insee 2020). Cette diminution est stable depuis 1988. (Préfet de la Savoie - Observatoire des Territoires de la Savoie Direction départementale des territoires de la Savoie 2024). La Haute-Savoie compte en 2020, 2 323 exploitations et une diminution moyenne de 2,6% (Préfet de la Haute-Savoie 2022).

3.1. Des pratiques agricoles adaptées aux contraintes du milieu montagnard

L'agriculture en Savoie Mont-Blanc représente en 2018, 5030 exploitations agricoles (cf. Annexe I.p 128) et 274 installations de jeunes agriculteurs¹¹⁶, dans les spécialités lait et fromage, viande et œufs, fourrages, viticulture, horticulture et pépinière, fruits et légumes et grandes cultures. Même si les filières suivantes sont faiblement représentées elles sont présentes sur le territoire : poissons de lac (70 pêcheurs professionnels), 72 exploitations avicoles (productions d'œufs), production porcine (3 ateliers de naissance), 25 producteurs d'escargots et le miel. La filière bois couvre 37 % du territoire et fait vivre 345 entreprises. L'agriculture Savoyarde et Haute-

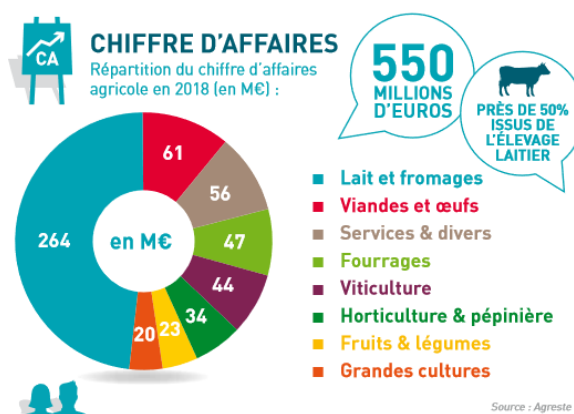


Figure 20 : Répartition du chiffre d'affaires agricole dans les deux Savoie ¹¹⁴

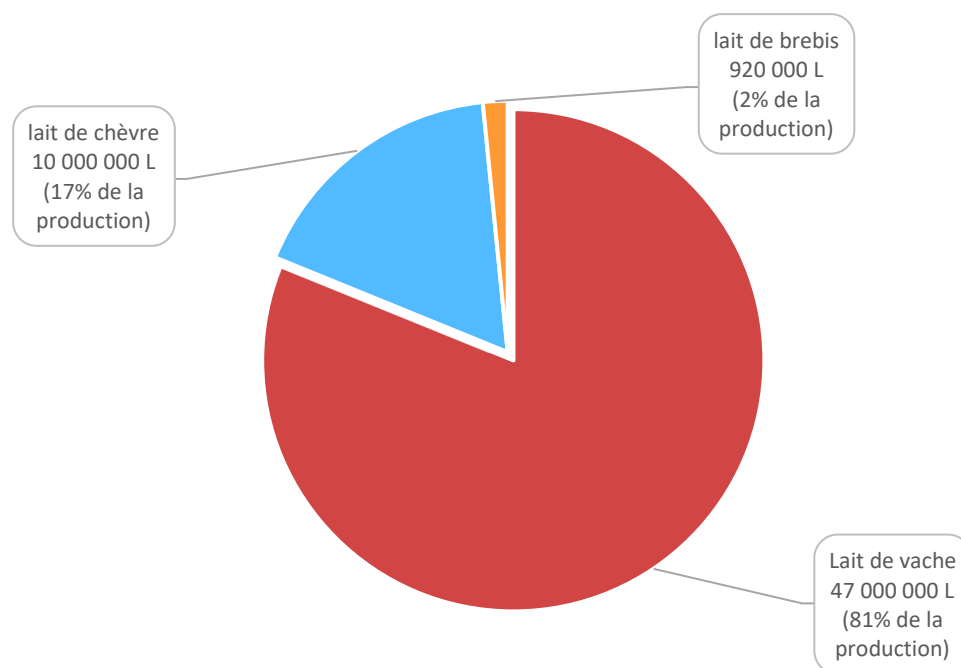
¹¹⁶ La France compte 416 436 exploitations en 2020 (Agreste). Le Territoire Savoie mont blanc contient 1,2 % des exploitations françaises.

Savoie s'organise notamment via des outils collectifs maîtrisés par les producteurs eux-mêmes (réseau des coopératives, syndicats de produits...)¹¹⁷.

3.2. La filière lait et fromage de vache, le 1er pilier de l'agriculture en Savoie Mont-Blanc

L'agriculture génère 550 millions d'euros de chiffre d'affaires dont près de 50 % issus de l'élevage laitier dans les deux Savoie. 80 % du lait est transformé en fromages AOP ou IGP. La production annuelle de lait de vache s'élève à environ 427 millions de litres de lait de vache par an. 83 % de cette production est collectée par des coopératives. L'agriculture est orientée vers l'élevage extensif, les intrants sont faibles et le nombre d'animaux à l'hectare est faible. 36 % des exploitations en bovins lait sont situées en haute montagne¹¹⁸.

Figure 21 : Type de lait par filière de fromage annuelle¹¹⁹



¹¹⁷ Agricultures & territoires chambres d'agriculture Savoie Mont-Blanc, 2020, « Panorama de l'agriculture et de la forêt des Savoie ».

¹¹⁸ Agricultures & territoires chambres d'agriculture Savoie Mont-Blanc, 2020, « Panorama de l'agriculture et de la forêt des Savoie ».

¹¹⁹ Corniglion Marie, 2024, à partir de Agricultures & territoires chambres d'agriculture Savoie Mont-Blanc, 2020, « Panorama de l'agriculture et de la forêt des Savoie ».

3.3. Un territoire agricole où l'élevage extensif prédomine

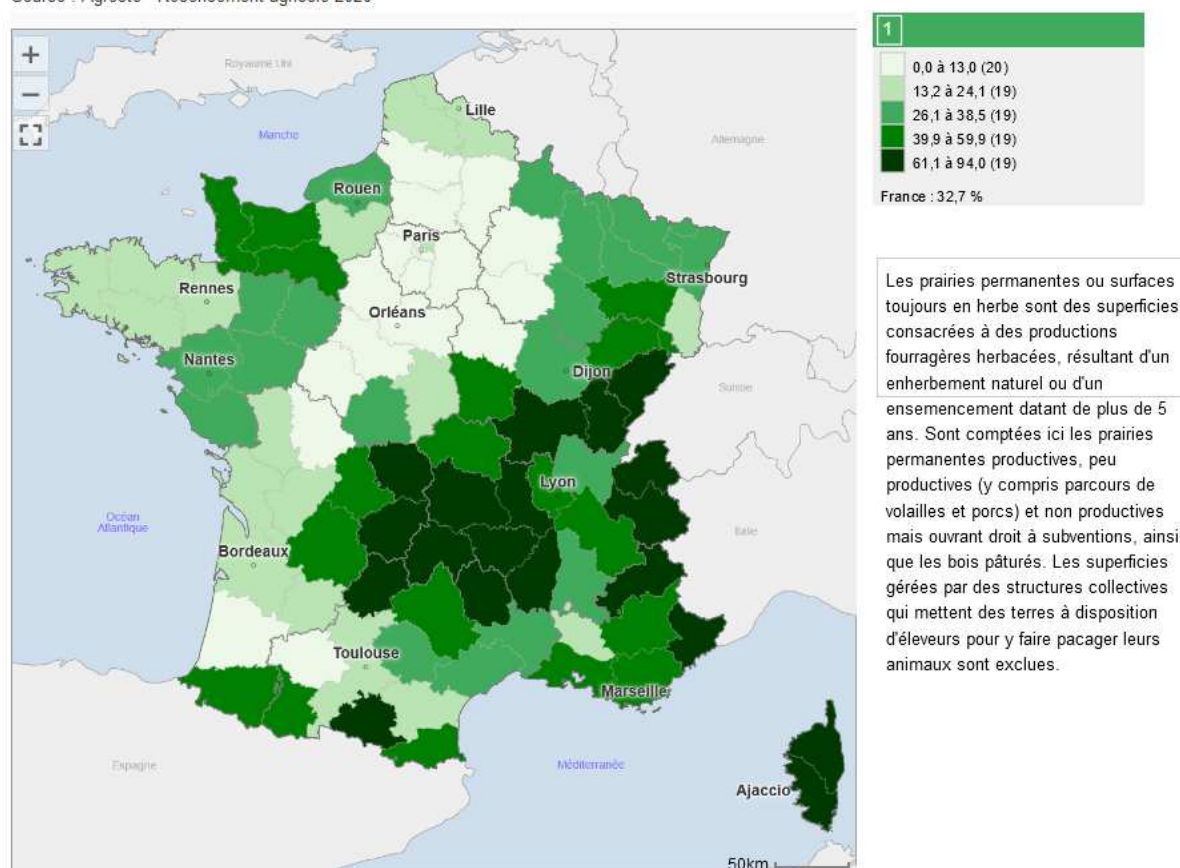
Il existe deux modes de production agricole : l'agriculture intensive et l'agriculture extensive. La carte du groupe 3 en annexe (cf. annexe D, p 118) situe les départements pratiquant l'agriculture intensive. Nous déduisons que les départements ne pratiquant pas l'agriculture intensive pratiquent une agriculture extensive. Ainsi, la Savoie et la Haute-Savoie semblent pratiquer une agriculture extensive.

Il existe peu d'informations concernant les départements dans lesquels l'élevage extensif est le plus présent. L'élevage extensif nécessite des surfaces de prairies importantes.

Figure 22 : Part des prairies permanentes dans la superficie agricole utilisée en 2020¹²⁰

1 Part des prairies permanentes dans la superficie agricole utilisée (SAU) en 2020 (%)

Source : Agreste - Recensement agricole 2020



¹²⁰ Agreste, 2020, Recensement agricole 2020 - Indicateurs : cartes, données et graphiques, https://stats.agriculture.gouv.fr/cartostat/#bbox=-343550,7172292,2028790,1237245&c=indicator&i=cult_2020_2.partprairieperm20_&t=A02&view=map11, 2020, consulté le 30 décembre 2023.

Les départements de la Savoie et de la Haute-Savoie figurent parmi les départements dont les surfaces de prairies sont les plus importantes. La présence de prairies augmente ainsi la probabilité que l'élevage extensif y soit prédominant.

Ces éléments nous permettent de déduire que l'agriculture est très présente dans les deux Savoie et orientée vers une agriculture extensive.

3.4. L'agritourisme dans les deux Savoie

Ce territoire figure parmi les plus agritouristiques en France avec plus de 5 % des exploitants agricoles pratiquant l'agritourisme (agreste 2020) (cf. Figure 11, p 53). Le territoire compte 125 exploitations membres du réseau Bienvenue à la ferme, dont 42 avec une activité de ferme pédagogique¹²¹.

86 % des communes du territoire Savoie Mont Blanc sont classées en zone de montagne (Insee 2019). La fréquentation touristique en montagne, été comme hiver, est importante. Il abrite un patrimoine riche et divers. Le territoire est très agricole et cette agriculture est très diversifiée. Ce territoire bénéficie de nombreux moyens de transport. La proportion d'activités agritouristiques est élevée. Les critères nécessaires à une étude terrain de qualité sont réunis sur le territoire Savoie Mont Blanc. Ce territoire correspond à nos objectifs et sera utilisé comme terrain d'étude.

¹²¹ Agricultures & territoires chambres d'agriculture Savoie Mont-Blanc, 2020, « Panorama de l'agriculture et de la forêt des Savoie ».

Chapitre 2 : Méthodologie de vérification des hypothèses

Dans le chapitre précédent, le terrain d'étude a été présenté.

Pour mémoire, les hypothèses de recherche sont les suivantes :

- l'agritourisme semble contribuer à une découverte et à une préservation du patrimoine culturel agricole ;
- l'agritourisme semble relever du tourisme durable.

La méthodologie et les outils utilisés dans le cadre d'une étude sur le terrain vont maintenant être exposés pour chacune des hypothèses formulées.

1. Méthodologie applicable à l'hypothèse 1

Pour vérifier l'hypothèse 1, il semble opportun d'utiliser 2 méthodes : une méthode quantitative et une méthode qualitative, ces deux méthodes étant complémentaires.

1.1. Une analyse quantitative : le questionnaire

La méthode quantitative sert à compter, à mesurer, une pratique statistiquement. Le principal outil de cette méthode est le questionnaire¹²². Le questionnaire permet d'évaluer un volume de données importantes caractérisant une population selon un certain nombre de variables sociodémographiques (âge, sexe, ...) et comportementales.¹²³

1.1.1. Objectifs et échantillon

Cette méthode permettra de comprendre l'importance de la découverte du patrimoine et de la gastronomie parmi les motivations des touristes pour la pratique d'activités agritouristiques et de les classer par ordre d'importance.

Ce questionnaire sera autoadministré (l'enquêté remplit le questionnaire en autonomie). Il est à destination des touristes présents dans les sites agritouristiques de notre terrain de recherche. Pour la qualité de l'enquête, il est souhaitable d'avoir des sites agritouristiques

¹²² Thiron Sophie, 2024, Études qualitatives

¹²³ Dupuy Anne, 2024, Approches Quantitatives

variés qui acceptent de diffuser notre questionnaire. L'enquête se déroulera durant une année entière. L'intérêt de réaliser l'enquête sur une année est de couvrir les deux saisons touristiques (estivale et hivernale), mais également de pouvoir récolter un maximum de données permettant une analyse généralisée. L'objectif est de recueillir au minimum 1 000 réponses pour avoir des résultats représentatifs¹²⁴.

Les adresses les sites agritouristiques pourrons être retrouvés grâce :

- à la « Carte des producteurs "Bienvenue à la Ferme" de Savoie et Haute-Savoie : produits fermiers, visites de ferme, restauration et hébergement à la ferme » édité par la chambre d'agriculture de Savoie Mont-Blanc¹²⁵ ;
- au guide de la route des fromages téléchargeable sur le site de la route des fromages, dans lequel les contacts de nombreux sites agritouristiques (producteurs, coopératives, musées...) peuvent être retrouvés¹²⁶ ;
- au site de l'agence de développement touristique de la Savoie et de la Haute-Savoie, sur la page dédiée à la route des vins¹²⁷ ;
- au guide du Petit Futé « L'agritourisme en France »¹²⁸. Ce guide propose une liste des exploitations par département.

Les questionnaires seront entièrement anonymes mais, auront des questions consacrées aux données sociodémographiques afin de permettre l'analyse croisée de certaines variables. Cela permettra également de connaître le profil des visiteurs.

1.1.2. La collecte des questionnaires

Pour la collecte des questionnaires, plusieurs options sont possibles.

¹²⁴ Dupuy Anne, 2024, Approches Quantitatives

¹²⁵ Chambres d'agriculture Savoie Mont-Blanc, 2018, Carte Savoie Mont-Blanc des producteurs « Bienvenue à la Ferme », <https://www.calameo.com/books/004240632bae066efe5f1>, 2019 2018, consulté le 9 avril 2024.

¹²⁶ Les Fromages de Savoie une histoire vraie, 2022, La Route des Fromages de Savoie, <https://www.fromagesdesavoie.fr/la-route-des-fromages-de-savoie/>, 14 juin 2022, consulté le 11 avril 2024.

¹²⁷ Savoie Mont Blanc, 2021, Routes des vins et vignobles de Savoie, <https://www.savoie-mont-blanc.com/gastronomie-terroir/vins-savoie/routes-vignobles/>, 4 août 2021, consulté le 11 avril 2024.

¹²⁸ Auzias Dominique et Labourdette Jean-Paul, 2022, Agritourisme en France, Nouvelle édition 2022-2023., Paris, Les nouvelles éditions de l'université (coll. « Petit futé thématique guide »), 383 p.

Des questionnaires papier pourraient être disponibles directement dans les sites agritouristiques, remplis par les enquêtés et déposés dans une boîte. Celle-ci serait relevée régulièrement afin de récupérer les questionnaires remplis et déposer des questionnaires vierges. Les questionnaires seront ensuite reportés en ligne par des enquêteurs pour permettre l'analyse des données.

Pour un public jeune, nous pouvons proposer des QR code imprimés par exemple sur des étiquettes de fermeture autocollantes. Elles seraient données aux sites agritouristiques. Les étiquettes permettent de fermer les sachets ou les emballages de produits. Elles seraient utiles aux sites agritouristiques sans leur apporter de contraintes. Les QR code pourraient être imprimés, distribués et/ou affichés à proximité des questionnaires papier. Cette solution permet de compenser le manque éventuel de questionnaires papier ou être proposée aux établissements n'utilisant pas d'étiquettes de fermetures (hébergeurs par exemple).

Des enquêteurs pourraient être positionnés sur différents sites agritouristiques. Ils seraient chargés d'inciter les visiteurs à remplir le questionnaire. Ils pourraient être équipés d'une tablette afin de faire remplir les questionnaires en ligne aux visiteurs. Une présence les week-ends et durant les périodes de vacances scolaires dans différents sites agritouristiques peut être prévue. Il s'agit des moments où les visiteurs sont les plus nombreux, permettant ainsi d'atteindre plus facilement l'objectif minimal de 1000 réponses.

Pour l'analyse des questionnaires, nous pourrions utiliser Sphinx par exemple. C'est un logiciel de traitement d'enquête relativement simple d'utilisation répondant aux exigences du Règlement général sur la protection des données (RGPD)¹²⁹. Il permet également de diffuser des questionnaires en ligne.

1.1.3. Avantages et limites du questionnaire

Le questionnaire permet d'avoir une vue d'ensemble de la population étudiée et de pouvoir généraliser les résultats. Il permet de recueillir une grande quantité de réponses. Ce

¹²⁹ Le Sphinx, RGPD Sphinx : protection des données personnelles, <https://www.lesphinx-developpement.fr/ressources/rgpd/>, consulté le 12 avril 2024.

questionnaire va nous permettre de mieux connaître les caractéristiques des visiteurs agritouristiques¹³⁰.

Cependant, cette méthode a des limites. En effet, elle permet de recueillir que des données superficielles, peu approfondies. Cette méthode peut avoir un coût relativement élevé : impressions, rémunération des enquêteurs, déplacements... La saisie des données présentes sur les questionnaires papier peut être longue et rébarbative. Il y a également un risque d'erreur dans les saisies¹³¹.

1.1.4. Le questionnaire

Le questionnaire est composé d'une introduction présentant le cadre et les objectifs de la recherche, la durée du questionnaire, la garantie que les réponses sont anonymes, et des remerciements. L'objet de la recherche n'a pas été totalement dévoilé (recherche sur la place que tient la découverte du patrimoine culturel agricole et de la gastronomie parmi les motivations des touristes dans l'agritourisme) afin de ne pas influencer les réponses à certaines questions.

Le questionnaire comprend des questions relatives à ma recherche mais également des questions sur le profil sociodémographique de mes enquêtés. Ces questions permettront de comprendre les comportements selon le profil de la population étudiée. Ces questions seront posées en fin de questionnaires, les enquêtés répondront dans un premier temps aux questions intéressantes puis à des questions neutres et fastidieuses¹³². Pour certaines de ces questions, des catégories ont été nécessaires, les catégories de l'Insee ou d'Agreste (recensement agricole) ont été reprises car pertinentes. Pour le reste des questions, le choix a été fait de rédiger des questions courtes et simples pour plus de clarté.

Différents types de questions composent ce questionnaire. Les questions sont essentiellement des questions fermées car plus faciles à analyser statistiquement. Les types de questions sont variés. Nous avons des questions dichotomiques, des questions à choix multiples, des questions avec un classement hiérarchique, des questions avec échelle de

¹³⁰ Dupuy Anne, 2024, *Approches Quantitatives*

¹³¹ Dupuy Anne, 2024, *Approches Quantitatives*

¹³² Dupuy Anne, 2024, *Approches Quantitatives*

Likert et des questions à choix uniques. Des questions filtrées, posées uniquement à certaines conditions sont présentes. Cela permet de capter l'attention de l'enquêté, de maintenir son engagement. Un questionnaire court permet également de ne pas décourager les éventuels répondants.

Avant la diffusion du questionnaire, il est obligatoire que celui-ci soit testé auprès d'un échantillon réduit afin de s'assurer de la clarté, de la compréhension des questions, estimer le temps de réponse nécessaire et s'assurer que les questions prévues permettent de répondre, après analyse, à nos hypothèses. Des modifications pourraient éventuellement être apportées avant la diffusion officielle.

Voici le projet de questionnaire (avant test sur échantillon) à destination des visiteurs agritouristiques des Deux Savoie. Son l'objectif est de déterminer l'importance de la gastronomie et de la découverte du patrimoine culturel agricole dans les motivations des touristes (cf. Annexe J, p 129).

1.2. Entretiens semi-directifs

L'étude peut être complétée par une analyse qualitative avec des entretiens semi-directifs auprès des sites agritouristiques. Cela consiste à échanger avec un interlocuteur sur un certain nombre de thèmes. L'entretien permet de décrire, comprendre, expliquer les comportements, les pratiques ou les activités. Tout comme le questionnaire, il nécessite une préparation en amont : construction du guide d'entretien par exemple¹³³.

1.2.1. Objectifs et échantillon

Les entretiens permettraient d'avoir le ressenti des sites agritouristiques sur les questions de préservation du patrimoine culturel agricole. Les entretiens permettraient de déterminer si l'agritourisme contribue à préserver ce patrimoine. Ils permettront également de déterminer si la conservation du patrimoine figure parmi les motivations des sites lorsqu'ils se sont diversifiés dans le tourisme. Les sites agritouristiques interrogés seront ceux de notre terrain de recherche évoqués précédemment (cf. adresses des

¹³³ Thiron Sophie, 2024, Études qualitatives

producteurs p. 92). Aucun nombre précis d'entretiens n'est attendu ici, les entretiens pourront être arrêtés lorsque les informations recueillies en entretien seront redondantes.

1.2.2. Le déroulement

Il n'est pas envisageable de demander aux professionnels de se déplacer. L'activité des professionnels ne permet pas toujours de s'absenter. De plus, le temps à nous accorder serait réduit par la durée du trajet. Par conséquent, les entretiens se dérouleront directement sur les sites agritouristiques. La durée des entretiens est variable et dépend de plusieurs facteurs : le temps que l'enquêté prend pour répondre aux questions posées par exemple. Cependant, on peut estimer une moyenne 45min à 1h.

Il est indispensable de prendre rendez-vous au préalable avec la personne interrogée afin qu'elle puisse prévoir d'être disponible pour l'échange.

1.2.3. Le guide d'entretien

Le guide d'entretien (cf. Annexe K, p 133), comprend une partie de présentation de l'enquêteur et d'introduction avec notamment le thème de l'entretien, le déroulé, la durée de l'entretien, la garantie de l'anonymat, la confidentialité des données et les droits liés au Règlement général sur la protection des données (RGPD). Il sera également mentionné que la personne est libre de répondre ou de ne pas répondre et qu'il n'y a pas de bonnes ou mauvaises réponses. Nous demanderons l'autorisation d'enregistrer l'échange pour être libéré d'une prise de notes et être ainsi plus à l'écoute¹³⁴. Les questions ouvertes ont été privilégiées au maximum afin de permettre à la personne interrogée de développer ses réponses.

Le guide est composé d'une première partie visant à mettre l'enquêté en confiance avec une question de présentation puis des questions relatives à la recherche pourront être posées. Le guide d'entretien ne sera pas suivi à la lettre et pourra être adapté en fonction de la conversation. Cela évitera de poser une question à laquelle la personne interrogée a déjà répondu. En fin d'entretien, une question générale pourra être posée afin de

¹³⁴ Thiron Sophie, 2024, Études qualitatives

demander si l'enquêté souhaite ajouter des éléments, avant de la remercier pour sa participation.

Une fois l'entretien terminé, l'entretien devra être retranscrit en intégralité et analysé par la suite. L'analyse pourra être faite par thématique à l'aide d'une grille d'analyse. Dans cette grille, nous pourrions mettre en colonne nos thèmes et sous-thèmes/questions présentes sur notre grille d'entretien et en ligne les verbatims des entretiens qui ont été récoltés. Une analyse lexico-sémantique pourra également être faite à l'aide du logiciel Iramuteq par exemple. Il permet, à partir des retranscriptions, de générer des nuages de mots. Cela permet de faire ressortir les mots clés principaux.

Tableau 2 : Schéma de tableau d'analyse¹³⁵

		Entretien A	Entretien B	Entretien C
Thème 1	Sous-thème 1	Verbatims 1	Verbatims 2	Verbatims 3
	Sous-thème 2	Verbatims 4	Verbatims 5	Verbatims 6
	...	...	...	...
Thème 2	...	...	...	...
	...	...	...	...

1.2.4. Avantages et limites de l'entretien semi-directif

L'entretien semi-directif a l'avantage de nous permettre de comprendre un comportement et de l'expliquer. Il permet une analyse poussée grâce à la richesse des données recueillies, approfondies et détaillées, et de prendre en compte la singularité des cas ainsi que leurs spécificités. Les informations recueillies sont contextualisées.

Cette méthode comporte cependant quelques limites, elle nécessite un investissement important en termes de temps à la fois pour l'enquêteur que pour l'enquêté. Les données sont peu standardisables. La difficulté peut également intervenir au moment de la recherche de personnes à interviewer, certaines peuvent être réticentes ou ne souhaitent pas être enregistrées. On interroge une quantité limitée de personnes.

¹³⁵ Thiron Sophie, 2024, Études qualitatives

Cette méthode nécessite également un enquêteur compétent afin d'orienter l'enquêté vers notre sujet sans influencer ses réponses.

2. Méthodologie applicable à l'hypothèse 2

Pour vérifier l'hypothèse 2, il me semble judicieux de commencer par un diagnostic dans plusieurs sites agritouristiques pour évaluer le caractère durable de l'agritourisme sur le territoire d'étude. Dans le cadre de ce diagnostic, des entretiens semi-directifs vont être réalisés. Les questions porteront sur les thématiques du développement durable (impacts, économiques, environnementaux et sociaux), sur les 18 principes du tourisme durable et sur la grille proposée dans la partie 2. Les critères d'évaluation ne seront pas repris en intégralité car ils ne sont pas tous pertinents sur notre territoire d'étude et pour notre thématique.

2.1. Entretiens semi-directifs

La méthode, le déroulement, les avantages et limites des entretiens semi-directifs présentés pour l'hypothèse 1 s'appliquent ici.

2.1.1. Objectif et échantillon

Dans l'objectif d'évaluer le caractère durable ou non de l'agritourisme, il semble ici pertinent d'interroger plusieurs types d'acteurs différents : les sites agritouristiques, les institutionnels du tourisme et les petits commerces situés à proximité de sites agritouristiques. Cela nous permettra d'évaluer les retombées de l'agritourisme sur les autres structures (cf. Annexe K, p 133).

Des guides d'entretien différents pour chaque catégorie d'acteurs sont donc nécessaires.

Pour les sites agritouristiques, nous pouvons ajouter la thématique « agritourisme durable » au guide d'entretien conçu pour l'hypothèse 1.

3. Projection de la recherche

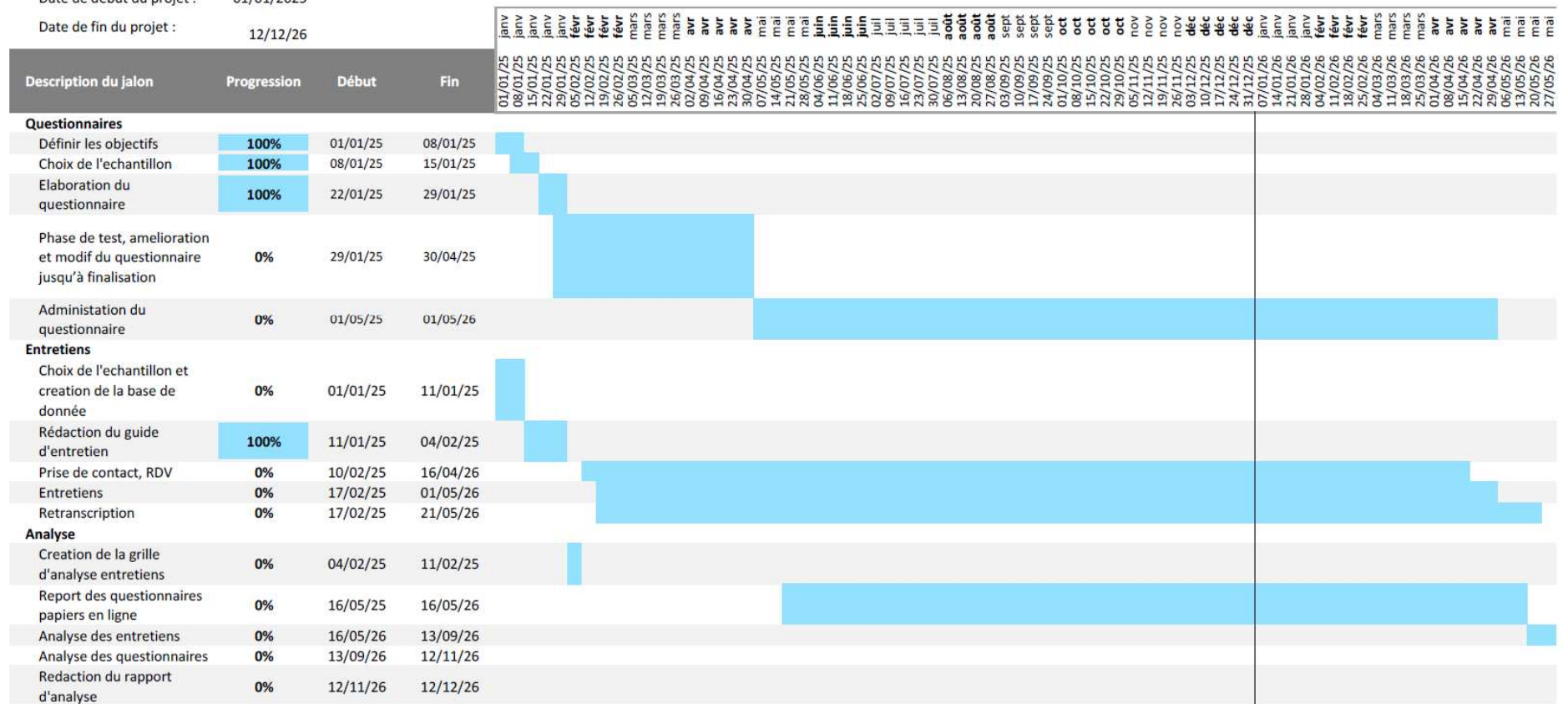
Comme évoqué plus tôt, l'enquête par questionnaire se déroulera sur deux saisons touristiques. Nous avons établi un calendrier prévisionnel pour le recueil d'informations. L'étude devrait se dérouler sur 17 mois.

Tableau 3 : Diagramme de Gantt : Calendrier prévisionnel de la recherche sur le terrain d'étude

Calendrier prévisonnel de la recherche sur le terrain d'étude

Date de début du projet : 01/01/2025

Date de fin du projet : 12/12/26



Pour la vérification nos deux hypothèses nous avons proposé des méthodologies propres à chacune. Ainsi, nous utilisons à la fois une méthode qualitative et qualitative. Les deux méthodes sont complémentaires.

Conclusion de la partie 3

Cette troisième partie a été consacrée à la présentation du terrain d'étude et à la méthodologie probatoire pour la vérification des hypothèses.

Le territoire des Deux Savoie, également appelée Savoie Mont Blanc, est un territoire ayant les caractéristiques nécessaires pour permettre la vérification de nos hypothèses sur le terrain. Il dispose :

- d'un fort potentiel touristique, agricole et agritouristique ;
- d'une fréquentation touristique importante ;
- d'une proximité avec les centres urbains (clientèle potentielle) tels que Lyon, Grenoble, Genève et dispose d'axes de communications importants évitant ainsi l'enclavement du territoire et permettant une bonne desserte ;
- d'un système institutionnel chargé de sa promotion engagé sur les activités agritouristiques, notamment avec les routes des vins et des fromages.

Il s'agit d'éléments propices au développement de l'agritourisme.

Pour confronter nos hypothèses à ce terrain d'étude, nous avons proposé une méthodologie probatoire. Des questionnaires et des entretiens sont nécessaires. L'étude se déroulera sur 17 mois.

Conclusion générale

Ce mémoire portait sur les corrélations entre tourisme et agriculture extensive en montagne. La question initiale « comment concilier agriculture et tourisme en montagne » a permis de définir, à travers une revue de littérature, les concepts principaux de ce mémoire. Ainsi, la montagne a été définie comme un espace dont l'altitude, les conditions climatiques et les fortes pentes limitent ou contraignent le développement de certaines activités comme l'agriculture. Le tourisme, son apparition, son évolution en montagne et ses effets négatifs et positifs ont été abordés. Enfin, l'agritourisme a été défini, l'offre de cette activité et sa présence en montagne ont été étudiés. L'agritourisme correspond à l'ensemble des produits touristiques liés à l'agriculture selon Agnès Durrande-Moreau. L'agritourisme prend plusieurs formes avec des activités pratiquées à la ferme et des activités hors ferme (cf. p 50).

Notre travail s'appuie sur des recherches bibliographiques dont les sources sont plus ou moins récentes. Par exemple, les problèmes de l'agritourisme énoncés par Pierre Vitte datent de 30 ans. Les pratiques ont évolué depuis, des données plus récentes sont nécessaires.

Ces premières recherches nous ont amenés à nous poser une nouvelle question : en quoi l'agritourisme contribue-t-il au développement des territoires de montagne ? Pour tenter de répondre à cette question, deux hypothèses ont été formulées :

- l'agritourisme semble contribuer à une découverte et à une préservation du patrimoine culturel agricole ;
- l'agritourisme semble relever du tourisme durable.

Une étude empirique pour chaque hypothèse a été réalisée pour apporter des éléments de réponse. Ils n'ont pas réfuté les hypothèses. Puis un terrain d'étude, le territoire des Deux Savoie, ou territoire Savoie Mont Blanc, a été choisi pour la vérification de ces hypothèses.

La recherche sur le terrain permet d'apporter des éléments concrets, de collecter des données pour permettre de répondre à la problématique posée. Ce travail ne propose pas

les résultats d'une étude sur le terrain. L'absence de ces données constitue une des limites de ce travail.

Malgré des données parfois anciennes et peu d'études sur l'agritourisme durable ou l'agritourisme de montagne, ce travail fournit de nombreux apports. Premièrement il a permis d'apporter de nombreuses connaissances sur la montagne, le tourisme, l'agritourisme, le patrimoine culturel (y compris gastronomique) et naturel et sur le tourisme durable. Ces connaissances seront utiles dans un cadre professionnel. Dans un deuxième temps ce travail a permis de mettre en application la méthodologie de recherche en sciences sociales et les méthodes d'enquêtes qualitatives et quantitatives. La rédaction du mémoire a nécessité une certaine organisation, de la rigueur et des prises de décisions.

Ce travail pourra être poursuivi en Master 2, avec la réalisation des enquêtes, l'analyse et la vérification des hypothèses. Il permettra de proposer des préconisations concrètes pour le milieu professionnel et enrichir les ressources sur l'agritourisme de montagne.

« L'agritourisme semble avoir un grand potentiel et pourrait devenir l'une des tendances majeures du tourisme à l'avenir. »¹³⁶

¹³⁶ Durrande-Moreau Agnès, 2018, « Transformation numérique de l'entreprise // délégation de service public - tourisme, loisirs & culture I Tourisme et agriculture. Vers une nouvelle définition de l'agritourisme », novembre 2018, n° 345, (coll. « Revue Espaces »), p. 120-126.

Bibliographie

ABDEL KHIATI, 2019, *Memento du tourisme*, 2018^e éd., Ivry-sur-Seine, Direction générale des entreprises, 148 p.

ABDEL KHIATI, 2018, *Atlas du tourisme en France*, 2018^e éd., Ivry-sur-Seine, Direction générale des entreprises, 96 p.

AGENCE FRANÇAISE DE L'INGÉNIERIE TOURISTIQUE, 2001, *Patrimoine rural: exploitation et valorisation touristique : panorama de l'offre*, Paris, Agence française de l'ingénierie touristique (coll. « Cahiers de l'AFIT »), 146 p.

AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES, 2023a, *Avenir montagnes ingénierie*, <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/avenir-montagnes-ingenierie> , 6 novembre 2023, consulté le 17 février 2024.

AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES, 2023b, *Dossier de presse : Conseil national de la montagne 2023 - Bilan du plan Avenir Montagnes qui a permis aux territoires de montagnes d'engager leurs transitions*, <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/avenir-montagnes-ingenierie> , février 2023, consulté le 17 février 2024.

AGRESTE, 2020, *Savoie*, https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/html/fts_ra2020_savoie.html#chiffres-cl%C3%A9s , 2020, consulté le 21 avril 2024.

AGRITOURISME ET DÉVELOPPEMENT LOCAL, 1995, *Agritourisme et développement local: mercredi 7 juin 1995, amphithéâtre Liard - La Sorbonne*, Marmilhat, ENITA (coll. « Collection Actes 3 »), 140 p.

ANNES Alexis et BESSIÈRE Jacinthe, 2019, *Dans la fabrique des transitions écologiques : permanence et changements / agriculteurs et agricultrices en transition : l'accueil à la ferme, voie de diversification agricole et alimentaire*, Pages 231-258., Paris, L'Harmattan (coll. « Sociologies et environnement »), 317 p.

ANTOINE Jean-Marc et MILIAN Johan, 2011, *La ressource montagne: entre potentialités et contraintes*, Paris Torino Budapest [etc., L'Harmattan (coll. « Inter-national »), 287 p.

ASSOCIATION FRANÇAISE DE PASTORALISME, 2021, *L'élevage pastoral alpin : Assises euro-alpines du pastoralisme, Barcelonnette 23-25 septembre 2020, Grenoble 8 octobre 2020, Saint-Martin-d'Hères*, Association française de pastoralisme, 107 p.

ATOUT-FRANCE, 2014, *Tourisme et Montagnes*, <https://www.atout-france.fr/content/tourisme-et-montagnes> , 14 octobre 2014, consulté le 17 février 2024.

ATOUT-FRANCE, 2012, *Panorama du tourisme de la montagne: cahier numéro 1, l'offre et la fréquentation*, Edition 2012-2013., Paris, Atout France - 2012 (coll. « Observation touristique 1777-4012 31 »), 186 p.

ATOUT-FRANCE, *Découvrez les destinations labellisées Vignobles & Découvertes | Atout France*, <https://www.atout-france.fr/fr/decouvrez-les-destinations-labellisees-vignobles-decouvertes>, consulté le 16 avril 2024.

BART François, CASSÉ-CASTELS Marie-Claude, DEBARBIEUX Bernard et VEYRET Yvette, 2001, *Les montagnes: discours et enjeux géographiques*, Paris, Sedes (coll. « DIEM Dossiers des images économiques du monde 28 »), 140 p.

BAUD Pascal, BOURGEAT Serge et BRAS Catherine, 2015, *Dictionnaire de géographie*, 5e édition., Paris, Hatier (coll. « Initial »), 607 p.

BÉTEILLE Roger, 1996, *Le tourisme vert*, Paris, Presses universitaires de France - Vendôme (coll. « Que sais-je ? 3124 »), 127 p.

BLIECK Alain, s.d, *PALÉOZOÏQUE ou ÈRE PRIMAIRE*, <https://www.universalis.fr/encyclopedie/paleozoique-ere-primaire/>, s.d, consulté le 18 novembre 2023.

BOISSEAU Charles-Henri, FAURE Guy, ROUFFET Michel, et ODIT-FRANCE, 2008, *Le tourisme estival de montagne: approche comparative des massifs français et étrangers, propositions pour dynamiser le marché français*, Paris, ODIT France (coll. « Ingénierie touristique 18 »), 132 p.

BOUNACEUR Amel, 2017, *Diversification agricole : guide juridique pour les porteurs de projets*, Paris, Réseau CIVAM-Campagnes vivantes, 80 p.

BOYER Marc, 2000, *Histoire de l'invention du tourisme, XVIe-XIXe siècles: origine et développement du tourisme dans le Sud-Est de la France*, Éd. de l'Aube, La Tour d'Aigue, (coll. « Monde en cours Série Essais »).

BRISEBARRE Anne-Marie, FABRE Patrick, LEBAUDY Guillaume, et ASSOCIATION FRANÇAISE DE PASTORALISME RENCONTRE NATIONALE AUTEUR, 2009, *Sciences sociales, regards sur le pastoralisme contemporain en France: [actes de la rencontre nationale, 13 novembre 2008, Montpellier]*, Die Saint-Martin-de-Crau [Laudun, Association française de pastoralisme Maison de la transhumance Cardère éd, 143 p.

BRUNET Roger, THÉRY Hervé et FERRAS Robert, 2006, *Les mots de la géographie: dictionnaire critique*, 3e édition revue et Augmentée., Montpellier, GIP Reclus (coll. « Collection Dynamiques du territoire »), 518 p.

CAZES Georges, 1995, *Le tourisme en France*, 5e éd., Paris, Presses universitaires de France (coll. « Que sais-je ? 2147 »), 121 p.

CERON Jean-Paul et DUBOIS Ghislain, 2002, *Le tourisme durable dans les destinations: guide d'évaluation*, Limoges, PULIM, 169 p.

CRTL OCCITANIE, 2017, *Guide des labels du tourisme : plus d'attractivité et plus de performance pour nos destinations*, Toulouse, 128 p.

DEBARBIEUX Bernard, 1995, *Tourisme et montagne*, Paris, Economica (coll. « Geo poche 3 »), 107 p.

DURRANDE-MOREAU Agnès, COURVOISIER François H. et BOCQUET Anne Marie, 2017, « Le nouvel agritourisme intégré, une tendance du tourisme durable », *Téoros. Revue de recherche en tourisme*, 12 mai 2017, vol. 36, n° 1.

ENCYCLOPÆDIA UNIVERSALIS, 2023, *Dictionnaire / Definition sanatorium*, <https://www-universalis-edu-com.gorgone.univ-toulouse.fr/>, 2023, consulté le 17 février 2024.

ÉTIENNE Laura, JOUVEN Magali, GILOT Fabienne et JOUHET Emeric, 2020, *Fiche d'inventaire du patrimoine culturel immatériel : les pratiques et savoir-faire de la transhumance en France*, <https://www.culture.gouv.fr/Media/Medias-creation-rapide/Les-pratiques-et-savoir-faire-de-la-transhumance-en-France.pdf>, 10 mai 2020.

EYCHENNE Corinne, BUCLET Nicolas et DODIER Hermann, 2017, *Activités pastorales et dynamiques territoriales: quelles articulations? quelles synergies?*, Montpellier, Association française de pastoralisme, 125 p.

FABRY Nathalie, 2011, « L'agritourisme : enjeux socio-économiques et impacts touristiques », *Juristourisme : le mensuel des acteurs du tourisme & des loisirs*, 2011, vol. 137, p. 20-22.

FISCHESSER Bernard, 1982, *La vie de la montagne*, Paris, Chêne, 255 p.

FRANCE COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN, 1999a, *L'évaluation de la politique de la montagne. volume II. rapport de l'instance d'évaluation*, Paris, La documentation française, 407+815 p.

FRANCE COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN, 1999b, *L'évaluation de la politique de la montagne. volume I. rapport de l'instance d'évaluation*, Paris, La documentation française, 406 p.

FRANCE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE, 2001, *Guide de valorisation du patrimoine rural*, Paris, Ministère de l'agriculture, 176 p.

FRANCE MONTAGNES, 2017, *Les secrets de la neige de culture*, <https://www.france-montagnes.com/webzine/evenements-et-actualites/les-secrets-de-la-neige-de-culture>, 26 janvier 2017, consulté le 28 février 2024.

GAY Jean-Christophe, s.d., *TOURISME*, <https://www-universalis-edu-com.gorgone.univ-toulouse.fr/encyclopedie/tourisme>, s.d., consulté le 17 février 2024.

GIRAN Jean-Pierre, 2003, *Les parcs nationaux: une référence pour la France, une chance pour ses territoires : rapport au Premier ministre*, Paris, la Documentation française (coll. « Collection des rapports officiels »), 103 p.

GÎTES DE FRANCE, 2002, « Tout savoir tout connaître guide du createur ».

GOUVERNEMENT, 2019, *Tourisme : un gisement d'emplois à exploiter*, <https://www.gouvernement.fr/actualite/tourisme-un-gisement-d-emplois-a-exploiter> , 14 mars 2019, consulté le 17 février 2024.

GRAVARI-BARBAS Maria et JACQUOT Sébastien, 2018, *Atlas mondial du tourisme et des loisirs : du Grand Tour aux voyages low cost*, Paris, Éditions Autrement (coll. « Collection Atlas-Monde »), 95 p.

GUILLAUME Thierry et INSEE MIDI-PYRÉNÉES, 2012, « Emplois salariés dans le tourisme : un poids localement important », décembre 2012, 6 pages de l'insee, n° 145.

INA, 2020, *Agriculteurs au quotidien # L'agritourisme*, https://www.ina.fr/ina-eclairage-actu/video/s974969_001/agriculteurs-au-quotidien-l-agritourisme , 6 mai 2020, consulté le 29 décembre 2023.

INA, 1977, *Montagnes - Le plan neige pour l'aménagement de la montagne*, <http://fresques.ina.fr/montagnes/fiche-media/Montag00065/le-plan-neige-pour-l-amenagement-de-la-montagne.html> , 29 décembre 1977, consulté le 17 février 2024.

INA, 1974, *Montagnes - L'architecture des stations de sports d'hiver*, <http://fresques.ina.fr/montagnes/fiche-media/Montag00097/l-architecture-des-stations-de-sports-d-hiver.html> , 17 avril 1974, consulté le 19 décembre 2023.

INSEE, 2023a, *Saison touristique d'été 2023 - Insee Focus - 306*, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7673131#documentation> , 27 septembre 2023, consulté le 28 décembre 2023.

INSEE, 2023b, *Saison touristique d'hiver 2023 - Insee Focus - 298*, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7613773#documentation> , 28 avril 2023, consulté le 28 décembre 2023.

INSEE, 2020, *Exploitations agricoles - Tableaux de l'économie française*, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4277860?sommaire=4318291> , 2020, consulté le 21 avril 2024.

INSEE, 2019, *Savoie : entre vallées urbanisées et montagnes touristiques - Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes - 84*, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4196675> , 25 juillet 2019, consulté le 24 mars 2024.

INSEE, 2017, *Insee Dossier Auvergne-Rhône-Alpes L'économie des zones de montagne*, https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/2882138/ar_ind_01.pdf , 2017, consulté le 27 janvier 2024.

INSEE, 2016a, *Définition - Agriculture*, <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1225> , 13 octobre 2016, consulté le 21 novembre 2023.

INSEE, 2016b, *Définition - Développement durable*, <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1644> , 13 octobre 2016, consulté le 18 mars 2024.

JACQUET-MONSARRAT Hélène, 2002, *La montagne*, Paris, la Documentation française (coll. « Territoires en mouvement »), 95 p.

JADÉ Mariannick, 2006, *Le patrimoine immatériel: perspectives d'interprétation du concept de patrimoine*, Paris, Budapest (coll. « Muséologies »), 277 p.

JEAN Yves et PÉRIGORD Michel, 2009, *Géographie rurale: la ruralité en France*, Paris, Armand Colin (coll. « 128 Géographie, géopolitique »), 126 p.

JOSSE Pierre, 2010, *Tourisme durable*, Edition 2010-2011., Paris, Hachette (coll. « Le guide du routard »), 159 p.

JUGUET Isabelle et GÉRIN-GRATALOUP Anne-Marie, 2021, *Géographie, tourisme et territoires*, Paris, Nathan (coll. « Repères pratiques 32 »), 159 p.

JUGUET Isabelle et PEYROUTET Claude, 2015, *Le tourisme en France*, Paris, Nathan (coll. « Repères pratiques 32 »), 159 p.

JULIEN Michèle, s.d, *Ère tertiaire - Classification thématique*, <https://www.universalis.fr/classification/sciences-de-la-terre/geologie/geologie-historique/temps-geologiques/cenozoique/ere-tertiaire/> , s.d, consulté le 18 novembre 2023.

JURISTOURISME, 2022, *Tourismes sous influence I Bâtir le tourisme durable de montagne de demain par une approche diversifiée et territorialisée.*, Dalloz., s.l., vol.251.

JURISTOURISME, 2017, *Chiens de protection des troupeaux et tourisme de randonnée*, Dalloz., s.l., vol.203.

KADRI Boualem, DELAPLACE Marie, GRENIER Alain Adrien et ROCHE Yann, 2022, *Vocabulaire du discours touristique*, Québec, Presses de l'Université du Québec (coll. « Tourisme »), 513 p.

KULESZA Vincent, 2015, *Mémento de la faune protégée des Alpes-Maritimes / coordination Vincent Kulesza,...*, s.l., Office national des forêts ; Conservatoire des espaces naturels PACA, 148 p p.

LAGRUE Pierre, s.d, *Jeux Olympiques d'Alberville[1992] - Contexte, organisation, bilan*, <https://www-universalis-edu-com.gorgone.univ-toulouse.fr/encyclopedie/albertville-jeux-olympiques-d-1992-contexte-organisation-bilan> , s.d, consulté le 6 avril 2024.

LAMIC Jean-Pierre, 2008, *Tourisme durable: utopie ou réalité ? : comment identifier les voyageurs et voyageurs éco-responsables ?*, Paris, L'Harmattan (coll. « Tourismes et sociétés »), 219 p.

LANGENBACH Marc et JACCARD Émilie, 2019, « L'innovation au cœur de la diversification touristique des stations de montagne ? », *Mondes du tourisme*, 2019.

LE BRAS Hervé et SCHMITT Bertrand, 2020, *Métamorphose du monde rural: agriculture et agriculteurs dans la France actuelle*, Versailles, Éditions Quae, 150 p.

LÉGIFRANCE, 2022, « Article L411-1 A Inventaire du patrimoine naturel - Code de l'environnement ».

LÉGIFRANCE, 2017, « Article - Vocabulaire de l'agriculture (liste de termes, expressions et définitions adoptés) - JORF n°0142 du 18 juin 2017 Texte 55 ».

LÉGIFRANCE, 2016a, « Article 3 - Loi n° 85-30 du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne ».

LÉGIFRANCE, 2016b, « Article 5 - Loi n° 85-30 du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne ».

LÉGIFRANCE, 2016c, « LOI n° 2016-1888 du 28 décembre 2016 de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne (1) ».

LÉGIFRANCE, 2005, « Article L145-7 - Code de l'urbanisme ».

LÉGIFRANCE, « Chapitre II : Aménagement et protection de la montagne (Articles L122-1 à L122-27) - Code de l'urbanisme ».

LÉGIFRANCE, « Arrêté du 20 septembre 1993 relatif à la terminologie de l'agriculture- ».

MANUFACTURE FRANÇAISE DES PNEUMATIQUES MICHELIN, 2012, *Alpes du Nord: Savoie, Mont-Blanc, Dauphiné - Le guide vert Michelin*, 2013^e éd., Paris, Michelin, 603 p.

MARCOTTE Pascale, BOURDEAU Laurent et DOYON Maurice, 2006, « Agrotourisme, agritourisme et tourisme à la ferme ? Une analyse comparative », *Téoros. Revue de recherche en tourisme*, 1 septembre 2006, vol. 25, n° 3, p. 59-67.

MERLIN Pierre, 2007, *Tourisme et aménagement touristique : des objectifs inconciliables ?*, Nouvelle édition., Paris, La Documentation française (coll. « Les Études de la Documentation française 5268-69 »), 231 p.

MERLIN Pierre, 2006, *Le tourisme en France : enjeux et aménagement*, Paris, Ellipses (coll. « Carrefours »), 159 p.

MERVELLEUX DU VIGNAUX Pierre, 2003, *L'aventure des Parcs nationaux: la création des Parcs nationaux français, fragments d'histoire*, Montpellier, Atelier technique des espaces naturels, 223 p.

MÉTÉO-FRANCE, 2023, *Sécheresse : 32 jours sans pluie en France, record battu*, <https://meteofrance.com/actualites-et-dossiers/actualites/climat/secheresse-32-jours-sans-pluie-en-france-record-battu> , 22 février 2023, consulté le 20 février 2024.

MÉTÉO-FRANCE, 2020, *Enneigement et changement climatique*, <https://meteofrance.com/le-changement-climatique/observer-le-changement-climatique/changement-climatique-et-enneigement> , 25 février 2020, consulté le 28 février 2024.

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES, 2024, *La montagne, en première ligne face au réchauffement climatique*, <https://www.adaptation-changement-climatique.gouv.fr/dossiers-thematiques/milieus/montagne> , 12 janvier 2024, consulté le 28 février 2024.

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES, 2023, *Impacts du changement climatique : Montagne et Glaciers*, <https://www.ecologie.gouv.fr/impacts-du-changement-climatique-montagne-et-glaciers> , 3 février 2023, consulté le 28 février 2024.

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES, 2022, *Loi relative au développement et à la protection de la montagne (Loi Montagne)*, <https://www.ecologie.gouv.fr/loi-relative-au-developpement-et-protection-montagne-loi-montagne> , 22 août 2022, consulté le 20 février 2024.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE, 2023, *La transhumance reconnue au patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco*, <https://agriculture.gouv.fr/la-transhumance-reconnue-au-patrimoine-culturel-immateriel-de-lhumanite-de-lunesco> , 8 décembre 2023, consulté le 13 mars 2024.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE, 2022, *Agritourisme : tous à la ferme !*, <https://agriculture.gouv.fr/agritourisme-tous-la-ferme> , 24 mai 2022, consulté le 12 octobre 2023.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION, 2022, *Communes de montagne - data.gouv.fr*, <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/communes-de-montagne-30383014/> , 28 juin 2022, consulté le 17 février 2024.

MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DE LA RURALITÉ ET DES COLLECTIVITÉS et CONSEIL NATIONAL DE LA MONTAGNE, 2017, *Un nouveau pacte entre la nation et la montagne*, s.l.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET LE MINISTÈRE DU TOURISME DU QUÉBEC, 2006, « Politique de signalisation touristique : Les routes et circuits touristiques », 2006.

MINISTÈRE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE, 2023, *Tourisme de bien-être / entreprises.gouv.fr*, <https://www.entreprises.gouv.fr/fr/tourisme/developpement-et-competitivite-du-secteur/tourisme-de-bien-etre> , 20 novembre 2023, consulté le 17 février 2024.

MORIN Samuel, 2022, « Le changement climatique en montagne: impacts, risques et adaptation », *Responsabilité & environnement*, 2022, vol. 106, n° 2, p. 37-41.

NOTRE-ENVIRONNEMENT, 2024, *Comprendre le changement climatique*, <http://www.notre-environnement.gouv.fr/themes/climat/article/comprendre-le-changement-climatique> , 28 février 2024, consulté le 28 février 2024.

NOTRE-ENVIRONNEMENT, 2021, *Tourisme durable : une solution pour voyager dans le monde de demain ?*, <http://www.notre-environnement.gouv.fr/actualites/essentiels/article/tourisme-durable-une-solution-pour-voyager-dans-le-monde-de-demain> , 12 juillet 2021, consulté le 17 mars 2024.

OBSERVATOIRE SAVOIE MONT BLANC, 2023, *Les chiffres clés Savoie Haute-Savoie edition 2023*, <https://www.pro.savoie-mont-blanc.com/wp-content/uploads/2023/09/chiffres-cles-savoie-mont-blanc-2023-savoie-haute-savoie.pdf> , mai 2023.

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE, 2022, *Recensement agricole 2020*, <https://www.haute-savoie.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Votre-departement/Agriculture/Recensement-agricole-2020> , 26 septembre 2022, consulté le 7 avril 2024.

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES et DIRECTION RÉGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI, 2017, *L'économie de la montagne en Auvergne-Rhône-Alpes*, Lyon.

PRÉFET DE LA SAVOIE - OBSERVATOIRE DES TERRITOIRES DE LA SAVOIE DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA SAVOIE, 2024, *Espace agricole et agriculture en Savoie*, <http://www.observatoire.savoie.equipement-agriculture.gouv.fr/Atlas/3-espaceagri.htm> , avril 2024, consulté le 7 avril 2024.

PRÉFET DE SAVOIE, 2020, *JO Paris 2024 : 5 sites retenus en Savoie comme centre de préparation aux Jeux*, <https://www.savoie.gouv.fr/Actualites/Actualites/JO-Paris-2024-5-sites-retenus-en-Savoie-comme-centre-de-preparation-aux-Jeux> , 8 octobre 2020, consulté le 6 avril 2024.

RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, 2024, *Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030 : le rêve olympique toujours plus proche !*, <https://www.auvergnerhonealpes.fr/actualites/jeux-olympiques-et-paralympiques-dhiver-2030-le-reve-olympique-toujours-plus-proche> , 14 février 2024, consulté le 6 avril 2024.

RIEUTORT Laurent, RYSCHAWY Julie, GUINOT Caroline et DOREAU Auréline, 2014, *Atlas de l'élevage herbivore en France: filières innovantes, territoires vivants*, Paris, Éditions Autrement (coll. « Collection Atlas-monde »), 96 p.

SACAREAU Isabelle, 2003, *La montagne: une approche géographique*, Paris, Belin (coll. « Belin Sup Géographie »), 287 p.

SARLANGA Emmanuelle et CENTRE DE RESSOURCES TOURISTIQUES, 1997, *Les routes touristiques: de la conception à l'animation*, Paris, Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (coll. « Thematour 1 »), 126 p.

SAVOIE MONT BLANC, 2023a, *L'hiver 2022/2023 en Savoie Mont Blanc - Zoom saison*, <https://www.pro.savoie-mont-blanc.com/qui-sommes-nous/missions/btob/observatoire/chiffres-cles-indicateurs/zooms-saisons/> , 27 novembre 2023.

SAVOIE MONT BLANC, 2023b, *Dossiers de presse hiver 2023/2024*, <https://www.pro.savoie-mont-blanc.com/qui-sommes-nous/missions/btob/presse/dossiers-de-presse-hiver/> , 2023, consulté le 24 mars 2024.

SAVOIE MONT BLANC, 2023c, *Dossier de presse Automne 2023*, <https://www.pro.savoie-mont-blanc.com/qui-sommes-nous/missions/btob/presse/dossiers-de-presse-automne/> , 2023, consulté le 24 mars 2024.

SAVOIE MONT BLANC, 2023d, *Dossiers de presse été 2023*, <https://www.pro.savoie-mont-blanc.com/qui-sommes-nous/missions/btob/presse/dossiers-de-presse-ete/> , 2023, consulté le 24 mars 2024.

SAVOIE MONT BLANC, 2022, *L'été 2022 en Savoie Mont Blanc - Zoom saison*, <https://www.pro.savoie-mont-blanc.com/qui-sommes-nous/missions/btob/observatoire/chiffres-cles-indicateurs/zooms-saisons/> , 2022.

SICART Catherine, 2017, *L'aménagement touristique et ses nouveaux enjeux*, Paris, L'Harmattan, 184 p.

SIMON Anthony, 2002, *La pluriactivité dans l'agriculture des montagnes françaises : un territoire, des hommes, une pratique*, CERAMAC Presses universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, (coll. « CERAMAC 19 »), 515 p.

UNESCO CENTRE DU PATRIMOINE MONDIAL, 2011, *Les Causses et les Cévennes, paysage culturel de l'agro-pastoralisme méditerranéen*, <https://whc.unesco.org/fr/list/1153/> , 2011, consulté le 29 décembre 2023.

UNESCO CENTRE DU PATRIMOINE MONDIAL, 1997, *Pyrénées - Mont Perdu*, <https://whc.unesco.org/fr/list/773/> , 1997, consulté le 14 mars 2024.

UNESCO CENTRE DU PATRIMOINE MONDIAL, *Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel*, <https://whc.unesco.org/fr/conventiontexte/>, consulté le 3 février 2024a.

UNESCO CENTRE DU PATRIMOINE MONDIAL, *UNESCO Centre du patrimoine mondial - Liste du patrimoine mondial*, <https://whc.unesco.org/fr/list/>, consulté le 14 mars 2024b.

UNESCO CENTRE DU PATRIMOINE MONDIAL, *Que cela signifie-t-il pour un bien d'être inscrit sur la Liste du patrimoine mondial ? - Questions et réponses*, <https://whc.unesco.org/fr/faq/52>, consulté le 17 mars 2024c.

UNESCO PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL, 2023, *UNESCO - La Transhumance, déplacement saisonnier de troupeaux*, <https://ich.unesco.org/fr/RL/la-transhumance-deplacement-saisonnier-de-troupeaux-01964>, 2023, consulté le 29 décembre 2023.

UNESCO PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL, 2010, *UNESCO - Le repas gastronomique des Français*, <https://ich.unesco.org/fr/RL/le-repas-gastronomique-des-francais-00437>, 2010, consulté le 15 mars 2024.

UNESCO PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL, *UNESCO - Qu'est-ce que le patrimoine culturel immatériel ?*, <https://ich.unesco.org/fr/qu-est-ce-que-le-patrimoine-culturel-immateriel-00003>, consulté le 2 février 2024a.

UNESCO PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL, *UNESCO - Texte de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*, <https://ich.unesco.org/fr/convention>, consulté le 2 février 2024b.

VEYRET Yvette et VIGNEAU Jean-Pierre, 2011, *Géographie physique: milieux et environnement dans le système terre*, Paris, Armand Colin (coll. « Collection U Géographie »), 368 p.

VINCENT Jean-Marie, 2007, « Conservation du patrimoine rural et politique qualitative de l'habitat », *Pour*, 2007, vol. 195, n° 3, p. 111-117.

VITTE Pierre, 1995, « Les problèmes de l'agritourisme en France (The problems of agrotourism in France) », *Bulletin de l'Association de géographes français*, 1995, vol. 72, n° 1, p. 14-23.

VLÈS Vincent, 2006, *Politiques publiques d'aménagement touristique: objectifs, méthodes, effets*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux (coll. « Le territoire et ses acteurs »), 483 p.

VLÈS Vincent, 1996, *Les stations touristiques*, Paris, Economica (coll. « Poche économie des services 2 »), 111 p.

Annexes

Annexe A : Les itinéraires du Grand Tour	115
Annexe B : Carte des impacts du changement climatique déjà visibles et à venir d'ici 2050 en France métropolitaine	116
Annexe C : Enneigement et températures hivernales au Col de Porte	117
Annexe D : Agriculture intensive et extensive en France	118
Annexe E : Les 18 principes du tourisme durable	119
Annexe F : Grille d'évaluation du tourisme durable dans les destinations.....	121
Annexe G : Fréquentation touristique en Savoie Mont-Blanc	126
Annexe H : Carte de l'accessibilité en Savoie Mont-Blanc	127
Annexe I : Panorama de l'agriculture dans les deux Savoie.....	128
Annexe J : Questionnaire à destination des visiteurs agritouristiques.....	129
Annexe K : Guide d'entretien à destination des sites agritouristiques.....	133
Annexe L : Guide d'entretien à destination des institutionnels du tourisme/commerces locaux.....	135

Annexe A : Les itinéraires du Grand Tour

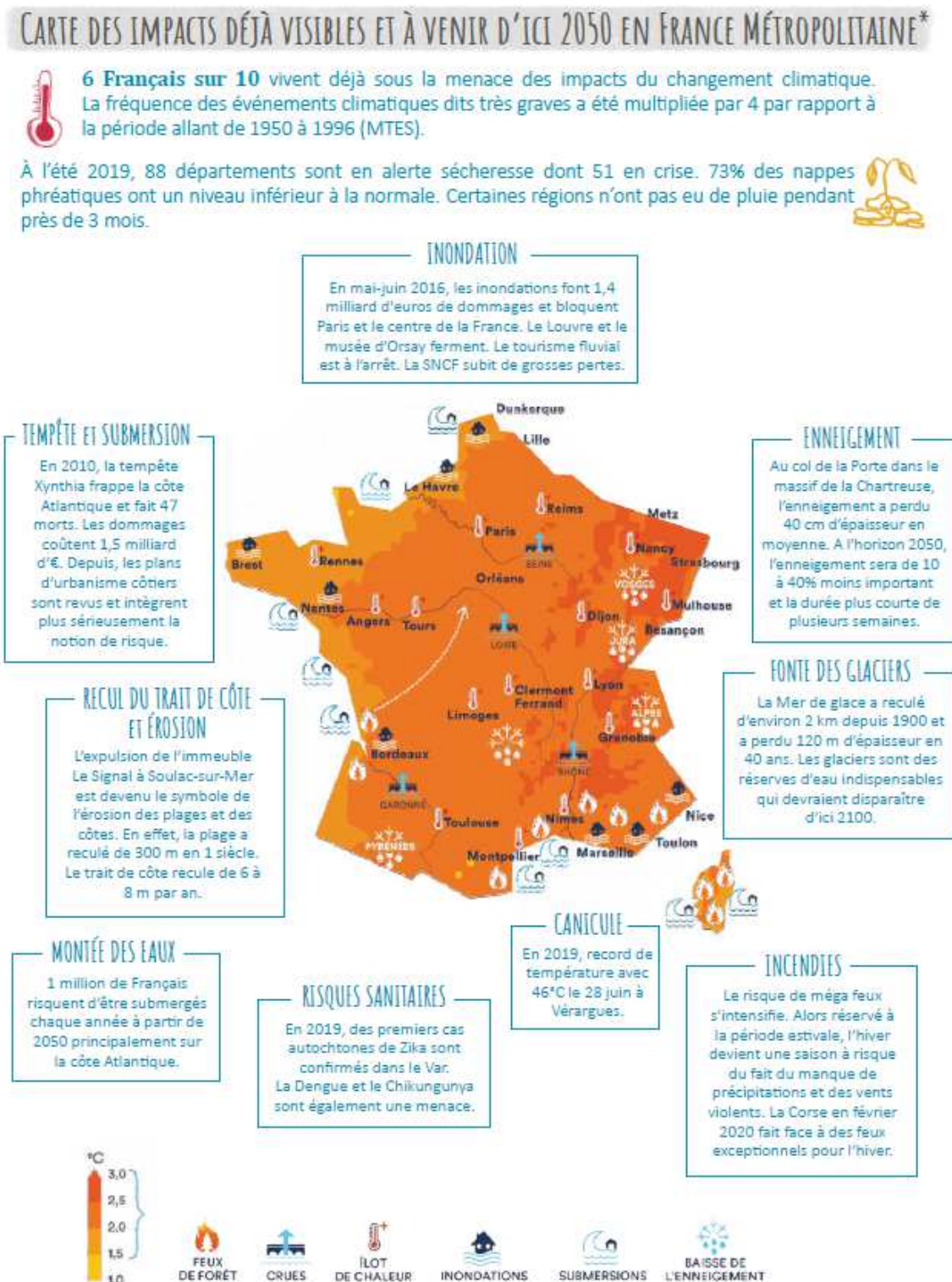
Figure 23 : Les itinéraires du Grand tour¹³⁷



¹³⁷ Gravari-Barbas Maria et Jacquot Sébastien, 2018, Atlas mondial du tourisme et des loisirs : du Grand Tour aux voyages low cost, Paris, Éditions Autrement (coll. « Collection Atlas-Monde »), 95 p, p11.

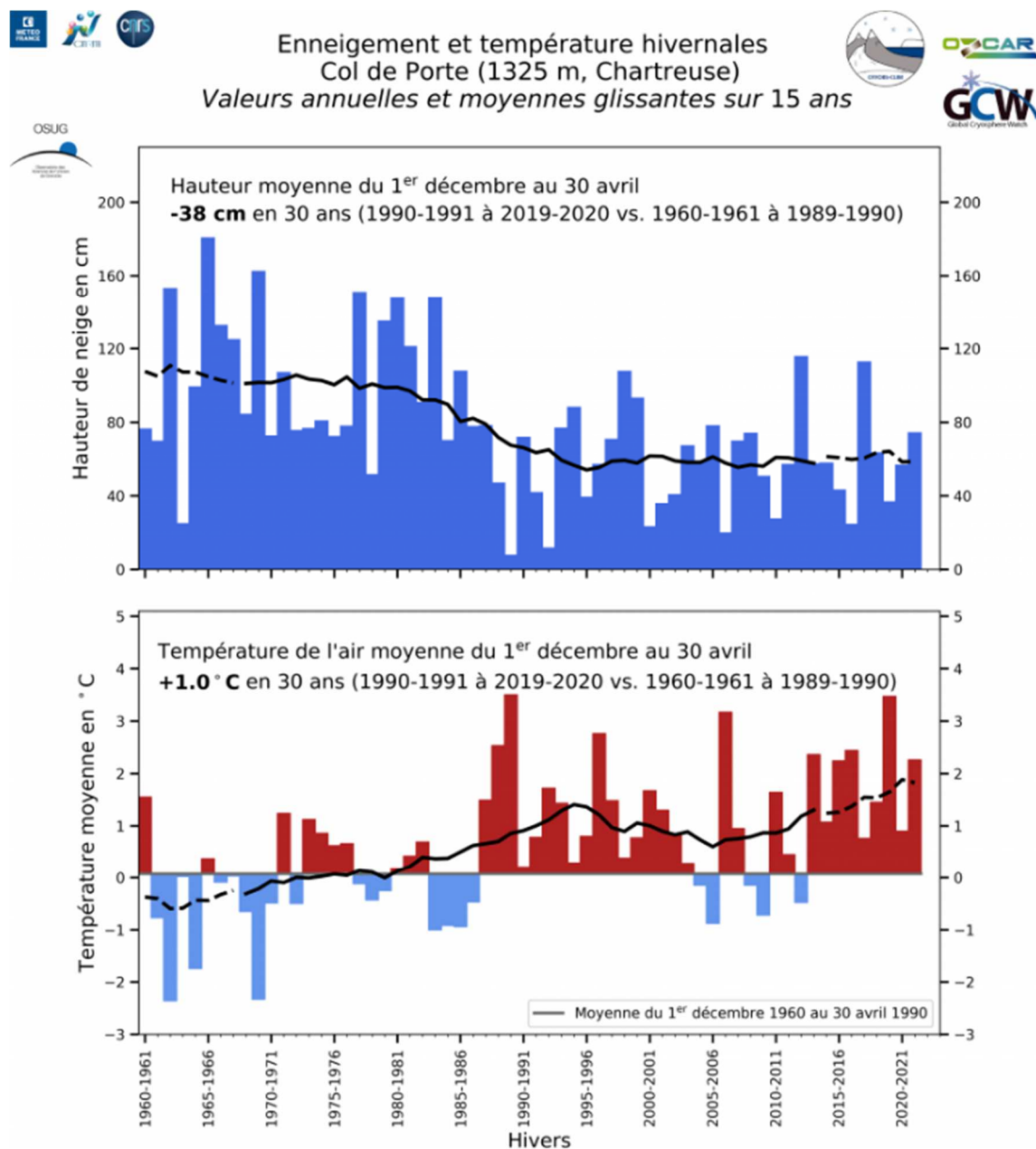
Annexe B : Carte des impacts du changement climatique déjà visibles et à venir d'ici 2050 en France métropolitaine

Figure 24 : Carte des impacts du changement climatique déjà visibles et à venir d'ici 2050 en France métropolitaine



* ONERC, <https://www.ecologique-solaire.gouv.fr/observatoire-national-sur-effets-du-rechauffement-climatique-onerc>

Figure 25 : Enneigement et températures hivernales au Col de Porte 1325m¹³⁸



Crédits : ONERC / Sources : Association Moraine et IGE (Institut des Géosciences de l'Environnement)

¹³⁸ Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires, 2023, Impacts du changement climatique : Montagne et Glaciers, <https://www.ecologie.gouv.fr/impacts-du-changement-climatique-montagne-et-glaciers>, 3 février 2023, consulté le 28 février 2024.

Annexe D : Agriculture intensive et extensive en France

Figure 26 : Répartition des cinq groupes de la typologie selon leur part dans chaque département¹³⁹

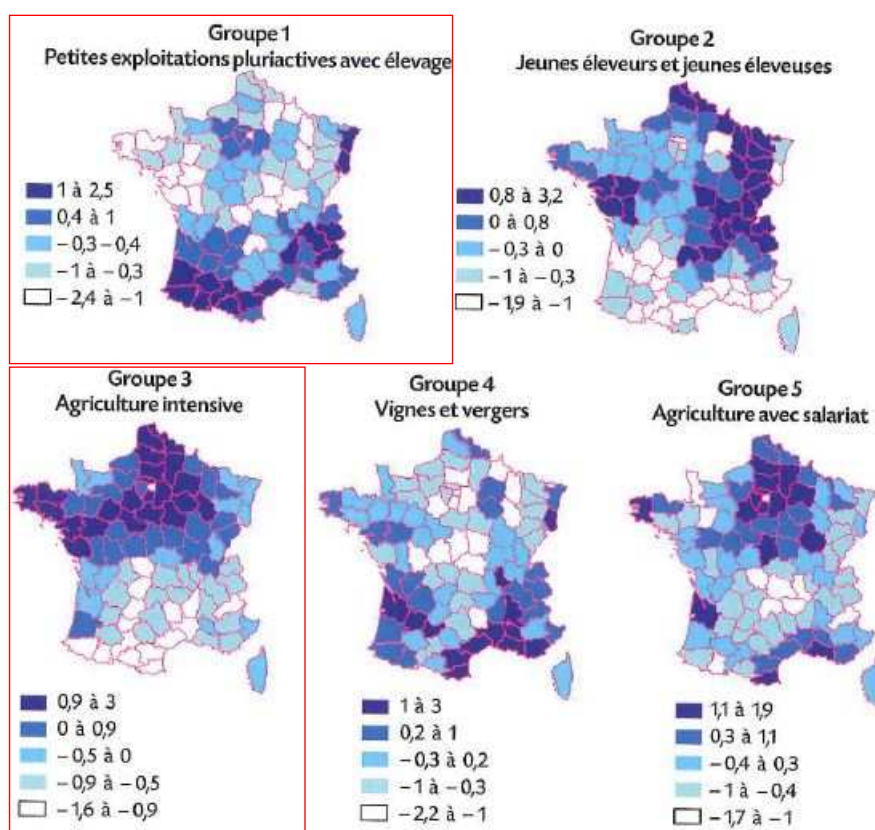


Figure 2.5. Répartition des cinq groupes de la typologie selon leur part dans chaque département.

Source : Agreste.

¹³⁹ Le Bras Hervé et Schmitt Bertrand, 2020, Métamorphose du monde rural: agriculture et agriculteurs dans la France actuelle, Versailles, Éditions Quae, 150 p.

1. Le développement touristique doit reposer sur des critères de durabilité ; il doit être supportable à long terme sur le plan écologique, viable sur le plan économique et équitable sur le plan éthique et social pour les populations locales.

Le développement durable est un processus encadré visant une gestion globale des ressources afin d'en assurer la durabilité, tout en permettant de préserver notre capital naturel et culturel, y compris les espaces protégés. Le tourisme étant un puissant instrument de développement, il peut et doit jouer un rôle actif dans la stratégie de développement durable. Une bonne gestion du tourisme doit donc garantir le caractère durable des ressources dont cette activité dépend.

2. Le tourisme doit contribuer au développement durable, en s'intégrant dans le milieu naturel, culturel et humain ; il doit respecter les équilibres fragiles qui caractérisent de nombreuses destinations touristiques, en particulier les petites îles et les zones écologiquement fragiles. Les incidences du tourisme sur les ressources naturelles, sur la biodiversité et sur la capacité d'assimilation des impacts et des déchets engendrés, doivent rester acceptables.

3. L'activité touristique doit considérer ses effets induits sur le patrimoine culturel et sur les éléments, les activités et la dynamique traditionnels de chaque population locale. La reconnaissance de ces facteurs locaux et le soutien de leur identité, de leur culture et de leurs intérêts doivent être des points de référence incontournables lors de la conception des stratégies touristiques, en particulier dans les pays en voie de développement.

4. La contribution active du tourisme au développement durable présuppose nécessairement la solidarité, le respect mutuel et la participation de tous les acteurs, du secteur public et privé, impliqués dans le processus. Cette concertation doit se baser sur des mécanismes efficaces de coopération à tous les niveaux : local, national, régional et international.

5. La préservation, la protection et la mise en valeur de la richesse du patrimoine naturel et culturel offrent un cadre privilégié pour la coopération. Cette approche implique que tous les responsables relèvent ce véritable défi qu'est l'innovation culturelle, technologique et profession-

nelle, et concentrent leurs efforts pour créer et mettre en œuvre des instruments de planification et de gestion intégrés.

6. Les critères de qualité visant à assurer la préservation de la destination touristique et le degré de satisfaction du touriste, critères définis de manière conjointe avec les populations locales et basés sur les principes du développement durable, doivent être des objectifs prioritaires lors de la formulation des stratégies et des projets touristiques.

7. Pour participer au développement durable, le tourisme doit se baser sur l'éventail de possibilités qu'offre l'économie locale. Les activités touristiques doivent pleinement s'intégrer dans l'économie locale et contribuer de manière positive au développement économique local.

8. Toute option de développement touristique doit avoir une incidence effective sur l'amélioration de la qualité de vie de la population, et contribuer à l'enrichissement socio-culturel de chaque destination.

9. Les gouvernements et les autorités compétentes doivent entreprendre des actions de planification intégrées du développement touristique en partenariat avec les ONG et les populations locales pour contribuer au développement durable.

10. Reconnaissant l'objectif de cohésion économique et sociale entre les peuples de la planète comme un des principes fondamentaux du développement durable, il est urgent que soient mises en place des mesures permettant un partage plus équitable des bénéfices et des charges engendrés par le tourisme. Cela implique un changement dans les modèles de consommation et l'introduction de méthodes de fixation de prix permettant l'intégration des coûts environnementaux.

Les gouvernements et les organisations multilatérales devraient donner priorité et renforcer les aides directes ou indirectes destinées aux projets touristiques contribuant à l'amélioration de la qualité de l'environnement. Dans ce contexte, il convient d'étudier l'application harmonieuse au niveau international d'instruments économiques, juridiques et fiscaux, afin de garantir l'utilisation durable des ressources dans les activités touristiques.

¹⁴⁰ Charte mondiale du tourisme durable, <https://tourisme-durable.org/tourisme-durable/ressources-1/item/426-charte-mondiale-du-tourisme-durable>, 1995, consulté le 6 avril 2024.

11. Les régions vulnérables, aujourd'hui et à l'avenir, du point de vue de l'environnement et de la culture, doivent être considérées comme prioritaires pour la coopération technique et les aides financières en vue d'un développement touristique durable. Les régions particulièrement dégradées par des modèles touristiques obsolètes et à fort impact doivent aussi faire l'objet d'une attention particulière.

12. Le développement des formes alternatives de tourisme respectant les principes du développement durable ainsi que la diversification des produits touristiques constituent des facteurs de stabilité, à moyen comme à long terme. Il convient, dans ce sens, et en particulier dans le cas de nombreuses petites îles et des zones écologiquement fragiles, de favoriser et de renforcer de manière active la coopération régionale.

13. Les gouvernements, l'industrie, les autorités et les ONG compétentes en matière de tourisme doivent encourager et participer à la création de réseaux accessibles de recherche, de diffusion d'information, et de transfert de connaissances et de technologies appropriées en matière de tourisme durable.

14. La définition d'une politique en matière de tourisme durable suppose le soutien et la promotion de systèmes de gestion touristique compatibles avec l'environnement, d'études de faisabilité permettant la transformation du secteur, tout comme la mise en œuvre de projets de démonstration et le développement de programmes de coopération internationale.

15. L'industrie touristique, en collaboration avec les organismes et les ONG dont les activités sont liées au tourisme, doivent définir le cadre spécifique de mise en œuvre des actions actives et préventives pour un développement touristique durable. Ils doivent élaborer des programmes afin de favoriser l'application de ces mesures dans la pratique. Ils sont chargés d'assurer le suivi des actions, d'informer des résultats obtenus et d'échanger leurs expériences.

16. Le rôle et les effets sur l'environnement du transport lié au tourisme doivent faire l'objet d'une attention particulière. Il convient dans ce sens de créer des instruments et de prendre des mesures afin de réduire la part des énergies et des ressources

utilisées non renouvelables, et d'encourager les mesures visant à recycler et à réduire les déchets engendrés dans les installations touristiques.

17. Afin que le tourisme soit une activité durable, il est essentiel que les principaux acteurs intervenant dans les activités touristiques, les membres de l'industrie en particulier, adoptent et appliquent des codes de conduite favorisant la durabilité. De tels codes de conduite peuvent être des instruments efficaces pour le développement d'activités touristiques responsables.

18. Toutes les mesures nécessaires pour informer et favoriser la prise de conscience de l'ensemble des parties intervenant dans l'industrie touristique, qu'elles soient locales, nationales, régionales ou internationales, sur le contenu et les objectifs de la Conférence de Lanzarote doivent être mises en œuvre.

Annexe F : Grille d'évaluation du tourisme durable dans les destinations¹⁴¹

Tableau 4 : Grille d'évaluation du tourisme durable dans les destinations

Titre	Critères	Élément d'évaluation et indicateur	Question exploratoire du problème
1-Environnement			
Protection des milieux sensibles	Limitation des créations d'hébergement et d'équipement touristique dans et à proximité des milieux remarquables	Habitats à touristique à proximité des ZNIEFF	Y a-t-il des milieux remarquables sur le territoire ? Des espèces en voie de disparition ? Les hébergements touristiques sont-ils situés à proximité des milieux remarquables ?
	Gestion des flux de touristes dans les milieux remarquables limitation des conflits d'usage	Fréquentation sportive et touristique des espaces naturels	Y a-t-il des conflits d'usage dans les espaces naturels ? Les milieux naturels sont-ils pratiqués par différentes activités ?
Gestion de l'espace	Maîtrise de l'artificialisation du territoire induite par le tourisme	Évolution des hébergements touristiques Évolution de l'artificialisation du territoire	Y a-t-il eu beaucoup de constructions touristiques ces dernières années ? Le territoire est-il très urbanisé ?
	Recherche d'une cohérence dans l'utilisation de l'espace (prévention des situations de conflits recherche de complémentarité)	Prise en compte du tourisme et des loisirs dans les documents d'urbanisme aménagement cohérent de l'espace Concurrence pour l'espace entre le tourisme et les autres activités économiques	Le marché foncier est-il tendu ? Les conseils municipaux relaient-ils des conflits entre activités économiques ?
Gestion du patrimoine bâti	Protection et mise en valeur du patrimoine bâti ancien et monumental	Patrimoine bâti monumental ou vernaculaire	Le patrimoine bâti monumental ou vernaculaire est-il important ? est-il dégradé ?
	Gestion du bâti touristique existant : vétusté, rénovation, adaptation à un contexte changeant	Âge et vétusté des hébergements	Les prestataires touristiques se plaignent-ils de l'obsolescence de certains hébergements
	Gestion de la construction neuve	Création récente d'hébergement	Y a-t-il eu ces dernières années des constructions d'hébergement touristique ?
Contribution à la gestion de l'eau	Maîtrise des prélèvements du tourisme en période de pénurie	La consommation d'eau liée au tourisme	Y a-t-il un problème d'eau quantitatif ou qualitatif sur le territoire ?
	Connaissance et maîtrise des rejets spécifiques au tourisme.	Pollution de l'eau liée au tourisme	Les dispositifs de collecte et d'épuration font-ils face de manière satisfaisante à la période de pointe de la fréquentation touristique ? Le

¹⁴¹ Ceron Jean-Paul et Dubois Ghislain, 2002, Le tourisme durable dans les destinations : guide d'évaluation, Limoges, PULIM, 169 p.

Titre	Critères	Élément d'évaluation et indicateur	Question exploratoire du problème
			territoire respecte-t-il la réglementation européenne sur les déchets (réglementation 2002) ?
	Qualité des eaux utilisées par les activités de loisirs, prévention des conflits d'usage	Qualité des eaux de baignade Autres indicateurs de la qualité des eaux utilisées par les touristes Pratique touristique et eau	Le tourisme du territoire est-il lié à l'eau ? Y a-t-il une ou plusieurs activités de loisirs aquatiques ?
Pollution de l'air	Limitation de l'exposition des touristes à la pollution de l'air	Pollution subie par les touristes en milieu urbain Pollution subie par les touristes en milieu rural	Le territoire connaît-il des pics de pollution de l'air ? Y a-t-il des installations qui sentent mauvais ?
	Limitation de la contribution du tourisme à la pollution de l'air	Pollution émise par les touristes	Y a-t-il une forte circulation automobile pendant la saison ?
Intensité énergétique de l'activité touristique	Promotion des transports collectifs et des circulations douces	Énergie consommée par les touristes pour se rendre sur place	Les zones piétonnières pistes cyclables devraient-elles encore être étendues ?
	Promotion des économies d'énergie et des énergies alternatives dans les hébergements touristiques	Consommation d'énergie des hébergements touristiques	La consommation énergétique des hébergements est-elle dissuasive pour une ouverture hors saison ? existe-t-il des sources d'énergie locale sous-exploitées (bois, solaire...) ?
	Suivi des consommations d'énergie des gros équipements	Suivi des consommations d'énergie des équipements spécifiques au tourisme	Y a-t-il des équipements très consommateurs (parc de loisirs, remontées mécaniques canon à neige parc aquatique) ?
Les déchets du tourisme	Limitation à la source de la production des déchets en période de pointe	Production de déchets quotidienne et problèmes de collecte. Part des hébergements pratiquant le tri sélectif. Matériaux collectés performance de la collecte et des différents matériaux	Le tourisme est-il fortement saisonnier ?
	Traitement des déchets dans les sites naturels	Les déchets spécifiques au tourisme	Y a-t-il des sites naturels fréquentés par un grand nombre de personnes ?
Prévention et lutte contre le bruit	Limitation du bruit dû au tourisme et des sources de bruit gênantes pour les touristes	Tourisme et bruit	Le territoire est-il traversé par des voies à grande circulation ou des lignes de chemin de fer importantes à proximité des hébergements ? Y a-t-il des activités industrielles ou agricoles bruyantes ? Des activités de loisirs bruyantes, du tapage nocturne ?
	Incitation des hébergements à la prévention contre le bruit	Diagnostic acoustique des hébergements	Les touristes se plaignent-ils du bruit dans certains hôtels ou hébergements collectifs ?
Environnement global et long terme	Diminution de l'intensité des transports du tourisme		Y a-t-il des problèmes de stationnement l'été ? Les touristes viennent-ils de loin ? Y a-t-il une part importante de ce court séjour.
	Attention portée au problème d'environnement globaux		Le territoire est-il réfléchi à la mise en place d'un agenda 21 local ? Le territoire a-t-il une responsabilité importante dans certains problèmes d'environnement globaux (présence de milieux ou d'espèces

Titre	Critères	Élément d'évaluation et indicateur	Question exploratoire du problème
			exceptionnelles) ? Met il en œuvre une coopération avec des pays en voie de développement ?
	Connaissance et protection des ressources essentielles du tourisme	Identification des ressources sur lesquelles s'appuie le tourisme Identification des ressources critiques	Les représentants de la population locale ont-ils été à l'origine d'opérations de protection (classement...) de bâtiments ou de sites ? Certaines évolutions de l'environnement sont-elles jugées compromettantes à long terme pour le tourisme ?
	Réversibilité des aménagements maintient des capacités d'adaptation (ressources non exploitées réserves foncières)	Irréversibilité des hébergements et des aménagements touristiques Espace protégé, maintien de réserve foncière	Les lieux et ressources touristiques sont-ils mis en valeur par des aménagements lourds ?
2-Économie			
Rentabilité	Maintien au développement du volume d'activité	Évolution de l'activité touristique	Les entreprises sont-elles satisfaites de l'évolution de leur chiffre d'affaires ?
	Amélioration des facteurs de rentabilité	Facteur de rentabilité du tourisme : saisonnalité, durée des séjours, taux d'occupation des hébergements, dépense moyenne par touriste	La saison est-elle jugée suffisamment longue par les entrepreneurs ? Y a-t-il eu des crises récemment des faillites remarquées des échecs ? En craint-on pour un le futur proche ? Les créations récentes d'hébergement ou d'équipement ont-elles été subventionnées ?
	Prévention des crises et des fragilités	Caractéristique de la clientèle Création et disparition d'entreprises	
	Recherche d'une autonomie par rapport au financement public	Financement public du tourisme	
Distribution des revenus du tourisme	Recherche d'une répartition équilibrée des revenus du tourisme à l'intérieur des entreprises et du territoire	Distribution des revenus du tourisme Rémunération comparée des salariés dans les activités caractéristiques du tourisme Conditions de reprise des entreprises du tourisme	L'ensemble du territoire tire-t-il des revenus du tourisme ? Certaines catégories d'entreprises vivant du tourisme ont-elles des difficultés de succession ?
	Recherche d'un équilibre entre revenus fonciers et revenus professionnels du tourisme	Situation du marché foncier sur le territoire	Y a-t-il beaucoup de constructions touristiques ? De vente de terrain par les résidents (agriculteurs) pour des constructions d'hébergement touristiques ?
Valorisation des ressources locales économie de réseau	Valorisation des ressources locales par le tourisme	Les filières de production locale Valorisation des produits locaux Mise en place d'un tourisme de l'habitat local Dynamisme socioculturel et mise en valeur de la culture locale animation du territoire Valorisation des ressources humaines locales par le tourisme	Y a-t-il sur le territoire des productions agricoles, industrielles ou artisanales originales, et sont-elles largement écoulées par la vente directe ? Des spécificités culturelles ou architecturales ? Un potentiel de main-d'œuvre non utilisé ? Beaucoup de bâti vacant ?

Titre	Critères	Élément d'évaluation et indicateur	Question exploratoire du problème
	Incitation des acteurs locaux à se mettre en réseau	Dynamique professionnelle en valeur d'une valorisation locale des produits Organisation des professionnels du tourisme	Existe-t-il des réseaux de producteurs des filières locales ? Une demande des professionnels en ce sens ? Des opérateurs touristiques nationaux sont-ils implantés sur le territoire ?
Diversité économique	Prévention des situations de mono activité	Part de chaque secteur activité dans l'économie locale, place du tourisme Le poids du chiffre d'affaires local de l'économie touristique et son évolution	Le tourisme est-il l'activité économique dominante ?
	Insertion du tourisme dans l'économie locale	Répartition spatiale de l'activité touristique Insertion du tourisme dans l'économie locale	Y a-t-il des débats (conseil municipal) sur l'effort public en faveur du tourisme sur son impact économique ? Y a-t-il des exploitations agritouristiques ?
Démocratie locale maîtrise des centres de décision	Institution et procédures aptes à une gestion collective et durable du tourisme	Institution et procédures liées à l'organisation d'un tourisme durable	Certains organismes à vocation communale ont-ils des compétences en matière de tourisme ? Les implantations touristiques font-elles l'objet de négociations des collectivités locales entre elles, ou avec l'état ?
	Application des acteurs du tourisme dans la gestion du territoire et des noms professionnels dans la gestion touristique	Évolution du rapport nombre de résidences secondaires/ nombre total de logements Participation des acteurs du tourisme dans la vie publique, participation des acteurs à la vie publique dans la gestion du tourisme Siège des établissements des activités caractéristiques du tourisme	Les professionnels du tourisme font-ils entendre leur voix dans les conseils municipaux dans les organismes intercommunaux ?
3-Social			
Insertion des acteurs du tourisme dans la société	Amélioration des conditions de travail et limitation de la saisonnalité de l'emploi	Saisonnalité de l'emploi Conditions de travail	L'activité touristique est-elle largement saisonnière ? Y a-t-il beaucoup d'hôtels et de restaurants ?
	Lutte contre le chômage et la précarité	Les demandeurs d'emploi dans les métiers du tourisme La précarité dans les emplois du tourisme	Le taux de chômage est-il sensiblement plus élevé que la moyenne nationale ?
	Amélioration des qualifications	Évolution et adéquation des formations	Les jeunes, notamment ceux formés aux professions du tourisme, quittent-ils le pays ? Y a-t-il une demande des professionnels pour plus de formation ?
Cadre de vie et services	Maintien d'une qualité des services collectifs toute l'année	Qualité des services collectifs Transport en commun et transport alternatif circulation douce	Manque-t-on de service de base hors saison ? Le transport commun est-il satisfaisant ?
	Facilité d'accès des résidents au logement	Difficulté de logement des résidents	Les résidents sont-ils obligés d'aller loger ailleurs ?

Titre	Critères	Élément d'évaluation et indicateur	Question exploratoire du problème
	Recherche d'une qualité des services dispensés aux touristes	Qualité de l'accueil et des services touristiques	Les principaux motifs de réclamation à l'office de tourisme mettent-ils en évidence des insuffisances criantes dans les services rendus aux touristes ? existe-t-il une charte de l'accueil ou de la qualité ?
		Insécurité et délinquance, lien avec le tourisme	
Vie locale, animation	Construction d'une identité partagée entre les touristes et résidents	Fidélité des touristes à la destination Part des résidents secondaires dans la population locale	Les touristes sont-ils fidèles à la destination ? Y a-t-il beaucoup de résidences secondaires ?
	Maintiens tout au long de l'année d'animation ouverte à tous	Touristes et résidents dans l'animation locale (événementiel et fréquentation des équipements de loisirs)	Les habitants se plaignent-ils d'un manque d'animation hors saison ?
Valeur et contenu du développement	Force des identités locales		Existence d'une langue locale parlée ?
	Ouverture à l'extérieur	Diversité des clientèles et des hébergements Rôle joué par le territoire dans le domaine du tourisme social Ouverture vers l'étranger	Existence de jumelage avec des pays étrangers ? Le tourisme du territoire est-il très international ?
	Faciliter l'accès au territoire les échanges	Facilité d'accès du patrimoine local aux touristes Facilité d'accès et tolérance d'usage	Les promeneurs sont-ils tolérés sur les propriétés privées ?
	Normalité des pratiques commerciales	Prix à la consommation pour le touriste Fraudes et turpitudes	Certains lieux, certaines corporations font-ils l'objet de récriminations de la part des touristes ?

Annexe G : Fréquentation touristique en Savoie Mont-Blanc^{142 143}

Figure 27 : Répartition des nuitées françaises et étrangères dans les hôtels de Savoie Mont-Blanc - Été 2022

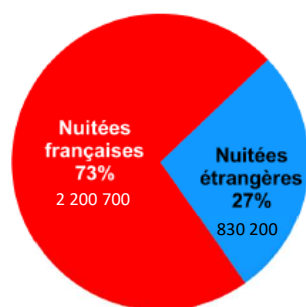


Figure 28 : Répartition des nuitées étrangères par nationalité dans les hôtels de Savoie Mont-Blanc - Été 2022



Figure 29 : Répartition des nuitées françaises et étrangères dans l'hôtellerie de plein air de Savoie Mont-Blanc - Été 2022

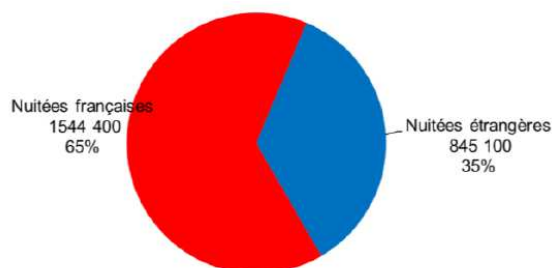


Figure 30 : répartition des nuitées étrangères par nationalité sans l'hôtellerie de plein air de Savoie Mont-Blanc - Été 2022

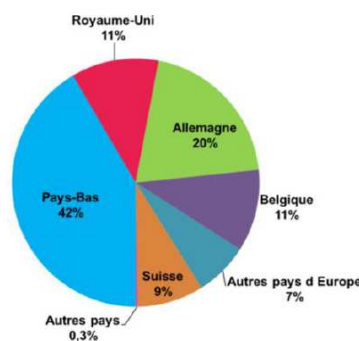


Figure 31 : Répartition des nuitées françaises et étrangères dans les hôtels de Savoie Mont-Blanc Hiver 2022/2023

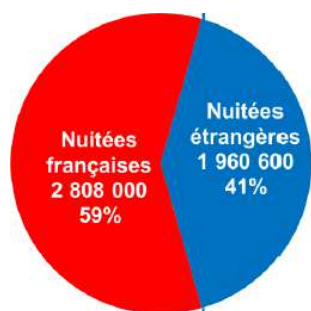
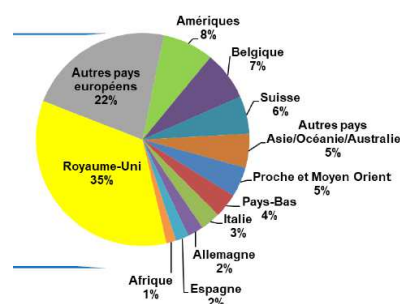
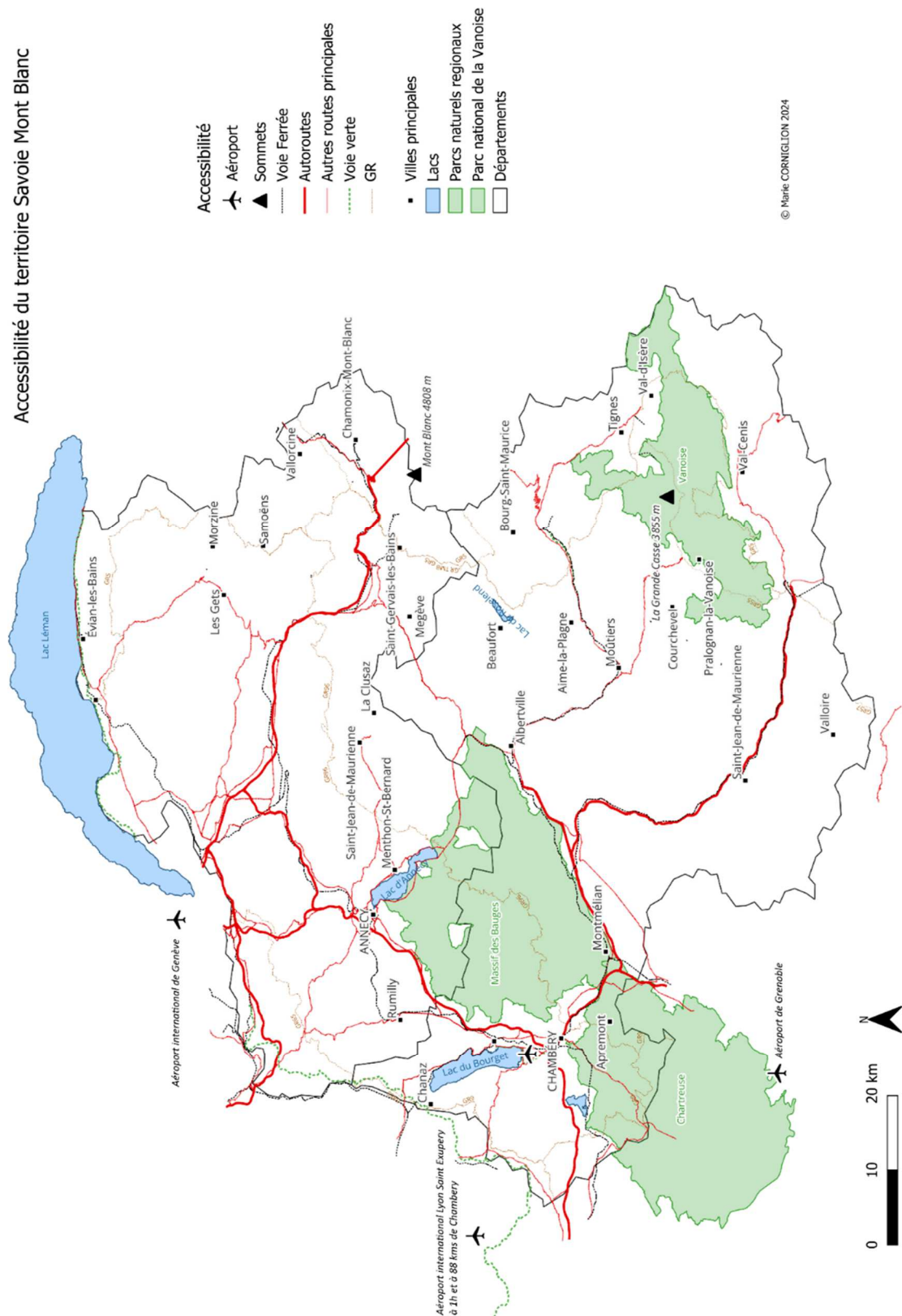


Figure 32 : Répartition des nuitées étrangères par nationalité dans les hôtels de Savoie Mont-Blanc Hiver 2022/2023



¹⁴² Savoie Mont-Blanc, 2022, L'été 2022 en Savoie Mont-Blanc - Zoom saison, <https://www.pro.savoie-mont-blanc.com/qui-sommes-nous/missions/btob/observatoire/chiffres-cles-indicateurs/zooms-saisons/>, 2022.

¹⁴³ Savoie Mont-Blanc, 2023, L'hiver 2022/2023 en Savoie Mont-Blanc - Zoom saison, <https://www.pro.savoie-mont-blanc.com/qui-sommes-nous/missions/btob/observatoire/chiffres-cles-indicateurs/zooms-saisons/>, 27 novembre 2023.

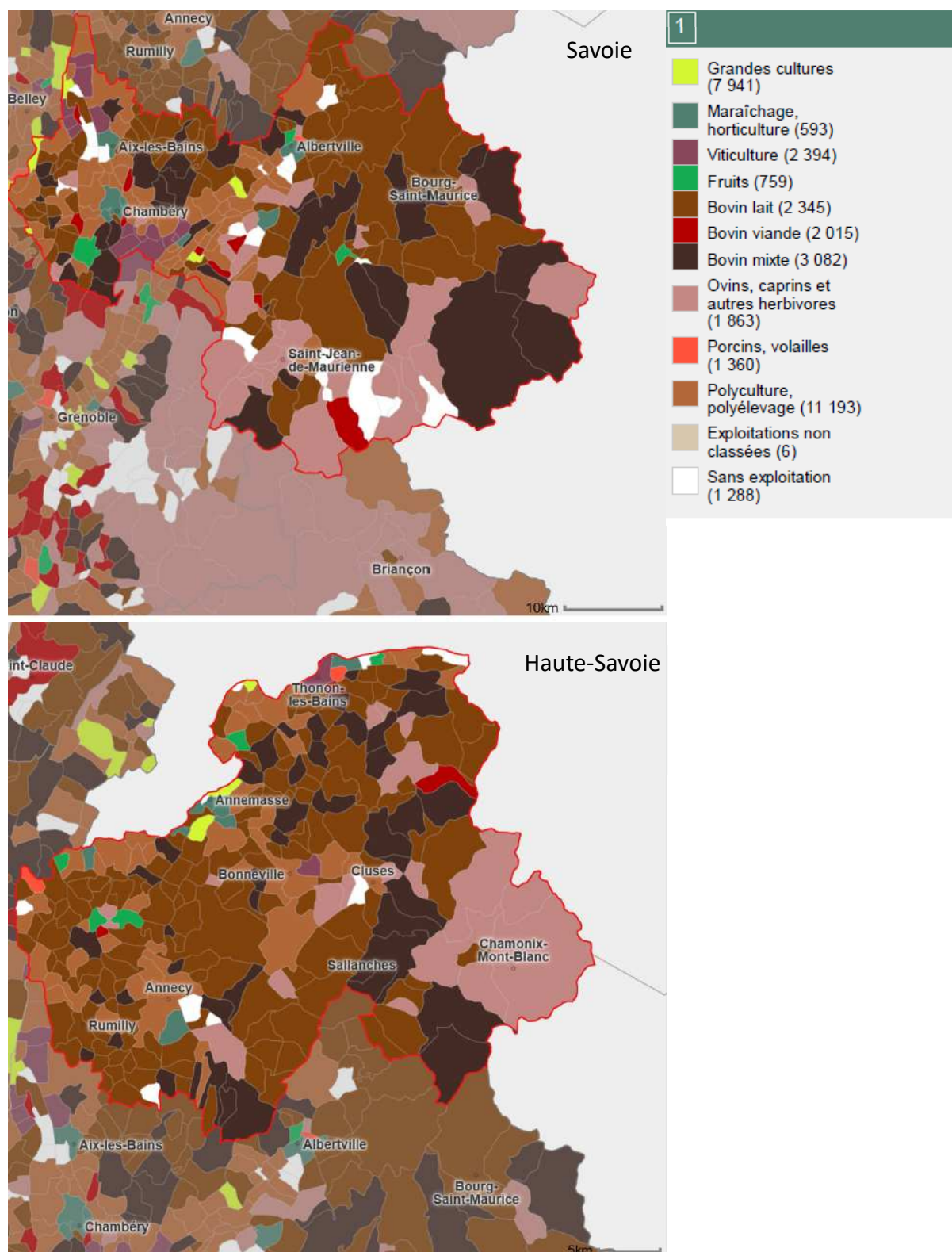


Annexe I : Panorama de l'agriculture dans les deux Savoie¹⁴⁵

1 Spécialisation territoriale de la production agricole en 2020 (OTEX en 12 postes)

Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Figure 33 : Panorama de l'agriculture en Savoie et Haute-Savoie



¹⁴⁵ Agreste, 2020, Recensement agricole 2020 - Indicateurs : cartes, données et graphiques, https://stats.agriculture.gouv.fr/cartostat/#c=indicator&i=elev_2020_1.ugbtotexpl20_&view=map17, 2020, consulté le 8 avril 2024.

Annexe J : Questionnaire à destination des visiteurs agritouristiques

Questionnaire sur l'agritourisme en Savoie Mont-Blanc

Étudiante en Master Tourisme, je réalise une enquête sur les activités touristiques au sein de sites agricoles (agritourisme). Ce questionnaire est anonyme et dure environ 3 mn. Je vous remercie par avance de votre participation à cette enquête. Marie C.

Thème 1 : Vos habitudes

1. Vous êtes-vous déjà rendu avant aujourd'hui sur un site agricole ? Si oui, dans quels types de sites agricoles ? (*choix unique*)

☐ Oui, (<i>si oui choix multiple</i>)	
☐ Domaine viticole	☐ Coopérative agricole (hors outils et produits de jardin)
☐ Centre équestre	☐ Musée sur l'agriculture, la ruralité
☐ Ferme avec animaux	☐ Exploitation de production non alimentaire (lin, coton, tabac...)
☐ Magasins de producteurs/ Marchés de producteurs	☐ Évènements agricoles (fête du retour des bergers/transhumance, fêtes des moissons, fête de la pomme...)
☐ Ferme végétale (céréalière, fruits, légumes...)	☐ Lieux de transformation alimentaire (brasseries, ateliers, moulins...)
☐ Non (passez à la question 4)	

2. Si oui, sans compter aujourd'hui, quels types d'activités avez-vous déjà pratiquées sur un site agricole ? (*choix multiple*)

- ☐ Visiter les sites de production, démonstrations de fabrication
- ☐ Acheter des produits locaux
- ☐ Manger dans une ferme auberge, prendre le goûter, déguster des produits
- ☐ Dormir (Chambres, gîtes d'hôtes)
- ☐ Assister à un évènement en lien avec le milieu agricole (fête de ...)
- ☐ Visiter un espace muséographique sur l'agriculture, la ruralité
- ☐ Suivre une route à thème (route des vins, route des fromages...)
- ☐ Je n'ai rien fait, j'ai juste regardé ou accompagné quelqu'un

3. Si oui, où ? (*choix unique*)

- | | | | |
|--|---|---|---------------------------------------|
| ☐ En Savoie ou Haute-Savoie | ☐ En France (hors Savoie Haute-Savoie) | ☐ En France et en Savoie ou Haute-Savoie | ☐ À l'étranger |
|--|---|---|---------------------------------------|

4. Qu'est-ce qui vous motive à venir sur un site agricole ? Classez les éléments suivants de 1 (le plus important) à 10 (pas du tout important)

..... Échanger avec les agriculteurs sur leur métier

..... Découvrir les pratiques et les savoir-faire agricoles

- Découvrir l'histoire du site agricole
- Découvrir le lieu de production et les étapes de fabrication
- Voir des animaux/plantations
- Encourager et soutenir les agriculteurs locaux
- Déguster les produits (goûters, fermes restaurants ...)
- Acheter les produits artisanaux
- Être au milieu de la nature et au calme
- Participer à des expériences (récolte, nourrissage ou activité avec animaux, fabrication...)
- Faire découvrir l'agriculture à vos enfants

5. Pensez-vous que vous allez visiter d'autres sites agricoles ? (*choix unique*)

- ☐ Oui
 ☐ Non
 ☐ Je ne sais pas, si l'occasion se présente pourquoi pas

6. Pratiquez-vous des activités agritouristiques régulièrement ? (*choix unique*)

- ☐ Très souvent (à chacune de mes vacances)
 ☐ Rarement (une fois par an)
☐ Souvent
 ☐ Jamais, c'est la première fois
☐ Parfois

7. Parmi ces activités, laquelle est votre préférée ? (*choix unique*)

- ☐ Visiter les sites de production, démonstrations de fabrication
☐ Acheter des produits locaux
☐ Manger dans une ferme auberge, prendre le goûter, déguster des produits
☐ Dormir (Chambres, gîtes d'hôtes)
☐ Assister à un évènement en lien avec le milieu agricole (fête de ...)
☐ Visiter un espace muséographique sur l'agriculture, la ruralité
☐ Suivre une route à thème (route des vins, route des fromages...)

Thème 2 : Le site agricole sur lequel vous êtes aujourd'hui

1. Dans quel type de site agricole êtes-vous aujourd'hui ? (*choix unique*)

- | | |
|--|--|
| ☐ Abeilles/miel (apiculture) | ☐ Fleurs (horticulture) |
| ☐ Autruche | ☐ Moutons/chèvres (ovins/caprins) |
| ☐ Élevage de poissons ou crustacés, spiruline (aquaculture) | ☐ Légumes/fruits (maraichage) |
| ☐ Vaches laitières (bovin lait) | ☐ Plusieurs types cultures/d'élevages (polyculture/polyélevage) |
| ☐ Vaches à viande (bovin viande) | ☐ Porcs (porcins) |
| ☐ Vaches lait et viande (bovin mixte) | ☐ Viticole (vin) |
| ☐ Chevaux (équidés) | ☐ Volailles |
| ☐ Escargots | ☐ Autre (précisez)..... |

2. Quels types d'activités avez-vous pratiquées aujourd'hui ? (*choix multiple*)

- ☐ Visiter les sites de production, démonstrations de fabrication
- ☐ Acheter des produits locaux
- ☐ Manger en ferme auberge, prendre le goûter, déguster des produits
- ☐ Dormir (Chambres, gîtes d'hôtes)
- ☐ Assister à un évènement en lien avec le milieu agricole (fête de ...)
- ☐ Visiter un espace muséographique sur l'agriculture, la ruralité
- ☐ Suivre une route à thème (route des vins, route des fromages...)

3. Comment avez-vous connu site sur lequel vous êtes ? (2 réponses maximum)

- ☐ Dans une documentation touristique
- ☐ Par l'office du tourisme
- ☐ Une connaissance me l'a recommandé
- ☐ Internet, réseaux sociaux
- ☐ Affiches et panneaux publicitaires
- ☐ Blog
- ☐ Presse (journaux, magazines...)
- ☐ Reportage TV, YouTube...
- ☐ Radio
- ☐ Je suis une route touristique

4. Êtes-vous venus avec un/des enfant(s) (de moins de 18 ans) aujourd'hui ? (choix unique)

- ☐ Oui ☐ Non

Thème 4 : Durable

1. Quelle importance accordez-vous à des pratiques touristiques durables ?

- | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| ☐ | ☐ | ☐ | ☐ | ☐ |
| Très important | Important | Peu important | Sans importance | Indifférent |

2. Choisissez-vous uniquement des activités touristiques certifiées ou labellisées durable ?

- ☐ Oui ☐ Non

3. Le site agricole a-t-il des certifications ou des labels durables ?

- ☐ Oui ☐ Non

Si oui lesquels

Thème 3 : Votre profil

1. Quelle est votre activité professionnelle (choix unique)

- | | |
|---|--|
| ☐ Agriculteur | ☐ Ouvriers |
| ☐ Artisan, commerçant, chef d'entreprise | ☐ Retraité |
| ☐ Cadres, professions libérales | ☐ Étudiant |
| ☐ Employés | ☐ Sans profession |

2. Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ? (choix unique)

- | | |
|------------------------------------|---|
| ☐ 18-29 ans | ☐ 60-74 ans |
| ☐ 30-44 ans | ☐ 75 ans et plus |

- ☐ 45-59 ans

3. Quel est votre lieu de résidence principale ? (choix unique)

- | | | |
|---|---|--|
| ☐ Savoie | ☐ Haute-Savoie | ☐ Auvergne-Rhône-Alpes
hors Savoie et Haute-
Savoie |
| ☐ Bourgogne-Franche-
Comté | ☐ Bretagne | ☐ Centre-Val de Loire |
| ☐ Corse | ☐ Grand Est | ☐ Hauts-de-France |
| ☐ Île-de-France | ☐ Normandie | ☐ Nouvelle-Aquitaine |
| ☐ Occitanie | ☐ Pays de la Loire | ☐ Provence-Alpes-Côte
d'Azur |
| ☐ Départements et
régions d'outre-mer | ☐ Étranger | |

Je vous remercie d'avoir participé à cette enquête et je vous souhaite une bonne fin de séjour !

Annexe K : Guide d'entretien à destination des sites agritouristiques

Rappel du cadre / présentation :

- Étudiante en M1 Tourisme et Développement à l'ISTHIA, je réalise un mémoire de première année. Il traite de la relation entre le tourisme et l'agriculture en montagne. Je m'entretiens avec vous aujourd'hui pour compléter mes recherches sur cette thématique et avoir le point de vue d'un professionnel. Il n'y a donc pas de bonne ou de mauvaise réponse.
- Cet entretien sera anonyme, notre nom n'apparaîtra pas. L'entretien sera utilisé uniquement dans le cadre de ce mémoire, il va se dérouler en face à face
- Acceptez-vous que l'entretien soit enregistré, il sera retranscrit par la suite. -> **expliquer pourquoi** = faciliter la prise de notes.

Si vous le voulez bien, nous allons débiter cet entretien

Guide d'entretien à destination : d'un professionnel de l'agriculture proposant une offre agritouristique		
Thèmes	Questions	Relances /informations recherchées
Questions de présentation	Pouvez-vous présenter ? Pouvez-vous me présenter votre parcours professionnel ? Pouvez-vous me présenter votre activité professionnelle actuelle ?	Études, Expérience pro Lieux de vie, Savoie/Haute-Savoie depuis toujours ? Travail actuel, depuis combien de temps l'exercez-vous ?
Thème : Agriculture et tourisme	Comment décririez-vous vos relations entre votre activité agricole et le tourisme ?	Comportement des touristes inadéquat ?
Thème : Agritourisme	Pour vous, qu'est-ce que l'agritourisme ?	Visites, vente directe, restauration hébergement ou autres activités ?
	Que proposez-vous comme activités agritouristiques sur votre exploitation ?	Visites, vente directe, restauration hébergement ou autres activités ?
	Pour quelles raisons avez-vous développé une offre agritouristique sur votre exploitation ? Motivations ?	Qu'est-ce que vous voulez faire passer comme message aux visiteurs au travers de l'agritourisme ? Envie de rompre avec l'isolement partage et d'échanges ? Enjeux économiques, sociaux et culturels ? Information ? Sensibilisation ?
	Quels sont pour vous les marques, réseaux ou labels de l'agritourisme ?	Bienvenue à la ferme, accueil paysan ou autre ?
	Êtes-vous adhérent ou partenaire d'une marque et pour quelles raisons ? Pour vous, qu'est-ce que ça impacte de proposer une activité agritouristique ?	Investissement financier ? Temps ?

	Selon vous, quelles sont les motivations des touristes à pratiquer de l'agritourisme ? Avez l'impression que l'agritourisme contribue à faire découvrir un patrimoine aux touristes ? Lequel ?	Découverte, dégustation des produits ? Recherche de connaissances sur le métier, les savoir-faire ?
Thème : Agritourisme, tourisme durable ?	Pour vous, le tourisme durable qu'est-ce que c'est ? Selon vous, l'agritourisme est-il tourisme durable ? Travaillez-vous en relation avec d'autres producteurs, commercialisez-vous leurs productions ? Avez-vous embauché du personnel pour vos activités touristiques ? Vous arrive t-il de conseiller des activités, des visites, des lieux à vos visiteurs ? Si oui, lesquelles ? Avez-vous mis en place des actions durables sur l'exploitation ? Lesquelles ? Avez-vous des certifications ou des labels de durabilité ? Si oui, lesquels ? Sinon, avez-vous l'intention d'effectuer des démarches pour en obtenir ?	Limites les impacts sociaux, économiques, environnementaux ? Si, non comment l'agritourisme pourrait être durable ? Pour quelles raisons ? Joue t-il un rôle d'information touristique ?
	Avez-vous quelque chose à ajouter ? Remerciements	Merci beaucoup d'avoir accepté cet entretien

Annexe L : Guide d'entretien à destination des institutionnels du tourisme/commerces locaux

Rappel du cadre / présentation :

- Étudiante en M1 Tourisme et Développement à l'ISTHIA, je réalise un mémoire de première année. Il traite de la relation entre le tourisme et l'agriculture en montagne. Je m'entretiens avec vous aujourd'hui pour compléter mes recherches sur cette thématique et avoir le point de vue d'un professionnel. Il n'y a donc pas de bonne ou de mauvaise réponse.
- Cet entretien sera anonyme, notre nom n'apparaîtra pas. L'entretien sera utilisé uniquement dans le cadre de ce mémoire, il va se dérouler en face à face
- Acceptez-vous que l'entretien soit enregistré, il sera retranscrit par la suite. -> **expliquer pourquoi** = faciliter la prise de notes.

Si vous le voulez bien, nous allons débiter cet entretien

Questions institutionnels du tourisme Questions commerces locaux

Guide d'entretien à destination : d'un professionnel de l'agriculture proposant une offre agritouristique		
Thèmes	Questions	Relances /informations recherchées
Questions de présentation :	Pouvez-vous présenter ? Pouvez-vous me présenter votre parcours professionnel ? Pouvez-vous me présenter votre activité professionnelle actuelle ?	Études, Expérience pro Lieux de vie, Savoie/Haute-Savoie depuis toujours ? Travail actuel, depuis combien de temps l'exercez-vous ?
Thème : Agriculture et tourisme	Comment décririez-vous les relations entre votre activité agricole et le tourisme ?	Comportement des touristes inadéquat ?
Thème : Agritourisme	Pour vous, qu'est-ce que l'agritourisme ?	Visites, vente directe, restauration hébergement ou autres activités ?
	Que pensez vous de cette forme de tourisme ?	Au niveau de votre activité et du territoire
	<u>Quelles activités agritouristiques sont proposées sur le territoire ?</u>	
	<u>Selon vous, quelles sont les motivations des touristes à pratiquer de l'agritourisme ?</u>	Découverte, dégustation des produits ? Recherche de connaissances sur le métier, les savoir-faire ?
	Existe-t-il des produits touristiques mettant en valeur plusieurs prestataires/commerces y compris le(s) site(s) agricole(s) présent(s) sur le territoire ? Qui est à l'initiative ?	
	Avez l'impression que l'agritourisme contribue à faire découvrir un patrimoine aux touristes ? Lequel ?	

	<u>L'agritourisme permet-il de conserver, faire vivre le patrimoine local ?</u> <u>Avez-vous l'impression que votre clientèle a été ou va se rendre dans un site agricole ?</u> <u>Avez-vous l'impression que l'agritourisme contribue à faire vivre votre structure/commerce ?</u> <u>Communiquez-vous sur votre activité au sein du site agricole (flyers, affiches, catalogue) ?</u> <u>Commercialisez-vous les productions du(des) site(s) agricole(s) ?</u> <u>Vos produits sont-ils en vente ou dépôt vente sur le(s) site(s) agricole(s) voisin(s) ?</u>	Si oui, quel est approximativement le pourcentage de cette clientèle ?
Thème : Agritourisme, tourisme durable ?	Pour vous, le tourisme durable qu'est-ce que c'est ? Selon vous, l'agritourisme est-il du tourisme durable ? L'agritourisme a t-il des impacts sociaux, économiques et environnementaux selon vous ? Vous arrive t-il de conseiller des activités, des visites, des lieux à vos visiteurs ? Si oui, lesquelles ?	Limiter les impacts sociaux, économiques, environnementaux ? Si, non comment l'agritourisme pourrait être durable ? Pour quelles raisons ? Impacts positifs et négatifs Jouent-ils un rôle d'information touristique ?
	Avez-vous quelque chose à ajouter ? Remerciements	Merci beaucoup d'avoir accepté cet entretien

Table des figures

Figure 1 : Méthodologie de la recherche : les grandes étapes.....	8
Figure 2 : Carte des massifs et périmètres zone massif et zone montagne	12
Figure 3 : Le relief français : massifs anciens et massifs récents	14
Figure 4 : Étagement bioclimatique en montagne	15
Figure 5 : 8 Fi 1192 - Chamonix - Traversée de la Mer de Glace - 1907	24
Figure 6 : 8 Fi 1187 - Traversée de la Mer de Glace - 1890-1900	24
Figure 7 : Les générations de stations de ski	28
Figure 8 : Changement climatique en montagne	32
Figure 9 : Carte des espaces protégés et des zones de montagne en France Métropolitaine	41
Figure 10 : Les 11 parcs nationaux français	43
Figure 11 : Les 4 secteurs de la diversification des exploitations dans l'agritourisme	49
Figure 12 : Exploitants pratiquants l'agritourisme	53
Figure 13 : Les types tracés des routes touristiques	64
Figure 14 : Schéma du développement durable du tourisme et des formes de tourisme durable.....	69
Figure 15 : Duché de Savoie en 1700.....	79
Figure 16 : Carte de localisation des Deux Savoie	80
Figure 17 : Les destinations touristiques des résidents français pour motifs personnels en 2017	81
Figure 18 : Les produits sous indication géographique sauf IG Savoie et Haute-Savoie	84
Figure 19 : Zones agricoles défavorisées en Savoie mars 2024.....	86
Figure 20 : Répartition du chiffre d'affaires agricole dans les deux Savoie ¹¹⁴	87
Figure 21 : Type de lait par filière de fromage annuelle.....	88
Figure 22 : Part des prairies permanentes dans la superficie agricole utilisée en 2020	89
Figure 23 : Les itinéraires du Grand tour	115
Figure 24 : Carte des impacts du changement climatique déjà visibles et à venir d'ici 2050 en France métropolitaine	116
Figure 25 : Enneigement et températures hivernales au Col de Porte 1325m	117
Figure 26 : Répartition des cinq groupes de la typologie selon leur part dans chaque département.....	118
Figure 27 : Répartition des nuitées françaises et étrangères dans les hôtels de Savoie Mont-Blanc - Été 2022	126
Figure 28 : Répartition des nuitées étrangères par nationalité dans les hôtels de Savoie Mont-Blanc - Été 2022	126
Figure 29 : Répartition des nuitées françaises et étrangères dans l'hôtellerie de plein air de Savoie Mont-Blanc - Été 2022.....	126
Figure 30 : répartition des nuitées étrangères par nationalité sans l'hôtellerie de plein air de Savoie Mont-Blanc - Été 2022.....	126
Figure 31 : Répartition des nuitées françaises et étrangères dans les hôtels de Savoie Mont-Blanc Hiver 2022/2023	126
Figure 32 : Répartition des nuitées étrangères par nationalité dans les hôtels de Savoie Mont-Blanc Hiver 2022/2023	126
Figure 33 : Panorama de l'agriculture en Savoie et Haute-Savoie.....	128

Table des tableaux

Tableau 1 : Les 12 formes d'agritourisme selon Agnès Durrande-Moreau	50
Tableau 2 : Schéma de tableau d'analyse.....	97
Tableau 3 : Diagramme de Gantt : Calendrier prévisionnel de la recherche sur le terrain d'étude.....	100
Tableau 4 : Grille d'évaluation du tourisme durable dans les destinations.....	121

Table des matières

Remerciements.....	5
Sommaire.....	6
Introduction générale	7
PARTIE 1 : EXPLORATION DES MONDES MONTAGNARDS : ENTRE NATURE, TOURISME ET AGRICULTURE.....	9
Introduction de la partie 1	10
Chapitre 1 : La Montagne, un territoire en or par sa diversité	11
1. La montagne, présentation de cet espace naturel.....	11
1.1. Comment définir la montagne	11
1.1.1. La zone montagne.....	11
1.1.2. La zone massif.....	12
1.2. Massifs montagneux en France : des origines différentes	13
1.2.1. Les massifs anciens	13
1.2.2. Les massifs récents	13
2. Des atouts liés aux spécificités de la montagne	15
2.1. Un relief et un climat à l'origine des spécificités de la montagne	15
2.2. Une richesse naturelle.....	16
2.2.1. Une richesse floristique et faunistique	16
2.2.2. Un patrimoine naturel	17
2.3. Un patrimoine culturel	18
2.3.1. Patrimoine matériel montagnard.....	18
2.3.2. Patrimoine immatériel montagnard	18
3. Les activités économiques de la montagne : une pluriactivité ?.....	19
3.1. Les activités industrielles, commerciales et artisanales	19
3.2. Les activités agropastorales : l'agriculture, l'élevage et le pastoralisme	20
3.3. Les activités forestières	21
3.4. Le tourisme.....	21
Chapitre 2 : Évolution du tourisme de montagne.....	23
1. L'émergence du tourisme dans l'espace montagnard	23
1.1. L'imaginaire de la montagne	23
1.2. La visite des glaciers intégrée au Grand Tour au XVII ^e siècle	23
1.3. La montagne, un lieu de villégiature à partir du XVIII ^e siècle : le thermalisme et le climatisme 25	
1.4. Le rôle des transports et des congés payés dans le développement du tourisme	26
2. Une transformation de la montagne liée au tourisme	26
2.1. Le développement des stations : de la station climatique à la station de sport d'hiver, le début d'un nouveau tourisme	26

2.2.	L'aménagement touristique qu'est ce que c'est ?.....	27
2.3.	L'évolution des stations de montagne : des stations premières générations au plan avenir montagne	27
2.3.1.	La station première génération.....	28
2.3.2.	La station deuxième génération ou station artificielles	28
2.3.3.	Les stations troisième génération ou stations intégrées	29
2.3.4.	Les stations quatrième génération ou stations villages	30
2.3.5.	Le Plan Avenir Montagne (PAM)	30
2.4.	L'adaptation des territoires de montagne	31
2.4.1.	La saisonnalité dans les territoires de montagne.....	31
2.4.2.	Le changement climatique en montagne : la crise de l'or blanc	31
2.4.3.	Développement du tourisme 4 saisons.....	33
3.	Les impacts du tourisme en montagne	34
3.1.	Impacts positifs	34
3.1.1.	Les retombées économiques : investissements dans les infrastructures.....	34
3.1.1.	Les impacts économiques : création d'emplois	35
3.1.2.	Les conséquences sociales.....	35
3.2.	Effets négatifs	36
3.2.1.	Impacts économiques et impacts sociaux : l'augmentation des prix	36
3.2.2.	Les problématiques sociales	36
3.2.3.	Répercussions environnementales : La dégradation environnementale	38
3.2.4.	Des conflits entre le tourisme et l'agriculture à tous les niveaux.....	39
3.3.	Des mesures de protection, des politiques de protection	40
3.3.1.	Les Parcs Nationaux (PN)	41
3.3.1.	Les Parcs Naturels Régionaux (PNR).....	43
3.3.2.	La loi Montagne	44
Chapitre 3 : L'agritourisme : l'alliance entre tourisme et agriculture		46
1.	L'agritourisme : éléments de définition.....	46
1.1.	De l'agriculture au tourisme : l'agritourisme	46
1.1.	La naissance de cette pratique	47
1.2.	Une diversification agricole : motivations des agriculteurs.....	47
1.3.	Motivations des touristes.....	48
2.	L'offre agritouristique	48
2.1.	Quels sont les produits agritouristiques ?	48
2.2.	Les grandes structures de développement de l'agritourisme : Gîtes de France, Accueil Paysan, Bienvenue à la Ferme.	50
2.2.1.	Gîtes de France	51
2.2.2.	Accueil Paysan.....	51
2.2.3.	Le réseau Bienvenue à la Ferme	52
3.	La montagne, un territoire propice à l'agritourisme ?	52

3.1.	La présence de l'agritourisme en France	52
3.2.	La montagne, un territoire propice à l'agritourisme	53
3.3.	Les problèmes de l'agritourisme	54
	Conclusion de la partie 1	56
	PARTIE 2 : LES CLÉS D'UNE COLLABORATION ENTRE TOURISME ET AGRICULTURE	57
	Introduction de la partie 2	58
	Chapitre 1 : L'agritourisme semble contribuer à une découverte et à une préservation du patrimoine culturel agricole.....	59
1.	La création d'espaces muséographiques : une ressource pour les territoires	59
1.1.	Une sensibilisation des visiteurs à travers la transmission de messages	59
1.2.	Une ressource pour le territoire	60
2.	L'agriculture, ses pratiques et ses savoir-faire valorisés par l'UNESCO	60
2.1.	La transhumance : un savoir-faire valorisé.....	60
2.1.1.	Une inscription préalable à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel national français.....	60
2.1.2.	L'inscription à l'UNESCO.....	61
2.2.	Des paysages de montagne valorisés	61
2.3.	L'intérêt et l'impact d'une inscription à l'Unesco	62
3.	L'importance du patrimoine gastronomique dans l'agritourisme	63
3.1.	Les Français et la nourriture, c'est une belle histoire d'amour !.....	63
3.2.	Les routes touristiques/routes à thèmes : une mise en valeur du patrimoine culturel	63
3.2.1.	Les différents types de routes touristiques	64
3.2.2.	Les formes de routes touristiques.....	64
3.2.3.	Les routes touristiques gastronomiques : une mise en avant de la gastronomie	65
3.3.	Des marques et labels gastronomiques agritouristiques	66
	Chapitre 2 : L'agritourisme semble relever du tourisme durable	68
1.	Le tourisme durable : une définition du concept	68
1.1.	Histoire du développement durable	68
1.2.	Le tourisme durable, qu'est-ce que c'est ?	68
1.3.	Les principes fondamentaux du tourisme durable.....	69
1.4.	Évaluer le tourisme durable sur les territoires	70
2.	Les labels du tourisme durable	70
2.1.	Des labels pour les hébergeurs	70
2.1.1.	Clé Verte.....	70
2.1.2.	Écogite et Gîtes Panda	71
2.2.	Des labels pour les établissements de restauration	72
2.2.1.	Bon pour le Climat	72
2.2.2.	Écotable	72
3.	L'agritourisme dans les composantes économiques, sociales, et environnementales. ...	73

3.1.	La composante environnementale.....	73
3.2.	La composante sociale	73
3.3.	La composante économique	73
3.4.	L'exemple d'une ferme agritouristique durable en Normandie	74
Conclusion de la partie 2		76
PARTIE 3 : PROJECTION DE LA RECHERCHE SUR LE TERRITOIRE DES DEUX SAVOIE		77
Introduction de la partie 3, choix du terrain d'étude		78
Chapitre 1 : Présentation du terrain d'étude : les deux Savoie, un territoire propice à l'agritourisme		79
1.	Les deux Savoie, une histoire commune	79
2.	Caractéristiques d'un territoire avec des atouts touristiques	81
2.1.	Un territoire touristique	81
2.2.	Un territoire accessible	82
2.3.	Les atouts touristiques d'un territoire multifacettes.....	82
2.3.1.	Activités outdoor	82
2.3.2.	Terre Olympique.....	83
2.3.3.	Un territoire gourmand.....	84
2.3.4.	Espaces naturels	85
2.3.5.	Bien être /santé	85
2.3.6.	Un héritage culturel	85
3.	Caractéristiques d'un territoire agricole : des spécialités diverses	86
3.1.	Des pratiques agricoles adaptées aux contraintes du milieu montagnard.....	87
3.2.	La filière lait et fromage de vache, le 1er pilier de l'agriculture en Savoie Mont-Blanc	88
3.3.	Un territoire agricole où l'élevage extensif prédomine	89
3.4.	L'agritourisme dans les deux Savoie	90
Chapitre 2 : Méthodologie de vérification des hypothèses.....		91
1.	Méthodologie applicable à l'hypothèse 1	91
1.1.	Une analyse quantitative : le questionnaire.....	91
1.1.1.	Objectifs et échantillon	91
1.1.2.	La collecte des questionnaires	92
1.1.3.	Avantages et limites du questionnaire	93
1.1.4.	Le questionnaire	94
1.2.	Entretiens semi-directifs.....	95
1.2.1.	Objectifs et échantillon	95
1.2.2.	Le déroulement.....	96
1.2.3.	Le guide d'entretien	96
1.2.4.	Avantages et limites de l'entretien semi-directif.....	97
2.	Méthodologie applicable à l'hypothèse 2	98

2.1. Entretiens semi-directifs.....	98
2.1.1. Objectif et échantillon.....	98
3. Projection de la recherche	99
Conclusion de la partie 3	101
Conclusion générale	102
Bibliographie.....	104
Annexes.....	114
Tables des annexes	114
Table des figures	137
Table des tableaux	138
Table des matières.....	139
Résumé	144
Abstract.....	144

Résumé

Corrélations entre tourisme et agriculture extensive en montagne

La montagne est un espace très prisé avec de nombreux atouts naturels et culturels. Les activités économiques y sont nombreuses et variées. Le tourisme en montagne est un secteur bien développé notamment à proximité de stations de ski. La montagne est aussi l'espace où la présence d'agriculteurs est la plus forte en France. L'association des activités de tourisme et d'agriculture est appelée agritourisme. Les territoires de montagne sont des espaces particulièrement adaptés à cette activité. L'agritourisme concerne de nombreux domaines comme l'hébergement, la restauration, la vente directe, les visites... Par sa diversité, l'agritourisme contribue-t-il au développement des territoires de montagne ? Nous définirons et présenterons la montagne, le tourisme et l'agritourisme avant d'apporter des éléments de réponse à notre question.

Mots clés : agritourisme, tourisme, montagne, tourisme durable, agriculture
--

Abstract

Correlations between tourism and extensive agriculture in the mountains

The mountains are a highly sought-after area with many natural and cultural assets. Economic activities are numerous and varied. Mountain tourism is a well-developed sector, especially near ski resorts. The mountains are also the area where the presence of farmers is the strongest in France. The combination of tourism and agricultural activities is called agritourism. Mountain areas are particularly suitable for this activity. Agritourism concerns many areas such as accommodation, catering, direct sales, visits... Through its diversity, does agritourism contribute to the development of mountain territories ? We will define and present mountains, tourism and agritourism before providing some answers to our question.

Key words : agritourism, tourism, mountains, sustainable tourism, agriculture
--